

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE CONJOINTE RELATIVE À
LA FIXATION DE TAUX DE RENDEMENT
ET DE STRUCTURES DE CAPITAL

DOSSIER : R-4156-2021 PHASE 2

RÉGISSEURS : M. JOCELIN DUMAS, président
Me LISE DUQUETTE
Mme ESTHER FALARDEAU

AUDIENCE DU 14 JUIN 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 2

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me LOUIS LEGAULT
Me AMÉLIE CARDINAL
avocats de la Régie

DEMANDERESSES :

Me MARIE-PIER CLOUTIER
Me PATRICK OUELLET
avocats d'Énergir

Me ADINA GEORGESCU
avocate de Gazifère et de Intragaz

INTERVENANTS :

Me PAULE HAMELIN
avocate de l'Association des consommateurs
industriels de gaz (ACIG);

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me ANDRÉ TURMEL
Me GAËLLE OBADIA
avocats de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID
avocat de Option consommateurs (OC).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
PRÉLIMINAIRES	5
PREUVE DES DEMANDERESSES - Panel 3	
JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY	
MARC-ANTOINE FLEURY	
VINCENT REGNAULT	
JEAN-BENOÎT TRAHAN	
BENOÎT GRATTON	
ROCK MAROIS	
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID	9
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL	50
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN	63
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PAULE HAMELIN	88
INTERROGÉS PAR ME AMÉLIE CARDINAL	133
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	144
PANEL 4	
Dr. TOBY BROWN	
EXAMINED BY Me PATRICK OUELLET	169
CROSS-EXAMINATION BY Me ÉRIC McDEVITT DAVID	194

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

E-2 (EGI)	Fournir le nombre et la proportion des nouveaux clients d'Énergir qui proviennent de bâtiments de moins de 2000m (2) situés sur le territoire de la Ville de Montréal ainsi que le nombre et la proportion des nouveaux clients d'Énergir provenant de bâtiments de plus de 2000m(2) (demandé par OC).	30
-----------	--	----

1 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce quatorzième
2 (14e) jour du mois de juin :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du quatorze (14)
8 juin deux mille vingt-deux (2022) par
9 visioconférence. Dossier R-4156-2021 Phase 2 :
10 Demande conjointe relative à la fixation de taux de
11 rendement et de structures de capital. Poursuite de
12 l'audience.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Bonjour. Alors, nous sommes prêts à poursuivre
15 l'audience avec le panel 3. On ne vous entend pas,
16 Maître Ouellet.

17 Me ADINA GEORGESCU :

18 Bonjour, Monsieur le Président. Est-ce que vous
19 m'entendez?

20 LE PRÉSIDENT :

21 Très bien.

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Parfait. Alors, on s'excuse, on a des petits
24 problèmes techniques ce matin, mais ça va prendre
25 juste quelques instants pour régler la situation,

1 puis on vous revient.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Oui, ça va.

4 Me PATRICK OUELLET :

5 Là maintenant est-ce que vous m'entendez?

6 LE PRÉSIDENT :

7 Oui.

8 Me PATRICK OUELLET :

9 Très bien. Donc c'est réglé. Désolé encore!

10 LE PRÉSIDENT :

11 Maître Ouellet, est-ce que vous pouvez nous donner
12 un état de situation sur l'engagement numéro 1?

13 Me ADINA GEORGESCU :

14 Je pense que je vais y aller, Monsieur le
15 Président. Alors, l'engagement est en préparation
16 et nous espérons pouvoir le déposer au courant de
17 la journée aujourd'hui sur le SDÉ. Donc, nous
18 allons vous en faire part dès que ce sera prêt.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Parfait. Merci.

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Merci.

23 Me PATRICK OUELLET :

24 Donc, je pense qu'on peut débiter avec le panel 3.

25

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 J'inviterais peut-être les témoins à allumer leurs
3 caméras.

4 Me PATRICK OUELLET :

5 Donc, Monsieur le Président, Mesdames les
6 Régisseurs, nous n'avions pas l'intention de faire
7 d'interrogatoire en chef avec ce panel. Donc, on
8 les laisse à la disposition des avocats des
9 intervenants pour le contre-interrogatoire.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Merci. Alors, j'imagine qu'il y a eu concertation
12 aussi du côté des intervenants.

13

14 PREUVE DES DEMANDERESSES - Panel 3

15

16 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce quatorzième
17 (14e) jour du mois de juin, ONT COMPARU :

18

19 JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY, directeur principal
20 Réglementation, ayant une place d'affaires au 1717,
21 rue du Havre, Montréal (Québec);

22

23 MARC-ANTOINE FLEURY, conseiller principal
24 Réglementation, ayant une place d'affaires au 1717,
25 rue du Havre, Montréal (Québec);

1 VINCENT REGNAULT, directeur exécutif
2 Approvisionnement gazier et développement des gaz
3 renouvelables, ayant une place d'affaires au 1717,
4 rue du Havre, Montréal (Québec);

5
6 JEAN-BENOÎT TRAHAN, président de Gazifère et
7 directeur des Opérations pour l'Est de l'Ontario
8 pour Enbridge Gas, ayant une place d'affaires au
9 706, boulevard Greber, Gatineau (Québec);

10
11 BENOÎT GRATTON, directeur Nouvelles initiatives
12 chez Gazifère, ayant une place d'affaires au 706,
13 boulevard Greber, Gatineau (Québec);

14
15 ROCK MAROIS, président d'Intragaz, ayant une place
16 d'affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, Trois-
17 Rivières (Québec);

18
19 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
20 solennelle, déposent et disent :

21
22 LE PRÉSIDENT :
23 Alors, on y va avec maître David?

24
25

1 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID :
2 Oui. Alors, bonjour, Monsieur le Président, bonjour
3 à la formation. Éric David pour Option
4 consommateurs. Bonjour à tous les témoins
5 individuellement et collectivement. J'ai quelques
6 questions à poser. Ça ne devrait pas être trop
7 long. Je prévois environ une vingtaine de minutes
8 de questionnement. J'allais commencer avec les
9 témoins d'Énergir. J'ai quelques précisions que je
10 voulais obtenir. J'ai déposé au SDÉ deux pièces qui
11 proviennent du dossier tarifaire qui est en cours
12 puis du dossier tarifaire de l'année passée qui
13 relatent l'état du nombre moyen clients, de volume,
14 de revenus de distribution et de réception.

15 C'est peut-être pas nécessaire de consulter
16 les pièces. Évidemment, si vous voulez les
17 consulter, il n'y a pas de problème, madame la
18 greffière les mettra à l'écran. Mais au fond, le
19 constat qu'on fait en comparant les chiffres de
20 l'année passée et des chiffres qui ont été déposées
21 dans la cause tarifaire actuelle, c'est qu'il y a
22 eu une augmentation dans le nombre de clients de
23 l'ordre d'environ zéro virgule cinquante-sept pour
24 cent (0,57 %). Le volume distribué a augmenté de un
25 point trois pour cent (1,3 %). Et les revenus

1 unitaires ont augmenté de treize pour cent, treize
2 virgule vingt-deux pour cent (13,22 %) pour être
3 précis.

4 Ça fait que la question est assez d'ordre
5 général. On voulait savoir c'est quoi les facteurs
6 sous-jacents, les explications par rapport à ces
7 hausses-là, tant au niveau du nombre de clients, du
8 volume distribué et de revenus unitaires.

9 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

10 R. Donc, je peux me lancer. Donc, bonjour, Monsieur le
11 Président, Mesdames les Régisseurs. Ça fait plaisir
12 d'être avec vous ce matin pour répondre à vos
13 questions. Donc en gros... Bien, ici, on ne met pas
14 les pièces nécessairement à l'écran. On va se
15 lancer. Je fais confiance pour les calculs que vous
16 avez mentionnés. Je n'ai pas refait moi-même les
17 calculs au niveau des pourcentages de hausse.

18 Donc, ici, pour remettre en contexte, on
19 parle de données de rapport annuel, mais aussi de
20 prévisions. Bon. Évidemment, de façon générale, là,
21 parce qu'on est quand même assez dans le détail
22 ici, je n'ai pas toutes les informations très
23 précises, mais, bon, on sait qu'on est en sortie de
24 pandémie, donc on est en reprise économique. Donc,
25 c'est sûr qu'au niveau du volume, ça doit expliquer

1 quand même une grande partie des augmentations par
2 rapport à l'année précédente.

3 Évidemment, en termes de nombre de clients,
4 bien, on a continué quand même à avoir une
5 croissance économique quand même très forte dans
6 les derniers mois, donc une reprise dans certains
7 secteurs. Aussi de la nouvelle construction,
8 évidemment résidentielle notamment et autres quand
9 même très très forte jusqu'à maintenant.
10 Maintenant, pour l'avenir, on verra au niveau de
11 l'économie et de la hausse des taux. Mais en gros,
12 je vous dirais que c'est les grands paramètres qui
13 me reviennent en tête ce matin.

14 Bon. Cela dit, on a rendez-vous dans la
15 cause tarifaire qui sera un rendez-vous pour
16 rentrer un petit peu plus dans le détail de la
17 prévision de la demande. Mais c'est ce que j'aurais
18 à vous offrir ce matin.

19 Q. **[1]** O.K. Merci.

20 R. Ah, puis ça demeure peut-être... Excusez! Oui,
21 parce que j'ai parlé du rapport annuel, mais de la
22 cause. Évidemment, la cause, ça demeure une
23 prévision. Donc, on verra la prévision, est-ce
24 qu'elle se rajuste au trente (30) septembre de
25 l'année suivante.

1 Q. **[2]** O.K. Puis est-ce que vous prévoyez des hausses
2 similaires entre vingt-vingt-trois-vingt
3 quatre (2023-2024) et vingt-vingt-quatre-vingt-
4 vingt-cinq (2024-2025)? Est-ce que vos indicateurs
5 à plus long terme vous indiquent qu'il va y avoir
6 des hausses du même ordre?

7 R. Bien je vous dirais ce qu'on a comme prévision qui
8 est la plus récente c'est ce qui a été évidemment
9 déposé à la Régie de l'énergie dans le cadre de la
10 cause tarifaire deux mille vingt-trois (2023), qui
11 a été déposé, là, récemment. Évidemment, on a une
12 pièce, là, qui est le plan d'approvisionnement et
13 la prévision de la demande, je crois, que l'ACIG
14 l'a déposé ce matin, là, sur le SDÉ. Donc, c'est ce
15 qui est de plus... de plus récent. C'est une
16 prévision de quatre ans. Là, je n'ai pas tous les
17 chiffres tête, mais si on regarde les volumes en
18 gros ce qu'on peut voir c'est qu'au niveau du PMD,
19 petit moyen débit, on voit que sur quatre ans la
20 prévision montre une légère baisse des volumes
21 vendus en mètres cubes d'environ, là, un point
22 trois (1,3 %), un point quatre pour cent (1,4 %)
23 sur quatre ans. Et si on regarde les ventes grande
24 entreprise, les VGE, donc on voit une croissance
25 sur la période de quatre ans. Cela dit, il y a un

1 gros client de la métallurgie qui apparaît, là, je
2 n'ai plus les années exactes, là, mais dans le
3 courant des quatre années. Il y a un grand client
4 de la métallurgie, là, qui sera... qui commencerait
5 à consommer du gaz naturel. Évidemment, ça fait un
6 impact à la hausse sur les livraisons. Cela dit, si
7 on exclut ce grand client-là de la métallurgie,
8 alors on constaterait une baisse d'environ, là,
9 trois pour cent (3 %) au niveau des ventes grande
10 entreprise.

11 Donc, je vous dirais que c'est... ça
12 revient ce que monsieur Lachance vous a dit hier,
13 là, quand on regarde... évidemment, on n'a pas une
14 prévision jusqu'en deux mille trente (2030), mais
15 quand on regarde une prévision quatre ans, la plus
16 récente qu'on a, ce qu'on voit c'est effectivement
17 une certaine décroissance et une certaine stabilité
18 au niveau des ventes grande entreprise. Évidemment,
19 ça dépend si on regarde la perspective avec ou sans
20 le grand client de la métallurgie, là, évidemment
21 qui peut soit pencher... Évidemment, si on a le
22 grand client de la métallurgie, on parle plus d'une
23 stabilité des volumes, une légère croissance.
24 Sinon, bien on parle d'une légère décroissance.

25 Q. [3] O.K. Merci. Et je présume qu'Énergir a une

1 stratégie de marketing qui vise à augmenter ses
2 ventes dans les secteurs résidentiels et
3 commercial? Si oui, pouvez-vous nous la décrire?

4 R. Bien écoutez, je vous dirais que, t'sais, il y a
5 quand même un changement qui est en cours. À votre
6 question il y a quelques années je vous dirais,
7 effectivement, on faisait des efforts marketing, si
8 on peut les appeler comme vous, là, pour
9 effectivement... l'objectif c'était de raccorder le
10 plus de clients évidemment rentables pour être en
11 mesure de générer des baisses tarifaires et de
12 soutenir une croissance, là, de la demande.

13 Évidemment, bon, comme monsieur Lachance
14 vous a... vous a présenté hier, en a discuté avec
15 vous, il y a quand même un changement important. Il
16 y a un changement important dans les politiques
17 gouvernementales. Évidemment Énergir aussi évolue à
18 travers ces nouvelles politiques-là. On veut faire
19 partie de la solution, on est... on croit
20 qu'effectivement on a un rôle à jouer dans la
21 transition énergétique. Je vous dirais qu'il y a un
22 transfert de la vente je vous dirais de gaz naturel
23 vers maximisation de la valeur. Donc, est-ce qu'on
24 est capable effectivement de raccorder des clients,
25 mais avec autre chose qu'uniquement du gaz naturel

1 fossile? Donc, la stratégie ici c'est vraiment la
2 biénergie, le gaz naturel renouvelable. Évidemment,
3 ce que ça va faire à court terme c'est évidemment
4 probablement réduire les... le nombre de nouveaux
5 clients qu'on va raccorder, mais ceux qu'on va
6 raccorder bien on espère qu'évidemment qu'ils
7 puissent générer des baisses tarifaires. C'est
8 toujours l'objectif. Mais évidemment aussi réduire
9 les gaz à effet de serre et en utilisant évidemment
10 les outils, là, qui sont à notre disposition ou qui
11 vont être notamment à notre disposition dans le
12 futur, tel que la biénergie pour le marché
13 commercial, institutionnel.

14 Donc, l'idée ici c'est vraiment de dire :
15 bien oui, on va raccorder des clients, mais on va
16 raccorder des clients qui vont, oui, générer des
17 baisses tarifaires, mais qui vont aussi permettre
18 de réduire les gaz à effet de serre. Donc ici, on a
19 vraiment une force de vente qui va devoir
20 tranquillement pas vite s'adapter, puis devenir des
21 conseillers en énergie et en transition
22 énergétique.

23 Donc, c'est dans ce contexte-là, comme
24 monsieur Lachance vous l'a dit, hier, qu'on va
25 arrêter de subventionner un certain marché.

1 Évidemment, comme monsieur Lachance vous l'a dit,
2 on a l'obligation de desservir.

3 Cela dit, on n'a pas une obligation de
4 donner des aides financières à tous nos clients,
5 dans tous les marchés. Donc, ça, c'est quelque
6 chose qui va s'opérer qui va avoir, évidemment, un
7 impact.

8 On vous a aussi déposé dans le dossier
9 tarifaire, le programme CASEP, qu'il y a un suivi
10 qui a été demandé par la Régie. Où c'est que, dans
11 ce contexte-là, on va aussi, de plus, utiliser le
12 programme CASEP pour la conversion de mazout dans
13 le marché résidentiel.

14 Q. **[4]** Juste, si on fait abstraction de la question
15 des stratégies basées sur pas nécessairement
16 abstraction. Mais la question, c'est
17 qu'indépendamment de l'énergie GNR, est-ce que je
18 présume qu'Énergir vise toujours à augmenter ses
19 ventes dans les secteurs résidentiel et commercial
20 ou si ça n'est plus le cas?

21 R. Bien, écoutez, si on veut atteindre les cibles que
22 la planète se donne, que les gouvernements
23 canadiens et québécois se donnent, qu'Énergir aussi
24 se donne comme objectif de décarbonation, bien,
25 comme je viens de vous le mentionner, il va falloir

1 ralentir la conversion ou le raccordement de
2 clients de gaz naturel fossile.

3 Tout client de gaz naturel fossile qu'on va
4 rajouter sur le système, bien, évidemment, c'est un
5 client qu'on va devoir décarbonner. Donc,
6 évidemment, il y a une transition qui s'opère, ce
7 n'est pas du jour au lendemain. Évidemment, pour
8 décarboner des clients, ça nous prend des
9 solutions, ça nous prend du GNR.

10 Donc, c'est là-dessus qu'on travaille. Et,
11 tranquillement pas vite, on voit effectivement
12 qu'on va devoir opérer un changement qui est déjà
13 débuté, puis qui risque, évidemment, de
14 s'accélérer. C'est notre lecture de la situation de
15 la réduction des gaz à effet de serre au niveau
16 mondial.

17 Q. [5] O.K. Donc, si je comprends bien,
18 essentiellement, votre stratégie de marketing est
19 en mutation. Et ça veut dire qu'à l'avenir, vous ne
20 visez pas nécessairement à augmenter les ventes
21 dans les secteurs résidentiel et commercial?

22 R. De gaz naturel d'origine fossile, effectivement.
23 Puis évidemment, il y a des réglementations, il y a
24 des lois. On a parlé de la Ville de Montréal,
25 notamment.

1 Donc, par le fait même, effectivement, par
2 une volonté d'Énergir ou une obligation
3 législative, je crois que votre lecture est bonne,
4 évidemment, pour ce qui est du gaz naturel fossile.

5 Par contre, notre intention c'est de
6 maintenir le plus possible de volumes et de clients
7 sur le système pour qu'on puisse, évidemment,
8 éviter des hausses tarifaires importantes qui nous
9 amèneraient dans ce qu'on appelle ultimement la
10 spirale de la mort. Mais c'est vraiment l'objectif,
11 ici. Donc, oui pour le gaz naturel fossile.

12 Q. **[6]** O.K. Savez-vous c'est quoi l'impact anticipé de
13 l'offre biénergie sur les volumes de vente pour les
14 années vingt, vingt-trois (2023), vingt, vingt-
15 quatre (2024) et vingt, vingt-cinq (2025)?

16 Puis si vous n'êtes pas en mesure de
17 répondre, peut-être que je le demanderais, par le
18 biais d'un engagement. Mais peut-être que vous avez
19 déjà accès à ces chiffres-là?

20 R. Si vous me laisser quelques minutes. En fait, je
21 pense que c'est l'ACIG qui a déposé au dossier, ce
22 matin, le plan d'approvisionnement gazier du
23 dossier tarifaire deux mille vingt-trois (2023).

24 Je ne sais pas si nos procureurs pourraient
25 vous donner la cote, parce que je n'ai pas été bon,

1 ce matin, avec la cote que la Régie a donnée. Mais
2 à l'intérieur de ce dossier-là, il y a
3 effectivement une prévision.

4 Q. Oui, c'est ACIG-0073.

5 R. Parfait. Donc, laissez-moi quelques secondes. Donc,
6 évidemment, c'est ça, je l'ai trouvé en même temps
7 que toi, Vincent. Donc, à la page 26 du document en
8 question. Vous allez constater qu'il y a une ligne
9 qui s'appelle « Transfert vers l'électricité
10 attribuable à la biénergie ». O.K., je vais
11 attendre qu'on projette. Donc, ligne... le tableau
12 17, effectivement.

13 Donc, c'est ça, vous voyez la ligne. La
14 première partie, la ligne 4, « Transfert vers
15 l'électricité attribuable à la biénergie ». Donc,
16 vous le voyez aussi pour chacune des années, dans
17 les lignes 13, 22 et compagnie.

18 Donc évidemment, au début on voit que les
19 volumes sont évidemment très petits, en termes de
20 volume. Et avec l'accélération de l'offre biénergie
21 dans les prochaines années et la phase 2 qui va
22 s'ajouter, bien on voit une accélération de la
23 perte volumétrique en lien avec l'offre biénergie.

24 Q. [7] O.K. Merci. Et, globalement, est-ce que l'offre
25 biénergie modifie la stratégie d'approvisionnement

1 d'Énergir?

2 R. Vous m'entendez?

3 Q. **[8]** Oui, mais je ne vous vois pas.

4 R. Ah! Vous ne me voyez pas? Pourtant, ma caméra est
5 (inaudible).

6 Q. **[9]** Non, mais c'est peut-être juste parce qu'il y a
7 un nombre limité de caméras qui apparaissent.

8 R. O.K. Donnez-moi une seconde.

9 Q. **[10]** Ah! Oui. Là, oui. Je ne vous entends pas,
10 Maître Ouellet.

11 M. VINCENT REGNAULT :

12 R. Là, est-ce que vous m'entendez? Moi, je pourrais au
13 moins...

14 Q. **[11]** Oui, Monsieur Regnault, il n'y a pas de
15 problème...

16 R. ... répondre à la question.

17 Q. **[12]** ... je vous entends très bien.

18 R. Donc, au niveau de la stratégie
19 d'approvisionnement, là, peut-être deux aspects qui
20 sont importants. Évidemment, il y a une question
21 volumétrique, mais il y a une question d'outils
22 d'approvisionnement. Donc, au niveau volumétrique,
23 évidemment, on voit une réduction des volumes au
24 fil des ans, de l'ordre qui est indiqué à cet
25 endroit-là, ce qui va avoir un impact sur la

1 stratégie d'acquisition de la molécule de gaz
2 naturel au fil des ans.

3 Par contre, au niveau de la stratégie, des
4 outils d'approvisionnement, ça ne devrait pas avoir
5 d'impact ou un impact relativement mineur. Dans la
6 mesure où l'offre de biénergie fait en sorte
7 qu'Énergir continue à desservir l'ensemble de sa
8 clientèle en journée de pointe, ce qui fait en
9 sorte, donc, que les... les barèmes... les
10 paramètres qui fixent la quantité d'outils
11 d'approvisionnement dont on doit disposer - soit la
12 journée de pointe, soit l'hiver extrême - vont
13 demeurer les mêmes.

14 Donc, ça a un peu d'effet sur la molécule,
15 l'achat de molécule, mais pas d'effet sur la
16 structure d'approvisionnement ou les... la quantité
17 d'outils à disposer.

18 Q. **[13]** D'accord. Merci. Donc, ma question : la
19 demande qui a été déposée, le cinq (5) novembre
20 deux mille vingt et un (2021), est-ce qu'elle était
21 basée sur l'hypothèse que le programme biénergie
22 allait être approuvé par la Régie?

23 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

24 R. Le cinq (5) novembre, vous parlez du dossier qu'on
25 est actuellement devant vous, là, le dossier du

1 taux de rendement?

2 Q. **[14]** Exactement. Oui, oui, c'est la demande par
3 laquelle, finalement, les trois compagnies...

4 R. O.K. C'est...

5 Q. **[15]** ... demandent.

6 R. ... la demande, mais ce n'est pas une demande...
7 une prévision de la demande, là.

8 Q. **[16]** Non, non, non. Je parle de...

9 R. Il n'y a pas de prévision de la demande dans le
10 dossier du taux de rendement, là.

11 Q. **[17]** Je parle de la demande... dans un langage
12 juridique. La demande officielle du taux de
13 rendement, qui a été déposée à la Régie.

14 R. O.K. Mais je ne suis pas sûr de vous suivre, au
15 niveau de votre question, quel est le lien entre
16 une prévision...

17 Q. **[18]** Bien...

18 R. ... de la demande avec la biénergie et le dossier
19 du taux de rendement, là.

20 Q. **[19]** Bien, au fond, ce que... ma question, c'est
21 simple, c'est : est-ce que le taux demandé, qui
22 était dix pour cent (10 %), qui est dans la demande
23 initiale des trois compagnies - bien, dix pour cent
24 (10 %) c'est pour Énergir, là, je tiens à préciser,
25 et pour Gazifère. Est-ce que ce taux-là, qui a été

1 demandé, tenait compte de biénergie ou non? C'est
2 juste ça, ma question.

3 R. Donc... Bien, écoutez, au niveau de la
4 détermination du pourcentage du taux de rendement,
5 évidemment je vais m'en remettre aux experts qui
6 vont nous suivre, dont Toby au niveau du taux de
7 rendement... pardon, de l'évaluation des risques,
8 par la suite.

9 Mais évidemment, comme vous avez vu hier,
10 on... tant la preuve de Aviseo, ce qu'elle
11 regardait, les différents risques québécois, il y
12 avait évidemment dans la transition énergétique
13 notamment la biénergie, là, qui avait été adressée.
14 Et, évidemment, c'est quelque chose qui est
15 considéré par notre expert en risque pour arriver à
16 une recommandation, là, qui nous mène à la
17 proposition de l'experte au dossier, de dix pour
18 cent (10 %).

19 Q. **[20]** O.K. Seriez-vous d'accord à dire que le
20 programme biénergie réduit considérablement le
21 risque d'affaires d'Énergir?

22 R. Bien écoutez, moi, je vous dirais qu'ici c'est une
23 question d'expert. Est-ce que ça... ça réduit le
24 risque? Je vous dirais que je pourrais reprendre ce
25 qu'Éric vous a dit hier matin en ouverture. Donc,

1 évidemment on a un risque de transition
2 énergétique. Ce risque-là s'accélère. Il y a
3 beaucoup évidemment d'incertitude, beaucoup de
4 pression sur le gaz naturel fossile. Évidemment, on
5 ne reste pas les bras croisés, on veut faire partie
6 de la solution. Évidemment, on veut s'assurer
7 d'avoir le plus de volume, de clients possible,
8 surtout de revenus sur notre réseau pour préserver
9 dans une juste mesure les tarifs, pour rester
10 compétitif et pour réussir à maintenir nos
11 actifs... la pérennité de nos actifs. Donc,
12 maintenant évidemment toutes les différentes
13 mesures qu'on met en place pour décarboner le
14 réseau et l'économie, évidemment viennent, si vous
15 voulez, influencer la rapidité puis est-ce
16 qu'évidemment on va être en mesure d'atteindre la
17 décarbonation en maintenant notre réseau pérenne
18 (sic) et maintenant des tarifs qui sont
19 compétitifs. La réponse c'est oui, on l'espère.
20 C'est pour ça qu'on veut faire partie de la
21 solution.

22 Maintenant, il demeure évidemment beaucoup
23 d'incertitude, ça fait qu'on a discuté hier matin.
24 Et dans le but de l'opérationnalisation des
25 différentes mesures, lorsqu'on va être en mesure

1 d'avoir le nombre... la quantité de GNR au prix qui
2 nous permet de demeurer compétitif, c'est toutes
3 des incertitudes qui sont dans nous et ces
4 incertitudes-là évidemment demeurent.

5 Q. **[21]** O.K. Mais disons ma question portait
6 spécifiquement sur le programme biénergie, pas sur
7 les autres aspects que vous venez de mentionner.
8 Évidemment, je ne vous demande pas une opinion en
9 tant qu'expert, mais plus en tant que
10 responsable... j'ai oublié votre titre, excusez-
11 moi, si vous pouvez me répéter votre titre au sein
12 d'Énergir, Monsieur Tremblay?

13 R. Je suis responsable de la réglementation.

14 Q. **[22]** O.K. De la réglementation, c'est ça. Alors
15 selon votre expérience, votre connaissance, est-ce
16 que vous diriez que le programme biénergie réduit
17 le risque d'affaires d'Énergir?

18 R. Bien je... je pensais avoir été clair, je vais le
19 reprendre différemment, là. Est-ce que... c'est
20 toujours une question de perspective. Est-ce que ça
21 réduit le risque? Je pense que la réponse c'est
22 oui. Mais par rapport à quelle situation ou à
23 quel... à quel moment on se compare? Donc,
24 évidemment, ce qu'on vous dit c'est qu'il y a le
25 risque de la transition énergétique. Ce risque-là a

1 beaucoup évolué dans les dix (10) dernières années,
2 il va probablement évoluer encore dans les
3 prochains mois, les prochaines années. On voit que
4 ça s'accélère. Donc, on a un nouveau risque, on a
5 un risque qui s'accélère et qui était beaucoup
6 moins ou peu présent il y a dix (10) ou quinze (15)
7 ans.

8 Maintenant, évidemment on met en place des
9 mesures. On espère qu'elles vont fonctionner.
10 Toutes proportions gardées, si effectivement la
11 biénergie fonctionne comme on a prévu, elle réduit
12 effectivement ce risque-là, mais est-ce qu'elle
13 élimine le risque? La réponse c'est non.

14 Q. **[23]** Mais on s'entend donc, qu'il y a une réduction
15 du risque par rapport à... causé par le programme
16 biénergie.

17 R. Bien il y a une réduction du risque, mais
18 évidemment si on n'avait pas la transition
19 énergétique ce risque... ce risque-là n'existerait
20 pas et on ne serait pas obligé de le mitiger. Donc,
21 toute chose étant égale, le risque va quand même
22 être mitigé, mais il va demeurer. Puis évidemment,
23 l'offre biénergie on a quand même une baisse. Oui,
24 de nos volumes, mais on a aussi une baisse de nos
25 revenus. Ça ne comble pas cent pour cent (100 %)

1 des écarts. Et encore faut-il réussir à convaincre
2 les clients de participer à l'offre biénergie.
3 Évidemment, on va faire les efforts en ce sens avec
4 Hydro-Québec, mais évidemment les clients n'ont pas
5 une obligation de convertir vers la biénergie. Les
6 clients vont pouvoir aussi faire le choix d'aller
7 cent pour cent (100 %) électrique, ça a été
8 mentionné par monsieur Lachance hier.

9 Donc, évidemment ici, si effectivement
10 l'offre biénergie fonctionne bien, qu'on réussit à
11 atteindre les différentes cibles, oui, ça va
12 réduire le risque de la transition énergétique,
13 mais ça ne l'éliminera pas.

14 Q. **[24]** En tout cas, selon votre plan
15 d'approvisionnement il y a clairement un impact du
16 côté de biénergie.

17 R. Bien il y a un impact à la baisse sur, évidemment,
18 les volumes livrés. Puis il va aussi y avoir un
19 impact sur les revenus qui vont, évidemment,
20 générer des hausses tarifaires. Parce que, comme je
21 vous le dis, l'entente au niveau de la
22 compensation, ne couvre pas cent pour cent (100 %)
23 des revenus.

24 Q. **[25]** Oui, mais si ça un impact sur les
25 approvisionnements, c'est parce que vous prévoyez

1 qu'il y aura une bonne adhésion au programme, est-
2 ce que je me trompe?

3 R. Bien, ma compréhension, c'est ce qui est dossier,
4 qu'on a déposé dans le dossier tarifaire qui est
5 pour être évalué devant la Régie de l'énergie,
6 prochainement, et qui est en cours présentement au
7 niveau, notamment, des demandes de renseignement.

8 Mais notre compréhension, c'est ce qui a
9 été modalisé et ce qui avait été présenté dans le
10 dossier de la biénergie. Donc, évidemment, ce que
11 je comprends, c'est nos objectifs qu'on s'est
12 donnés avec Hydro-Québec.

13 Q. **[26]** O.K. J'ai quelques questions au niveau d'une
14 politique de la Ville de Montréal qui a été évoquée
15 par monsieur Lachance. Cette nouvelle politique
16 exige que tout bâtiment de moins de deux mille
17 mètres carrés (2 000 m²) en vingt, vingt-quatre
18 (2024), et tout nouveau bâtiment en vingt, vingt-
19 cinq (2025), doit être chauffé avec des énergies
20 renouvelables.

21 Monsieur Lachance a dit que trente-cinq
22 pour cent (35 %) des revenus d'Énergir proviennent
23 de clients sur le territoire de la Ville de
24 Montréal, et que la nouvelle politique allait
25 avoir, donc, un impact sur les revenus d'Énergir.

1 Afin d'évaluer l'impact de cette politique
2 sur les revenus d'Énergir, à partir de vingt,
3 vingt-quatre (2024), vingt, vingt-cinq (2025), et
4 ce, pour les cinq dernières années historiques, je
5 vous demanderais, par le biais d'un engagement, de
6 fournir les réponses aux questions suivantes.

7 De nous fournir, sous forme d'engagement,
8 premièrement, le nombre et la proportion des
9 nouveaux clients d'Énergir qui proviennent de
10 bâtiments de moins de deux mille mètres carrés
11 (2 000 m²) situés sur le territoire de la Ville de
12 Montréal.

13 Et, deuxièmement, le nombre et la
14 proportion des nouveaux clients d'Énergir provenant
15 de bâtiments de plus de deux mille mètres carrés
16 (2 000 m²), toujours sur le territoire de la Ville
17 de Montréal.

18 Je n'ai pas du tout noté, Madame la
19 Greffière, on est rendu où dans les engagements.
20 Alors, je me fie à vous pour la numérotation.

21 LA GREFFIÈRE :

22 C'est l'engagement numéro 2.

23 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

24 2, O.K.

25

1 E-2 (EGI) Fournir le nombre et la proportion des
2 nouveaux clients d'Énergir qui
3 proviennent de bâtiments de moins de
4 2000m (2) situés sur le territoire de
5 la Ville de Montréal ainsi que le
6 nombre et la proportion des nouveaux
7 clients d'Énergir provenant de
8 bâtiments de plus de 2000m(2) (demandé
9 par OC).

10

11 R. On a eu la discussion. Donc, on peut valider, mais
12 je ne suis pas sûr qu'on ait l'information parce
13 que là, on parle de mètres carrés de bâtiments, là.

14 Donc, nous, on a évidemment des
15 consommations en mètres cubes. Mais je ne crois pas
16 qu'on va être en mesure de fournir une information
17 sur le nombre de bâtiments au gaz, admettons, de
18 moins de deux mille... deux cent mètres carrés
19 2200m (2), je crois que vous avez dit. Je ne crois
20 pas qu'on ait ce type d'information. Il faudrait
21 valider, là.

22 Q. [27] O.K. Vous comprenez que j'essaie de chiffrer
23 un peu le propos de monsieur Lachance à l'effet que
24 ça allait avoir un impact sur les revenus. Donc,
25 c'était une donnée.

1 Évidemment, si vous ne l'avez pas, cette
2 donnée-là, bien, vous me le direz dans votre
3 réponse à l'engagement. Mais on essaie, donc, de
4 clarifier c'est quoi l'impact sur les revenus.

5 Évidemment, si vous avez d'autres données
6 qui peuvent éclairer la Régie à ce sujet, bien...

7 R. C'est quand même assez granulaire, là. Je veux
8 dire...

9 Q. **[28]** Oui.

10 R. Je pense que monsieur Lachance nous a quand même
11 donné des données au niveau du nombre de revenus
12 qu'on avait dans la région de Montréal. Par la
13 suite, bien, évidemment, je pense que l'information
14 parle.

15 Q. **[29]** D'accord.

16 R. Donc, je vais toujours validé. Si l'information est
17 disponible, je serai agréablement surpris.

18 Q. **[30]** D'accord. Alors, on va l'attendre, voilà.

19 Maintenant, j'avais quelques questions pour...

20 Merci, Monsieur Tremblay. J'avais quelques
21 questions pour Gazifère.

22 Alors, bonjour Monsieur Trahan.

23 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

24 R. Bonjour.

25 Q. **[31]** Je vous réfère... Madame la Greffière, si

1 c'est possible de mettre la pièce B-0203 à l'écran.
2 Puis ça, c'est les réponses que vous avez fournies
3 aux demandes de renseignement d'Option
4 Consommateurs. Je suis à la page 2, donc la réponse
5 à 2.1. Donc, à la question :

6 Veuillez indiquer si les activités
7 réglementées de Gazifère, telles que
8 l'achat du transport par pipeline et
9 de capacité d'entreposage, sont liées
10 à celle d'Enbridge qui distribue le
11 gaz.

12 (Naturellement dans la région d'Ottawa). Et votre
13 réponse :

14 Gazifère obtient tous ses services
15 d'approvisionnement gazier, à
16 l'exception du gaz naturel
17 renouvelable (GNR), d'Enbridge par le
18 biais du tarif 200.

19 Puis là, vous précisez :

20 Fourniture du gaz naturel incluant le
21 gaz de compression; Transport sur
22 TCPL; Équilibrage.

23 Merci, vous pouvez l'enlever de l'écran, Madame la
24 Greffière, ça va aider le visionnement pour tout le
25 monde. Donc, je prends... Évidemment, je comprends

1 que Gazifère est une filiale d'Enbridge. Êtes-
2 vous... Est-ce que... Je comprends aussi
3 qu'Enbridge est le plus gros distributeur de gaz
4 naturel, au Canada?

5 R. Oui, je pense que vous avez raison.

6 Q. **[32]** D'accord. Savez-vous si... Bien, j'ai compris
7 dans vos fonctions, Monsieur Trahan, que vous êtes
8 directeur des opérations pour l'Est de l'Ontario,
9 pour Enbridge également?

10 R. Oui.

11 Q. **[33]** D'accord. Est-ce que vous pouvez nous dire si
12 l'évolution historique des ventes de Gazifère sont
13 similaires à celles de la région d'Ottawa?

14 R. Ah, totalement pas.

15 Q. **[34]** Non?

16 R. Non.

17 Q. **[35]** O.K. Et puis, pouvez-vous nous dire si la
18 stratégie de développement de Gazifère est liée à
19 celle d'Enbridge, pour la région d'Ottawa?

20 R. Absolument pas. Gazifère est une entreprise unique,
21 qui vit sur le territoire du Québec, avec une
22 clientèle particulière, c'est-à-dire une clientèle
23 influencée par la culture québécoise, la culture
24 énergétique québécoise, avec un environnement
25 réglementaire et d'affaire totalement différent de

1 ce qui se passe en Ontario.

2 Et également avec des réglementations
3 différentes qui s'appliquent directement. Je peux
4 vous donner un exemple bien simple. Je ne sais pas
5 si vous connaissez le projet Zibi? Le projet Zibi,
6 c'est un grand projet de développement entre
7 l'Ontario et le Québec, sur les îles entre... sur
8 la rivière des Outaouais, entre le Québec et
9 l'Ontario.

10 Dans ce projet-là, qui a pour objectif
11 d'être vert, d'être LEED, tout le côté Québec est
12 développé avec le gaz naturel pour la chauffe, pour
13 la mise en place des édifices.

14 Mais lorsqu'arrivera le temps où ces
15 édifices-là seront matures, c'est-à-dire qu'ils
16 seront utilisés, tout le chauffage résidentiel
17 sera... n'utilisera pas le gaz naturel, puisque
18 dans la réglementation LEED, au Québec, on
19 n'utilise pas le gaz naturel pour ce type de
20 bâtiments là. À quel...

21 Q. **[36]** Je vais vous interrompre, Monsieur Trahan.

22 R. Non, je vais compléter pour vous compléter, parce
23 que...

24 Q. **[37]** Parce que ça n'a vraiment pas rapport avec la
25 question.

1 R. ... vous avez posé la question. Ah, ça a tout à
2 fait rapport, je m'excuse, Monsieur David. À
3 quelques mètres de là, juste en face, en Ontario,
4 dans le même projet, le même développeur, eux ils
5 utilisent du gaz naturel pour chauffer le
6 résidentiel.

7 Alors, vous me dites : « Est-ce que vous
8 avez la même stratégie d'affaires, est-ce que vous
9 avez les mêmes résultats en Ontario et au Québec? »
10 Dans un projet, à quelques mètres, un face à
11 l'autre, la stratégie et le développement du gaz
12 naturel est complètement différent. Et cela, c'est
13 quelques mètres entre les deux.

14 Alors, c'est juste pour bien expliquer que,
15 ce qui se passe en Ontario, ce qui se passe au
16 Québec, du point de vue de Gazifère et d'Enbridge,
17 c'est complètement différent. La stratégie
18 d'affaires est complètement différente, la vitesse
19 à laquelle la transition énergétique se fait au
20 Québec est une vitesse fulgurante, comparativement
21 à ce qui se passe du côté d'Ottawa.

22 Et donc, on se doit de prendre des actions,
23 du côté de Gazifère, à une vitesse beaucoup plus
24 grande que celles qui doivent se prendre du côté de
25 l'Ontario, malgré qu'il y a aussi la transition

1 énergétique qui se fait du côté ontarien, mais pas
2 à la même vitesse et pas à la même capacité.

3 Et ensuite, bon, il y a la petitesse de
4 Gazifère, dans laquelle on doit travailler avec
5 notre réalité à nous, dans laquelle, bien entendu,
6 on n'a pas nécessairement toutes les expertises
7 qu'Enbridge possède, pour être capable de faire
8 cette transition-là. Et on se doit de s'adapter à
9 cette réalité-là.

10 Alors, la réponse, parce que la question
11 est très, très précise, est-ce que c'est différent,
12 la réponse : elle est excessivement différente, la
13 stratégie, entre ce qui se passe du côté Québec et
14 ce qui se passe du côté Ottawa.

15 Q. [38] Bien, ce n'était pas exactement ça, ma
16 question, mais... Et honnêtement, je vais...
17 T'sais, je suis un peu surpris de votre réponse,
18 étant donné que vous êtes directeur des opérations
19 pour l'Est de l'Ontario pour Enbridge.

20 Alors, je veux juste être bien sûr que,
21 essentiellement, vous n'êtes pas capable de nous
22 expliquer c'est quoi... comment se compare
23 l'historique des ventes de Gazifère à, par exemple,
24 à Gatineau, comparativement à la région d'Ottawa,
25 et vous n'êtes pas capable d'expliquer à la Régie

1 la stratégie... comment la stratégie de
2 développement de Gazifère diffère de celle
3 d'Enbridge à Ottawa. C'est bien ça votre réponse?

4 R. Non, c'est... c'est très drôle, ce que vous venez
5 de faire là, puisqu'en réalité, ce n'est pas du
6 tout ce que je viens de dire. La stratégie de
7 Gazifère, c'est une stratégie qui est prise dans un
8 environnement réglementaire de transition
9 énergétique excessivement fulgurante et rapide.

10 Une stratégie réglementaire et d'affaires
11 complètement différente. On se souviendra que
12 Gazifère doit... a également une activité non
13 réglementée, qui est la location d'équipement, et
14 qui se sert de la location d'équipement pour être
15 capable de faire les ventes, notamment dans le
16 secteur résidentiel, dans le secteur du petit
17 commercial. Quelque chose qui n'existe pas du tout
18 du côté de l'Ontario.

19 Du côté de l'Ontario, ils n'ont pas de
20 force de vente. Du côté du Québec, on se doit
21 d'avoir une force de vente et d'offrir des aides
22 financières pour être capable de développer notre
23 secteur de distribution de gaz naturel. Situation
24 qui n'existe pas du tout du côté de l'Ontario. En
25 Ontario, l'activité réglementée, non réglementée

1 sont totalement différentes et c'est dans le marché
2 libre qu'on retrouve les gens qui font de la
3 location d'équipement. Du côté Québec il y a
4 d'autres acteurs qui peuvent également faire de la
5 location d'équipement du côté Québec, mais Gazifère
6 utilise les deux éléments pour être capable de
7 faire son offre commerciale pour être capable de
8 développer son marché.

9 Ensuite quand on parle de la consommation
10 par résidence, du côté d'Ottawa on est plus dans le
11 deux mille cinq cents (2500 m³), deux mille huit
12 cents mètres (2800 m³) par résidence. Pourquoi?
13 Parce que du côté de l'Ontario les gens qui
14 utilisent le gaz naturel vont utiliser le gaz
15 naturel pour toutes les activités possibles, c'est-
16 à-dire : la sécheuse, la cuisinière, le chauffe-
17 eau, la fournaise, le chauffe-patio, le chauffe-
18 piscine. Du côté Québec, on est plus dans le quinze
19 cents (1500) à dix-huit cents (1800) dans une
20 maison régulière, là. Des fois on frôle le deux
21 mille (2000). Pourquoi? Parce que les gens vont
22 avoir le chauffe-eau, la fournaise et
23 habituellement ça va s'arrêter là. Dans quelques
24 résidences, on aura quelques... quelques appareils
25 additionnels.

1 Alors pourquoi? Parce que la culture de
2 consommation, la culture énergétique est
3 complètement différente. Du côté de l'Ontario, on a
4 une situation ou est-ce que... je vais vous donner
5 un exemple, là, c'est très... très vulgarisé ici,
6 mais... Chauffer électrique... chauffer au gaz
7 naturel en Ontario on parle de six cent dollars
8 (600 \$), chauffer électrique à peu près deux mille
9 quatre cents (2400 \$). Lorsqu'on fait la même chose
10 au niveau Québec, on est à peu près à huit cents
11 dollars (800 \$) versus mille deux cents dollars
12 (1200 \$), prix d'il y a quelques années, là, au gaz
13 naturel, électricité. La situation compétitive est
14 totalement différente. Ce qui fait qu'au niveau de
15 l'Ontario les gens appellent pour se mettre au gaz
16 naturel, alors que côté Québec on se doit de
17 travailler pour être capable de mettre les gens au
18 gaz naturel. Alors quand vous me dites (inaudible).

19 Q. **[39]** Je vais... je vais poser ma prochaine
20 question, si vous permettez, Monsieur Trahan, parce
21 que là...

22 R. Très bien. Mais je crois savoir ce qui se passe.

23 Q. **[40]** Honnêtement, là, c'est... Ça va être assez
24 long comme contre-interrogatoire, là, si... sinon.
25 Ça fait que la prochaine question : Gazifère

1 prévoit-elle une hausse des ventes pour les années
2 vingt vingt-trois (2023) à vingt vingt-cinq (2025)?

3 R. On a une légère hausse des ventes qui est prévue au
4 niveau des... des ventes. Ces ventes-là sont
5 malheureusement plus... plus faibles que ce qu'on
6 prévoyait, puis ce qu'on voit à l'arrivée... Vous
7 savez, la transition énergétique, elle amène...
8 elle amène une gradation des éléments -
9 initialement, on a parlé d'efficacité énergétique -
10 élément qui a peu ou pas d'impact chez les
11 distributeurs puisqu'ultimement on conserve les
12 clients. Bon, les tarifs montent, mais le client
13 souvent va... va avoir une charge financière
14 moindre parce qu'au total il y a de l'efficacité
15 énergétique.

16 Deuxième élément, c'étaient les offres
17 commerciales qui ont commencé à rentrer pour amener
18 les gens à sortir d'une source d'énergie. Le
19 troisième, c'est la coercition. Et cet élément-là,
20 on commence à le vivre. Il y avait un projet, un
21 très gros projet du gouvernement fédéral, un
22 million de mètres cubes (1 Mm3), c'est point cinq
23 pour cent (0,5 %) de nos volumes. Il s'en va
24 complètement à l'électricité, on l'a perdu parce
25 que le gouvernement fédéral a une règle au Québec :

1 tout s'en va électrique lorsqu'il y a un nouveau
2 bâtiment. Le gouvernement fédéral est en train
3 d'investir cinq milliards de dollars (5 G\$)
4 actuellement pour mettre en place un système de
5 chauffage pour éliminer le gaz naturel du côté
6 Québec. On parle de cinq millions de mètres cubes
7 (5 Mm³) qui sont à risque à peu près en vingt-six
8 (26), vingt-sept (27), lorsque le travail sera
9 complété. Cinq milliards de dollars (5 G\$), là,
10 c'est énormément d'argent qui est mis en place. Le
11 projet Zibi, je vous ai parlé, on perdu plusieurs
12 centaines de clients résidentiels qui auraient été
13 au gaz.

14 Alors on a une croissance, puis comme vous
15 le voyez dans le document que vous avez transmis,
16 là, c'est une croissance relativement faible. On
17 parle de quatre (400), cinq cents (500) clients
18 aujourd'hui, on était... on a déjà atteint les deux
19 mille cinq cents (2500) clients de plus par année
20 dans les années précédant l'évolution de la
21 transition énergétique. Alors il y a plusieurs
22 phénomènes, il n'y a pas juste la transition
23 énergétique, mais la transition énergétique est un
24 élément qui vient limiter et réduire la croissance
25 que nous vivons actuellement.

1 Q. [41] D'accord, merci. Je voulais juste revenir sur
2 le programme biénergie et clarifier un peu les
3 intentions de Gazifère par rapport à ça. Est-ce que
4 Gazifère compte s'associer à Hydro-Québec pour
5 proposer à ses clients une offre biénergie comme
6 celle d'Énergir?

7 R. C'est quelque chose qu'on réfléchit. Il n'y a pas
8 nécessairement d'obligation là-dessus. On a une
9 stratégie, il y a une réalité qui est différente.
10 Comme je l'ai mentionné hier, nous sommes un petit
11 distributeur, donc la possibilité d'être à cent
12 pour cent (100 %) GNR pour nous c'est une
13 possibilité réelle. C'est plus un problème au point
14 de vue économique, c'est l'autre élément de la
15 transition énergétique qui est complexe, c'est-à-
16 dire l'aspect compétitif.

17 Pour ce qui est de la transition
18 énergétique associée avec Hydro-Québec et le
19 gouvernement du Québec, c'est une autre
20 particularité pour Gazifère, c'est plus difficile
21 pour nous de rentrer en contact et de monter des
22 programmes de cette nature-là. Alors dans cet ordre
23 d'idée-là ce qu'on fait actuellement, c'est qu'on
24 regarde les succès et l'évolution du projet,
25 dépendamment de la réalité et du fonctionnement, on

1 verra si on est capable de s'attacher et de faire
2 quelque chose de similaire dans le futur. Mais on a
3 toujours notre option B, là, qui est de pousser
4 plus fort sur le GNR, ce qu'on a déjà commencé à
5 faire depuis quelques années.

6 Q. **[42]** O.K. Puis avez-vous un échéancier par rapport
7 à cette réflexion que vous êtes en train de faire?

8 R. L'échéancier va être très dépendant des résultats
9 du... d'Énergir et d'Hydro-Québec et également de
10 la volonté du gouvernement. Parce qu'en arrière de
11 tout ça c'est le gouvernement provincial qui met
12 les sous pour notamment les équipements. Et ça,
13 bien nous on n'a pas été appelés par le
14 gouvernement à cet égard-là, jusqu'à ce jour.
15 Alors, ça, c'est une autre...

16 Il y a plusieurs éléments qu'on regarde.
17 L'évolution de Gazifère, là, on faisait juste faire
18 la distribution du gaz, relativement tranquille.
19 Maintenant, il faut faire partie du monde de la
20 discussion avec les gouvernements pour mettre en
21 place des programmes. Ce n'est pas quelque chose
22 qui se fait facilement.

23 Alors, c'est pour ça que pour nous, c'est
24 plus facile d'attendre les résultats. Quand les
25 résultats seront bons, fonctionnels, ça sera plus

1 facile de passer à la photocopieuse, comme on le
2 dit, et de faire en sorte que tout s'aligne pour
3 qu'on puisse faire la même chose.

4 Q. **[43]** D'accord. Je vous pose un peu la même question
5 que j'ai posée tantôt à monsieur Tremblay. La
6 demande que Gazifère a déposée, le cinq (5)
7 novembre vingt, vingt et un (2021), est-ce qu'elle
8 était basée sur une hypothèse qu'un programme
9 similaire à la biénergie allait être offert aux
10 clients de Gazifère ou non?

11 R. Le programme de biénergie, actuellement, qui est
12 prévu, est offert aux clients de Gazifère. Donc, la
13 situation de la transition énergétique est la même
14 qu'il y avait, il y quelques mois.

15 Q. **[44]** O.K. Et si le programme biénergie qui a été
16 conclu entre Énergir et Hydro-Québec, à lui seul,
17 fait en sorte que les objectifs de décarbonation du
18 chauffage des espaces qui ont été fixés par le
19 Gouvernement du Québec sont rencontrés, Gazifère
20 entend-elle, néanmoins, conclure une entente
21 similaire avec Hydro-Québec?

22 R. Gazifère a pour objectif de décarboner l'ensemble
23 de son réseau. C'est l'objectif qu'on a, d'être les
24 premiers en Amérique du Nord d'avoir réussi cet
25 objectif-là. On va utiliser tous les outils qui

1 sont disponibles pour y arriver. Mais le tout doit
2 se faire, également, en assurant une situation
3 compétitive suffisante pour être capable de rester
4 en affaires.

5 Q. [45] Et ce, même si ça réduit la rentabilité de
6 Gazifère?

7 R. La rentabilité de Gazifère se base sur les actifs.
8 Donc, une perte de revenus ne vient pas
9 nécessairement réduire les actifs de l'entreprise.
10 C'est le modèle dans lequel on vit, en date
11 d'aujourd'hui.

12 Ce qui est problématique, pour nous, c'est
13 la perte de clients. Alors, c'est sûr que la perte
14 de clients dans le secteur résidentiel, ça, ça
15 amène un niveau de risques beaucoup plus important
16 puisque à ce moment-là, on se retrouve avec un
17 espèce de réseau Suisse, avec beaucoup de trous un
18 peu partout.

19 Et puis, donc, les gens commencent à
20 oublier le phénomène du gaz. Et, donc, on tombe
21 avec des risques opérationnels qui deviennent
22 beaucoup plus importants en tant que tels.

23 Alors, pour nous, ce qui est important,
24 c'est de maintenir les clients en place. Les
25 clients peuvent rester en place, soit via le GNR,

1 soit via d'autres options qui vont apparaître.

2 Puis il ne faut pas oublier que dans la
3 transition énergétique, il y a beaucoup de choses
4 qu'on ne connaît pas, en date d'aujourd'hui, des
5 technologies qui vont apparaître, ultimement.

6 Alors, ce qu'on voit actuellement venir,
7 c'est que ces éléments-là sont là. Les équipements
8 de biénergie, c'est déjà en place à Gatineau. C'est
9 juste un programme plus précis qui vient viser
10 cette clientèle-là.

11 Alors, oui, c'est des choses qui peuvent se
12 mettre en place. C'est des choses qui peuvent venir
13 améliorer la situation dans notre objectif. Mais
14 l'idée, c'est toujours de maintenir notre
15 compétitivité.

16 Et c'est ça un des plus grands enjeux,
17 c'est de maintenir cette compétitivité-là pour
18 maintenir les clients en place et pour maintenir le
19 système fonctionnel en place avec des coûts
20 raisonnables.

21 Q. **[46]** D'accord. Merci, Monsieur Trahan. J'ai une
22 question pour vous, Monsieur Marois. Je ne voulais
23 pas que vous pensiez qu'on vous avait oublié.

24 M. ROCK MAROIS :

25 R. Bonjour, Maître David.

1 Q. **[47]** Oui, bonjour Monsieur Marois. Une seule
2 question, c'est : les mesures de décarbonation du
3 chauffage des espaces, la biénergie, le nouveau
4 programme, la nouvelle politique de la Ville de
5 Montréal, auront-elles un impact sur les volumes de
6 gaz naturel emmagasinés par Intragaz d'ici vingt
7 trente (2030)?

8 R. Je pense que je vais répondre en référant à ce que
9 monsieur Regnault a dit tantôt. C'est que pour
10 l'instant, dans le plan d'approvisionnement
11 d'Énergir, ils maintiennent des outils en place
12 pour rencontrer les besoins de pointe.

13 Nous, on est un de ces outils-là. Donc,
14 tant et aussi longtemps qu'il y a un besoin de
15 pointe, le fait que la consommation diminue n'a pas
16 nécessairement un effet direct sur le montant de
17 gaz entreposé chez nous.

18 Nous, on est un outil de pointe pour aider
19 Énergir à gérer les déséquilibres. Ça fait que,
20 nous, ce qui dicte notre service, c'est le
21 déséquilibre et non la quantité totale de gaz
22 distribuée.

23 Q. **[48]** O.K. Évidemment, le plan d'approvisionnement
24 d'Énergir couvre l'horizon vingt vingt-six (2026).
25 Êtes-vous capable de nous éclairer sur les

1 prévisions à plus long terme, au-delà de vingt,
2 vingt-six (2026)?

3 R. Bien, nous, on ne peut pas se prononcer sur les
4 besoins d'Énergir. Présentement, Énergir contracte
5 la capacité totale de nos sites. Parce que, nous on
6 a relativement des petits sites. Ça fait que
7 l'intention, c'est que lorsqu'on va renouveler les
8 contrats au mois de mai deux mille vingt-trois
9 (2023), c'est qu'Énergir va encore contracter pour
10 la capacité totale de nos sites. Ça, pour nous,
11 c'est ça qui est important. Ça fait qu'on n'est pas
12 en mesure, nous, de combler l'ensemble des besoins
13 d'Énergir. On comble ce qu'on peut. Ça fait que
14 c'est pour ça qu'Énergir contracte la totalité de
15 nos capacités.

16 Q. [49] Parfait. Bien, je vous remercie. Je remercie
17 tous les témoins. Je n'ai plus de questions,
18 Monsieur le Président.

19 Me PATRICK OUELLET :

20 Si c'était possible avant de terminer, Maître
21 David, de juste nous repréciser l'engagement 2. On
22 voudrait faire travailler les gens là-dessus
23 immédiatement. Puis je ne suis pas sûr qu'on l'a
24 bien noté.

25

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 Donc, c'est, afin d'évaluer... On parle bien de la
3 politique de la Ville de Montréal, c'est de celle-
4 là qu'on parle?

5 Me PATRICK OUELLET :

6 Exact.

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 O.K. Afin d'évaluer l'impact de cette politique sur
9 les revenus d'Énergir à partir de vingt vingt-
10 quatre, vingt vingt-cinq (2024-2025), pour les cinq
11 dernières années historiques, veuillez fournir
12 l'information, sous forme d'engagement, les deux
13 informations suivantes : la première, c'est le
14 nombre et la proportion des nouveaux clients
15 d'Énergir provenant de bâtiments de moins de deux
16 mille mètres carrés (2000 m2) situés sur le
17 territoire de la Ville de Montréal; la deuxième
18 information, c'est le nombre et la proportion des
19 nouveaux clients d'Énergir provenant de bâtiments
20 de plus de deux mille mètres carrés (2000 m2) sur
21 le territoire de la Ville de Montréal. Si vous avez
22 l'information.

23 Me PATRICK OUELLET :

24 Très bien. Merci.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci. Alors, est-ce qu'on poursuit avec FCEI?

3 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

4 Oui. Bonjour, Monsieur le Président, bonjour aux
5 Régisseurs. Donc, la suite avec la FCEI pour les
6 témoins de ce jour. Bonjour aux membres du panel 3.
7 André Turmel pour la FCEI. Mes questions vont
8 probablement surtout aller vers monsieur Tremblay
9 et ou monsieur Regnault, qui représentent Énergir.
10 Hier...

11 LE PRÉSIDENT :

12 Je m'excuse, Maître Turmel. Vous pensez en avoir
13 pour combien de temps à peu près?

14 Me ANDRÉ TURMEL :

15 Ah, écoutez, une quinzaine de minutes environ.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Merci.

18 Me ANDRÉ TURMEL :

19 Q. **[50]** Vous étiez sans doute présents, Messieurs
20 Regnault et Tremblay, lors du témoignage de
21 monsieur Lachance hier matin et de notre contre-
22 interrogatoire. Et je dois vous avouer que monsieur
23 Lachance nous a un peu surpris quand... Et, là, je
24 reviens aux notes sténo d'hier si jamais on veut
25 aller voir aux pages 32, 33 des notes sténo d'hier.

1 Pas besoin d'y retourner, mais pour ceux qui
2 voudront jeter un coup d'oeil de manière plus
3 approfondie. Quand on relatait un peu donc les
4 dernières années où des discussions sur la longueur
5 de la rentabilité de quarante (40) ans, la question
6 du un point un, un point trois, et tout ça,
7 l'indice de profitabilité, ces discussions-là.

8 Et monsieur Lachance nous a un peu surpris
9 en nous disant que, ah, savez-vous quoi,
10 finalement, c'est vrai que ces questions-là sont là
11 dans le portrait depuis un certain temps, mais je
12 vous annonce et je vous le dis, il était très
13 ouvert, je pense. Et, là, je suis à la page 32 des
14 notes sténo :

15 Et c'est notre intention en dernière
16 phase du... de la cause tarifaire,
17 donc la 4177,
18 ... de présenter des nouvelles
19 hypothèses pour certains marchés
20 révisés en termes de rentabilité.

21 Bon. J'arrête là. Comme vous le savez, Messieurs
22 Regnault et Tremblay, le dossier tarifaire
23 4177-2022, 2023 est en cours en ce moment. Et la
24 Régie de l'énergie a rendu une décision
25 procédurale, je dirais, le huit (8) juin deux mille

1 vingt-deux (2022), il y a quelques jours, la
2 B-2022-74. Et pour mémoire, vous vous rappelez
3 peut-être que la FCEI demandait qu'il y ait une
4 phase 3 dans le présent dossier compte tenu qu'il y
5 avait plusieurs dossiers, c'est-à-dire que le
6 dossier était assez épais, je dirais, dans le sens
7 plusieurs dossiers. Et Énergir a dit non, non, non
8 - vous me voyez venir, Monsieur Tremblay - on ne
9 veut pas de phase 3, tout doit se faire dans
10 l'actuelle phase 2. Bon. Et dans l'actuelle phase
11 2, nous ne voyons pas de... En tout cas, rien
12 jusqu'à hier matin ne nous prédisposait à une
13 annonce relativement à la révision de ces
14 paramètres-là, qui sont fort importants, comme vous
15 le savez. Alors, j'essaie de comprendre dans un
16 premier temps, est-ce que vous étiez au courant,
17 j'imagine, de ce que monsieur Lachance a mentionné
18 à l'égard de la révision de ces paramètres-là dans
19 l'analyse de rentabilité, Monsieur Tremblay?

20 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

21 R. Oui, oui, évidemment je suis au courant du
22 dossier...

23 Q. [51] Parfait. C'est une bonne nouvelle.

24 R. ... au niveau des ajustements qui pourraient être
25 apportés aux intrants de la méthode de rentabilité.

1 Bon, cela dit, bon, quand on met un président sur
2 un banc, évidemment il n'est pas dans le fin
3 détail. Il a parlé évidemment d'une phase 3 de la
4 cause tarifaire qui est déjà en cours. Cela dit, on
5 n'avait pas nécessairement statué à l'interne.
6 L'idée c'est qu'évidemment on est à rédiger une
7 preuve, là, un document à être déposé, une demande
8 à la Régie de l'énergie. Normalement, les dossiers
9 évidemment de la rentabilité c'est dans le cadre
10 d'une cause tarifaire. Maintenant la réalité c'est
11 que ça risque de ne pas être possible de déposer ça
12 avant quelques mois. Maintenant, bon, évidemment
13 plus... plus on avance dans le temps, moins la
14 cause tarifaire deux mille vingt-trois (2023) est
15 une option. Donc ce sera réévalué, là, possiblement
16 plus dans le cadre... peut-être même d'une phase 1
17 du dossier tarifaire deux mille vingt-quatre
18 (2024), là, donc... mais ça reste encore à définir.
19 Pour l'instant, je vous dirais qu'on est plus à
20 travailler à rédiger la... la preuve et la demande
21 qui serait éventuellement déposée à la Régie pour
22 apporter des ajustements aux intrants à la méthode.

23 Q. **[52]** O.K. Merci pour ces précisions. Ma question
24 là-dessus : quand avez-vous commencé à travailler
25 sur cette... cette nouvelle donne-là d'une

1 révision? Est-ce que ça date d'il y a quelques
2 semaines ou...? En termes de mois, mars deux mille
3 vingt-deux (2022), janvier deux mille vingt-deux
4 (2022)?

5 R. Bien personnellement je vous dirais que j'ai pas
6 une date exacte, là, je vous dirais que c'est dans
7 le contexte actuel où est-ce que justement on voit
8 que la situation au niveau de la transition
9 énergétique évolue rapidement. Évidemment, ça
10 teinte toutes les réflexions qu'on a à l'interne
11 pour voir évidemment à ce que « walk the talk »,
12 là, pour s'assurer qu'on puisse être en partie dans
13 la solution et évidemment mettre en place les
14 ingrédients, là, qui doivent être effectivement mis
15 en place. Donc, je vous dirais que c'est quelque
16 chose qui a peut-être été débuté en parallèle avec
17 la biénergie dans les dernières semaines, là, je
18 vous dirais. On est quoi... au mois de juin.
19 Personnellement, j'ai peut-être eu vent de ces
20 discussions, puis j'y ai participé autour du mois
21 de février-mars, un petit peut peu-être avant la
22 semaine de relâche.

23 Q. **[53]** O.K.

24 R. Donc, l'idée ici c'est de dire : O.K. Bon, bien on
25 a du gaz naturel renouvelable. On veut, comme je

1 disais tantôt, favoriser évidemment le gaz naturel
2 non fossile. On a aussi la biénergie, qui était
3 devant la Régie récemment, on a eu la décision.
4 Donc, évidemment dans ce contexte-là on sait... on
5 a aussi un suivi à la Régie pour le CASEP au
6 niveau, là, des interdictions de la conversion au
7 mazout. Donc, c'est dans toute cette mouvance-là
8 qu'on est venus à réfléchir aussi au niveau des
9 aides financières au niveau du programme PRC et le
10 programme de rétention, de pourvoi de rabais à la
11 consommation. Le programme de rabais à la
12 consommation PRC. Donc, évidemment on a aussi
13 inclut la rentabilité et réévalué si l'ensemble de
14 nos hypothèses, là, sont toujours pertinentes. On
15 avait aussi le suivi de la Régie sur le taux
16 d'effritement. Donc, ça s'est tout fait je vous
17 dirais dans les trois... ou trois derniers mois,
18 là, janvier, début février.

19 Q. **[54]** Donc... merci. Et donc, je comprends que ça
20 c'est après le dépôt du rapport notamment d'Aviseo,
21 par exemple, et de vos experts en général au
22 présent dossier. Est-ce que je me trompe?

23 R. Oui, oui.

24 Q. **[55]** C'est-à-dire oui j'ai raison ou oui je me
25 trompe? Juste pour bien...

1 R. Oui, vous avez raison.

2 Q. **[56]** O.K. D'accord, parfait. Juste pour bien...

3 O.K. Et donc... parce que c'est quand même... est-ce
4 ce qu'on s'entend que c'est une... je dirais pas
5 qu'il y a là un schisme, là, mais c'est un... c'est
6 un changement des plaques tectoniques assez...
7 c'est pas mineur, là, hein. Ce dont on vient de
8 parler. Bien c'est-à-dire que ça... c'est une
9 réévaluation d'une politique qui va... bien c'est
10 ça, qui est certainement significative. Est-ce
11 qu'on peut dire ça? Pour Énergir.

12 R. Non.

13 Q. **[57]** Non? Vous trouvez ça mineur? Modifier
14 l'analyse de rentabilité...

15 R. Je ne vous dis pas que c'est mineur.

16 Q. **[58]** O.K.

17 R. Mais vous semblez porter une attention... une
18 importance très grande, particulièrement dans un
19 dossier de taux de rendement.

20 Q. **[59]** O.K. Parfait. Et... et ma question donc : vous
21 dites que vous avez commencé à déposer... à
22 travailler sur cette question-là autour de, si j'ai
23 bien compris, là, février, janvier-février, début
24 de l'hiver. Pourquoi vous ne l'avez pas déposé dans
25 le dossier tarifaire deux mille vingt-deux-vingt-

1 trois (2022-2023)? Parce que c'était pas assez
2 mature ou ça prenait encore plus d'analyse, une
3 preuve plus importante?

4 R. Bien on dépose des dossiers à la Régie, là,
5 qu'on... qu'on considère que... évidemment qu'ils
6 sont mûrs, puis qu'on a effectivement une preuve,
7 puis qu'on est en mesure de déposer un dossier à la
8 Régie, qu'on est capable évidemment de soutenir.
9 Donc, on travaille là-dessus. Il fallait,
10 évidemment, un, se positionner, prendre des
11 décisions puis, par la suite, être en mesure de
12 monter un dossier puis de le déposer à la Régie de
13 l'énergie.

14 Q. **[60]** O.K. Et j'essaie de faire le lien avec la
15 « relative urgence », entre guillemets, hier, de
16 monsieur Lachance qui disait que depuis un an, les
17 choses vont en s'accélération.

18 Dans ce contexte-là, j'aurais compris que
19 vous auriez travaillé d'arrache-pied pour, peut-
20 être, déposer dans une Phase 3, le dossier 4977,
21 ces modifications-là.

22 Mais admettons que, finalement, ce n'est
23 pas si urgent que ça. T'sais, je veux dire, ça va
24 venir quand ça viendra. Est-ce que c'est correct de
25 le décrire comme ça? Bref, vous voulez prendre

1 votre temps?

2 R. Non.

3 Q. **[61]** Alors, bon, hier, monsieur Lachance disait
4 que, là, les choses s'accélérent, il faut qu'on
5 bouge rapidement. Je retiens ça de notre discussion
6 d'hier qu'il faut poser les gestes en conséquence.

7 Donc, vous déposez votre dossier tarifaire,
8 vous n'en parlez pas. Certains intervenants, comme
9 la FCEI, vous suggèrent une Phase 3 pour d'autres
10 dossiers, on s'entend. Vous, vous vous battez
11 réglementairement pour dire : « Non, non, non, non,
12 on n'a pas besoin de Phase 3, il faut avancer. »

13 Et, là, vous nous dites : « Bien,
14 finalement, il y a des modifications importantes
15 qui s'en viennent. Bien, des modifications sur la
16 rentabilité que, nous, on juge significatives qui
17 s'en viennent, mais ça pourrait attendre le
18 prochain dossier tarifaire »? Donc...

19 R. Vous mêlez beaucoup de choses-là.

20 Q. **[62]** Oui, démêlez-moi.

21 R. Vous mêlez la transition énergétique.

22 Q. **[63]** Oui.

23 R. Monsieur Lachance vous a dit qu'effectivement...
24 puis que ça bouge vite, qu'il y a des règlements,
25 des choses... quelques mois. Pour la Ville de

1 Montréal, il parlait d'interdire juste leurs
2 bâtiments, maintenant il parle d'interdire pas
3 juste leurs bâtiments à eux, mais les bâtiments sur
4 leur territoire. Donc, ça, c'est un premier volet.
5 C'est l'accélération de la transition énergétique.

6 Maintenant, au niveau des différentes
7 solutions qu'on doit mettre en place, Energir, pour
8 faire partie de la solution puis permettre de
9 verdir notre réseau puis s'assurer que nous actifs
10 soient pérennes dans le temps. Bien, évidemment, je
11 vous dirais qu'il faut agir intelligemment, là.

12 Oui, effectivement, il y a des éléments qui
13 sont plus prioritaires que d'autres. Et c'est là-
14 dessus qu'on va mettre le plus d'effort. Puis par
15 la suite, bien, évidemment, on dépose des dossiers
16 à la Régie qui sont complets.

17 Moi, personnellement, je ne suis pas une
18 poule sans tête. Quand je dépose un dossier à la
19 Régie, je veux qu'il soit complet puis qu'on soit
20 capable de le défendre, puis que ça soit
21 intelligent.

22 Puis évidemment, à la fin, c'est d'avoir
23 quelque chose qui est bon pour, oui, l'actionnaire,
24 mais aussi pour les clients, pour l'ensemble des
25 intervenants.

1 Donc, évidemment, dans cette séquence,
2 bien, il y a, comme je vous le disais tantôt, il y
3 a une série d'événements, ça se bouscule.
4 Évidemment, la biénergie est un dossier qui était
5 très prioritaire parce qu'évidemment, ça nous
6 permet, puis on l'espère, d'être en mesure de
7 pouvoir décarboner une grande partie des bâtiments.

8 Et, par la suite, bien, évidemment, dans
9 cette entente-là, il y a aussi des éléments. On
10 veut goûter à la promotion de la conversion envers
11 le gaz naturel fossile, des choses comme ça.

12 Donc, ça nous emmène dans une réflexion sur
13 les différents paramètres de rentabilité,
14 notamment. Et, évidemment, bon, Éric vous a dit
15 qu'il y a des choses qu'on pouvait faire.
16 Maintenant, monsieur Lachance vous a dit qu'il y
17 avait des choses qu'on pensait qu'on avait les
18 coudées franches pour le faire. Donc, on peut ou
19 non donner des aides financières, ce n'est pas une
20 obligation.

21 Donc, il y a déjà des choses qu'on a mises
22 en place. Et il y a des éléments qu'on espère qu'on
23 va devoir demander une autorisation de la Régie.
24 Et, bien, on va déposer des dossiers qu'on va être
25 prêt à faire des demandes.

1 Q. [64] D'accord. O.K., là, c'est bien. Vous avez bien
2 « séquencé » ça. Et à l'égard de ces paramètres-là
3 pour la rentabilité, aujourd'hui, est-ce que vous
4 avez une idée des modifications envisagées?

5 Est-ce qu'on parle d'un raccourcissement de
6 la période d'amortissement? Est-ce que vous allez
7 viser l'ensemble des actifs de distribution ou ça
8 va être simplement ciblé sur certains actifs,
9 certains clients?

10 R. Je vous dirais qu'il y a encore des réflexions, à
11 certains égards. Je vous dirais que dans un taux de
12 rendement, on est dans un fin détail puis que,
13 personnellement, je trouve qu'on déborde grandement
14 du dossier qui est devant la Régie de l'énergie.

15 Puis évidemment, c'est peut-être un peu mal
16 connaître la façon que les experts approchent un
17 dossier du taux de rendement. Je vous invite à
18 poser beaucoup de questions aux experts qui vont
19 suivre. Mais ces experts-là ne quantifient pas les
20 risques individuellement, ne considèrent pas
21 nécessairement chacune des mesures
22 individuellement.

23 Même la Régie, dans le passé, ça a été
24 vraiment de gérer les risques, regarder les
25 tendances. L'idée, ici, c'est de regarder les

1 risques globaux puis de s'assurer, par rapport aux
2 comparables, est-ce qu'il y a des différences
3 notables.

4 Donc, pour répondre à votre question, pour
5 être bon joueurs, oui, on a une bonne idée des
6 paramètres. Donc, en gros, l'idée ici c'est que les
7 clients qui vont aller vers des solutions qui
8 sont... qui nous permettent de pérenniser notre
9 réseau, donc des solutions vertes comme le GNR et
10 la biénergie, l'idée ce serait de poursuivre
11 l'analyse sur la durée de vie de quarante (40) ans.

12 Parce qu'on considère, qu'évidemment, si
13 les clients utilisent des énergies renouvelables,
14 du gaz naturel renouvelable, la biénergie, ils
15 devaient être effectivement sur le système encore
16 pendant quarante (40) ans. Pour les clients qui
17 feraient le choix du gaz naturel traditionnel
18 fossile, l'analyse porterait plus sur vingt (20)
19 ans.

20 Q. **[65]** O.K. D'accord. Bon. Point fort intéressant, je
21 vous remercie. Je regarde mes notes, donnez-moi un
22 instant, Monsieur le Président. Alors, ça complète
23 mes questions, je vous remercie.

24 Et j'aimerais simplement ajouter, à partir
25 de maintenant, pour les deux prochaines heures, je

1 serai remplacé par ma collègue du cabinet Fasken,
2 maître Gaëlle Obadia. Je dois m'absenter pour deux
3 heures, mais maître Obadia sera là pour les
4 prochaines heures. Je serai de retour à treize
5 heures (13 h). Je vous remercie.

6 LE PRÉSIDENT :

7 C'est bien noté. Merci. Est-ce qu'on a des
8 questions de maître Cadrin?

9 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN :

10 Oui, bonjour. Oui, nous avons des questions. Alors,
11 nous avons laissé maître Turmel pouvoir les poser
12 avant nous pour se sauver. Bonjour, donc, au panel,
13 à l'ensemble du panel, aujourd'hui. Donc, maître
14 Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ.

15 La première série de... ma première
16 question, en fait, va porter sur un sujet qui a été
17 abordé hier, dans le cadre des réponses sur le
18 rapport d'Aviseo. Je vous invite donc à prendre,
19 pour les fins de la référence, la pièce B-0218, qui
20 est la réponse à une demande de renseignements de
21 l'AHQ-ARQ, aux pages 1 et 2. S'il vous plaît. En
22 allant voir, si on peut aller plus spécifiquement à
23 la question 1.1, alors vous vous souviendrez
24 peut-être d'hier, des questions qui ont été
25 posées. Alors :

1 Pour chacune des trois
2 demanderessees...
3 Et la question était posée évidemment à Aviseo, là.
4 ... veuillez fournir une évaluation
5 quantitative et qualitative de
6 l'impact du risque dont il est
7 question à la référence sur les ventes
8 au secteur industriel [...]

9 Je vous amène à la réponse, deux paragraphes plus
10 bas. Où, dans le fond, on va prendre plus large,
11 là, que la question, et on va avoir un commentaire
12 qui est le suivant :

13 Les demanderesses...

14 Je comprends, donc... vous êtes les représentants
15 des demanderesses, ici, à l'écran. Donc :

16 Les demanderesses notent par ailleurs
17 que ces demandes de l'AHQ-ARQ visent
18 généralement l'impact des risques
19 identifiés par Aviseo sur leurs
20 ventes, leurs revenus ou leurs réseaux
21 pour la période 2021-2030. À cet
22 effet, les demanderesses réfèrent
23 l'AHQ-ARQ à l'opinion du Dr Brown, qui
24 précise ce qui suit.

25 Je vous fais grâce de la lecture. Mais, simplement

1 pour être bien clair, n'est-il pas exact de dire
2 que les demanderesses, chacune des demanderesses
3 ici, n'a pas présenté de preuve, de quelque nature
4 que ce soit, relativement à l'impact des risques
5 identifiés par Aviseo sur leurs ventes, leurs
6 revenus ou leurs réseaux, à part ce qui serait
7 contenu peut-être dans le rapport du docteur Brown?
8 Alors, vous pourrez me préciser, le cas échéant,
9 selon la demanderesse, là, laquelle aurait fait une
10 preuve autre.

11 M. ROCK MAROIS :

12 R. Je vais me permettre... Bonjour, Maître Cadrin.

13 Q. [66] Bonjour.

14 R. Je vais me permettre de peut-être proposer un début
15 de réponse, malgré que nous, on n'a pas de ventes
16 industrielles. On faisait partie... on était inclus
17 dans votre question, mais... Mais, je pense que
18 c'est peut-être important de se rappeler c'est quoi
19 la nature de l'exercice d'évaluation des risques
20 qu'on a dans notre preuve.

21 L'objectif d'évaluation du risque
22 d'affaires est de s'assurer que le taux de
23 rendement des demanderesses soit comparable à celui
24 d'entités ayant un risque similaire. Fait qu'il
25 s'agit d'un test... un des tests permettant de

1 déterminer la raisonnable d'un taux de
2 rendement.

3 Puis, afin de s'assurer que le taux de
4 rendement respecte le test de comparabilité, nous
5 avons recours à des experts. Dans ce cas-ci, entre
6 autres sur l'analyse de risque, monsieur Toby
7 Brown, docteur Toby Brown.

8 Fait que, un des rôles de l'expert, c'est
9 donc d'apprécier - pas quantifier, mais d'apprécier
10 le risque d'affaires d'une entreprise par rapport à
11 celui d'entités comparables. Fait que, est-il du
12 même niveau, est-il inférieur, est-il supérieur? Ce
13 n'est pas un exercice de quantification de chaque
14 risque. Puis, je pense que la quantification des
15 risques, c'est quelque chose, selon moi, de quasi
16 impossible, mais bien une appréciation du risque
17 global de l'entreprise sur le long terme, puis je
18 dirais même ici le très long terme, parce qu'on
19 parle de la durée de vie des actifs. Je pense que
20 ça aide à mettre dans le contexte le rapport
21 d'Aviseo qui, dans le fond, lui visait à identifier
22 des risques spécifiques au Québec afin d'assurer
23 que notre expert, le docteur Brown, comprenne bien
24 le contexte québécois, le contexte des
25 demanderesses.

1 Ça fait que la façon qu'il faut voir le
2 rapport d'Aviseo, c'est vraiment un des intrants
3 dans l'appréciation du risque global d'affaires
4 effectué par le docteur Brown. Je pense ça aide des
5 fois à ramener en contexte que c'est pour ça qu'il
6 n'a pas mis d'identification, parce que ce n'est
7 pas un exercice qui est utile dans la comparaison
8 des risques avec les comparables. Parce que les
9 comparables, eux, ne font pas cette quantification-
10 là. Ça fait que même si c'était possible de
11 quantifier, on n'aurait rien à quoi se comparer. Ça
12 fait que c'est une question de jugement. Puis c'est
13 pour ça qu'on utilise des experts dans le domaine.

14 Q. [67] Alors, tout simplement juste pour cadrer la
15 question. Vous parlez de l'industriel. Comme je
16 l'ai mentionné dans la question. Ça visait
17 l'ensemble des risques du rapport Aviseo, la
18 réponse, et la question que je vous pose
19 aujourd'hui n'est pas la même question que je
20 posais à Aviseo à l'époque, là, mais celle que je
21 vous ai posée aujourd'hui, pour l'ensemble des
22 risques identifiés par Aviseo. Et, là, je comprends
23 que votre réponse était, la dernière partie de
24 votre réponse est allée sur la portion plus large
25 que je mentionnais. Et vous parlez seulement du

1 quantitatif, là. Mais il y avait également dans la
2 question qui avait été posée, puis là je la répète
3 aujourd'hui, le qualitatif. Alors donc
4 l'appréciation de ça.

5 Ce que je comprends de votre réponse, et
6 vous me corrigerez si je me trompe, Monsieur
7 Marois, vous prendrez le temps de me l'expliquer,
8 le cas échéant, je comprends que vous avez
9 transféré cent pour cent de cette responsabilité
10 d'évaluation quantitative et qualitative
11 d'appréciation, comme vous l'appellez, au docteur
12 Brown, et vous-même dans ce dossier-ci, Intragaz,
13 n'avez fait aucune évaluation quantitative ou
14 qualitative des risques, de tous les risques
15 identifiés par Aviseo, à savoir s'ils sont
16 applicables et à quel niveau qu'ils sont
17 applicables à votre entreprise à vous, Intragaz
18 dans votre cas?

19 R. Effectivement, parce que c'est la raison qu'on
20 retient les services... De la façon qu'on procède
21 dans ce dossier-ci, c'est la même façon qu'on
22 procède dans tous les dossiers de taux de
23 rendement. C'est pour ça qu'on est ici. Ce n'était
24 pas une question de jugement. Si on pouvait
25 quantifier tout, on n'aurait probablement pas

1 besoin d'experts. On utilise des experts dans le
2 domaine qui eux peuvent apprécier justement la
3 situation des demanderesse, comparer ça avec la
4 situation de comparables pour déterminer si on
5 satisfait le test de comparabilité. Je veux dire, à
6 un moment donné, il y a quelqu'un qui faut qui
7 déterminer, est-ce que ce test-là a été rencontré.
8 C'est pour ça qu'on a recours à des experts. Ça
9 fait que l'appréciation qualitative dont vous
10 mentionnez, c'est le docteur Brown qui fait ça
11 parce que c'est son rôle. Aviseo n'avait pas un
12 rôle d'essayer de quantifier les risques. Lui, il
13 essaie juste de s'assurer... Le mandat qu'il avait,
14 c'est de s'assurer que docteur Brown comprenne bien
15 la réalité québécoise. Ça fait que, dans le fond,
16 Aviseo dresse un portrait du Québec. Puis, ça,
17 c'est un des intrants qui permet au docteur Brown
18 d'exercer son jugement, son bon jugement.

19 Q. **[68]** Je comprends votre réponse. Je pose la même
20 question à vos collègues, que ce soit chez Énergir
21 ou Gazifère. Est-ce que la réponse de monsieur
22 Marois serait votre réponse aussi ou vous avez des
23 éléments à ajouter plus particulièrement dans vos
24 cas spécifiques?

1 M. BENOÎT GRATTON :

2 R. Pour notre part, chez Gazifère, moi je suis à même
3 de constater que la décarbonation est un souhait.
4 Même des clients industriels qui nous appellent et
5 qui cherchent des façons de se décarboner. Pour
6 l'instant, ils sont encore au gaz naturel. Ils
7 cherchent des façons de se décarboner, savoir si on
8 peut leur apporter du GNR, si on peut leur apporter
9 de l'hydrogène ou s'ils auront à utiliser eux-mêmes
10 une autre solution dans laquelle la gazière serait
11 moins impliquée. Donc, le risque est là, il pointe
12 à l'horizon. Mais à ce moment-ci, il est difficile
13 à quantifier comme vous le demandez dans votre
14 question. Mais il est là, on ne peut pas le nier.

15 Q. [69] Juste répéter ma question. Ce n'est pas
16 l'industriel spécifiquement qui est mentionné, mais
17 tous les risques du rapport Aviseo qui ont été
18 présentés dans le rapport Aviseo. C'est ma question
19 d'aujourd'hui, là. L'autre question, je l'avais
20 posée lors de la demande de renseignements. Mais ma
21 question d'aujourd'hui c'est : Tous les risques du
22 rapport Aviseo, les avez-vous évalués de façon
23 quantitative ou qualitative au sein de votre
24 entreprise ou avez-vous déposé une preuve à cet
25 effet-là outre la preuve d'expert à laquelle j'ai

1 référé dès le début?

2 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

3 R. Bien, pour ce qui est d'Énergir, je suis à la même
4 place que monsieur Marois. Donc, ça reprend
5 effectivement ce que je venais de mentionner il y a
6 quelques minutes. Donc, on est évidemment beaucoup
7 dans le détail quand on regarde les questions que
8 notamment monsieur Turmel nous a posées, maître
9 Turmel nous a posées tantôt. Donc, évidemment, il
10 faut effectivement recadrer, donc évidemment,
11 l'appréciation du risque, l'appréciation de la
12 comparabilité, évidemment des preuves d'expert, ça
13 a toujours été le souhait de la Régie dans les
14 dossiers, là, qui ont cours devant la Régie dans
15 les dernières décennies, donc effectivement c'est
16 pour ça qu'on a pris des experts, là, pour venir
17 éclairer la Régie, dont docteur Brown au niveau du
18 risque et madame Villadsen, docteur Villadsen.

19 Pour ce qui est évidemment du contexte
20 québécois, on a pris la firme Aviseo pour
21 évidemment éclairer le docteur Brown sur le
22 contexte québécois. Par la suite bien évidemment il
23 met ça dans son analyse en tenant compte de
24 d'autres... de d'autres éléments. Et il pose un
25 jugement d'expert. Donc, pour Énergir évidemment

1 c'est la même position, là, que monsieur Marois.

2 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

3 R. Même chose pour Gazifère à cet égard-là.

4 Q. [70] Merci, Monsieur Trahan. Alors ça complète pour
5 cette question-là. J'ai... pour la deuxième portion
6 de mon contre-interrogatoire les questions vont
7 s'adresser directement à Intragaz, c'est en suivi
8 de questions qui avaient été posées à Aviseo. Et je
9 vous ramène donc à la pièce B-0218, page 20. Oups,
10 j'aurais peut-être dû dire au début que c'était la
11 même pièce. Merci.

12 Alors pour monsieur Marois, là, donc
13 spécifiquement ici hier nous avons eu une petite
14 discussion, là, vous avez peut-être entendu cette
15 discussion ou vous en avez peut-être pris
16 connaissance, là. On a eu une discussion qui
17 tournait autour de certains éléments, donc si des
18 effets de température extrême sur la capacité des
19 compresseurs injection au site Saint-Flavien, plus
20 particulièrement. Et on peut peut-être montrer le
21 tableau dans son ensemble. On voit ici dans le
22 tableau de façon générale, là, les éléments qui
23 sont mentionnés du côté gauche, là, dans le fond.
24 Dans un axe nous avons le nombre de journées et
25 dans l'autre axe nous avons évidemment l'année.

1 Alors vous avez donc... on voit une augmentation,
2 si je peux dire, là, jusqu'en deux mille vingt
3 (2020), là, de cette problématique. Et en deux
4 mille vingt et un (2021) il y a une chute
5 drastique, là, dans la colonne deux mille vingt et
6 un (2021). Et si on descend un petit peu plus bas,
7 simplement pour illustrer le tableau, là, là on
8 parle ici dans la réponse qui était donnée, là,
9 dans cette... cette question-là, donc :

10 La conséquence de ces températures
11 extrêmes est une diminution de la
12 capacité de refroidissement du gaz de
13 procédé et du liquide de
14 refroidissement des moteurs.

15 Ce qui s'appelle le réchauffement... la
16 problématique de température extrême qu'on peut
17 rencontrer maintenant.

18 On constate depuis quelques années une
19 tendance à la hausse du nombre de
20 jours dont la température a affecté la
21 capacité d'injection. L'année 2021 a
22 été moins affectée,

23 Dites-vous.

24 car la capacité des refroidisseurs a
25 été augmentée par l'ajout d'un

1 refroidisseur d'appoint.

2 La question que je posais hier c'est : est-ce que
3 ce refroidisseur d'appoint, dans le fond, règle la
4 problématique? Sinon, peut-être nous expliquer en
5 quoi il ne règle pas la problématique des
6 températures extrêmes.

7 M. ROCK MAROIS :

8 R. Avant de répondre à votre question spécifique, je
9 vais juste réitérer ce que je viens de dire, dans
10 le sens que ce risque... ça, c'est un bel exemple
11 d'un risque spécifique qui, en bout de ligne,
12 n'affecte pas les recommandations de nos témoins
13 experts parce que le docteur Brown, entre autres, a
14 déterminé que ce genre de risque-là était...
15 c'était pas un risque qui nous démarquait. Ça fait
16 qu'au niveau des comparables, notre risque n'est
17 pas différent de d'autres, c'est un risque que tout
18 le monde fait face. Ça fait que ça, c'est le
19 premier élément.

20 Le deuxième élément c'est que
21 définitivement ce qu'on a fait aide la situation,
22 mais on ne peut pas dire que c'est une solution
23 permanente, ça va dépendre comment la température
24 continue d'évoluer parce que le refroidisseur
25 d'appoint qu'on a ajouté a des limites lui aussi.

1 Ça fait que si la température continue à augmenter,
2 il va falloir envisager d'autres solutions. Puis
3 là, les solutions vont peut-être être un peu plus
4 compliquées parce que la solution la plus simple
5 c'était de mettre un refroidisseur d'appoint. Si on
6 a... dans le futur, on a de la misère à... le
7 refroidisseur d'appoint n'est pas suffisant, il va
8 peut-être falloir envisager des technologies
9 différentes parce que là à un moment donné on va
10 peut-être atteindre les limites des équipements. Ça
11 fait que, oui, pour l'instant on s'est acheté du
12 temps. Pour combien de temps? Je ne peux pas vous
13 le dire, ça va dépendre comment la température va
14 continuer d'évoluer dans le temps. Parce que c'est
15 pas juste les températures de pointe, mais aussi le
16 fait que ces températures-là souvent durent plus
17 longtemps qu'avant. Ça fait que ça met encore plus
18 de stress sur les équipements, ça fait que c'est
19 une constatation, là. Nous, on se prononce pas sur
20 l'avenir, mais ce qu'on a observé les dernières
21 dizaines d'années on le voit dans le graphique, là,
22 ça augmente de façon assez importante. Les
23 épisodes... les épisodes de très grande chaleur.

24 Q. [71] Mais on voit surtout qu'en deux mille vingt et
25 un (2021), avec l'ajout du refroidisseur dont vous

1 avez parlé d'appoint, là, que vous avez, si je peux
2 me permettre, là, dans le fond, aucune baisse ou
3 presque peu... bon, pas aucune, peu de baisses de
4 capacité qui seraient en lien avec ça. Parce que la
5 problématique, c'est une problématique
6 fonctionnelle, dans vos systèmes, en fonction de la
7 chaleur, si j'en comprends, là.

8 Alors, une journée avec baisse de capacité
9 affectée par la température extrême, en deux mille
10 vingt et un (2021), on retombe à quelque chose de
11 pré deux mille quinze (2015), là?

12 Alors, si on parle de la décennie passée,
13 là, on est avant ou au tout début de la décennie
14 passée en terme de problématique, si on peut
15 appeler ça ainsi?

16 R. Oui, bien, comme je vous le dis...

17 Q. [72] Ça règle le problème, entre autres? C'est ce
18 que je vous dis, là, dans le fond.

19 R. Puis moi, ce que je dis, c'est que je ne le sais
20 pas pour l'avenir comment longtemps cette solution-
21 là va être suffisante. Ça, je vous le dis, ça fait
22 partie des nouvelles incertitudes parce que les
23 choses évoluent tellement.

24 On le voit, d'après le graphique, que
25 l'évolution des températures de pointe, si ça reste

1 relativement stable, bien, la solution qu'on a
2 adoptée en vingt et un (2021), risque de porter
3 fruits pendant de nombreuses années. Mais je fais
4 juste vous dire qu'il y a une incertitude, puis
5 qu'on ne vivait pas avant, parce que ce n'est pas
6 tellement marqué au cours de la dernière décennie,
7 là, les augmentations de température de pointe.

8 Q. [73] D'accord. Est-ce que vous êtes capable de
9 donner un peu d'informations sur ce que peut
10 attraper, comme température de pointe ou d'extrême
11 que vous parlez? Parce que vous dites, évidemment,
12 en temps...

13 Vous dites, ça dépend s'il va faire plus
14 chaud tantôt, c'est ce que je résume de votre
15 réponse. Alors, combien plus chaud on peut aller
16 avec votre refroidisseur, là, si ça ne règle pas le
17 problème?

18 R. C'est un dossier de demandes de aux de rendement,
19 là. Ça fait que je n'ai pas ce genre de données-là.
20 Je ne suis pas sûr si on les a, non plus, parce que
21 ça va dépendre de plusieurs variantes. Comme je
22 vous le dis, là, ça va-tu être une journée...

23 Est-ce que la température va augmenter?
24 Mais aussi la durée des températures de pointe et
25 tout ça? C'est là que les équipements vont être mis

1 à l'épreuve. Ça fait que je ne peux pas répondre à
2 votre question. Je n'ai pas cette information-là.

3 Q. [74] D'accord. Est-ce que vous avez un ordre de
4 grandeur du coût de l'ajout d'un tel refroidisseur
5 d'appoint, là, pour votre entreprise, dans ce cas-
6 ci, là?

7 R. Bien, je dirais cinquante (50 000 \$) à cent mille
8 dollars (100 000 \$).

9 Q. [75] Juste un instant. Je vais voir s'il y avait
10 une autre question. Ne bougez pas, s'il vous plaît.
11 Je m'excuse, je continue tout simplement avec une
12 autre question. Entre autres, toujours pour
13 Intragaz, là, pour monsieur Marois, excusez.

14 Alors, pour deux mille dix-neuf (2019) et
15 deux mille vingt (2020), par exemple, pouvez-vous
16 donner un ordre de grandeur de la capacité
17 d'injection habituelle et de la capacité pour les
18 journées avec baisse de capacité affectée par la
19 température extrême?

20 En d'autres mots, là, l'ampleur de la
21 baisse de capacité injectée? Alors, ce qu'on voit,
22 dans le fond?

23 R. Je n'ai pas cette information-là avec moi. Ce qu'il
24 faut comprendre, c'est que, nous, à Saint-Flavien,
25 c'est qu'il faut rentrer une quantité de gaz donnée

1 pendant l'été. Ça fait que, même si on est affecté
2 certains jours. En autant qu'on puisse se rattraper
3 d'autres jours puis qu'on finit par injecter la
4 quantité totale de gaz requise, on a atteint notre
5 objectif.

6 Ici, là, ce qu'il faut comprendre, ce que
7 ça fait ressortir, c'est qu'on vit des défis qu'on
8 ne vivait pas avant. Avant, là, l'enjeu des
9 températures extrêmes n'existait pas, ne nous
10 affectait pas.

11 Je pense que c'est ça, là, c'est ça qui
12 ressort du rapport d'Aviseo. Aviseo, on a eu des
13 entrevues avec eux, puis ils ne nous demandaient
14 c'est quoi certains de nos défis puis tout ça.
15 Nous, on a mentionné ça parce que c'est une réalité
16 qu'on a vécue.

17 Comme je vous le dis, ce n'est même pas
18 pertinent dans le dossier actuel parce que les
19 recommandations du taux de rendement ne tiennent
20 pas compte spécifiquement de ce genre de risque-là.

21 Ça fait que, ça, c'est un bel exemple où
22 Aviseo, il a mis ça dans son portrait du Québec,
23 mais en bout de ligne, le docteur Brown a statué
24 que ce genre de risque-là, c'est un risque qui est
25 similaire à d'autres entreprises comparables. Donc,

1 ce n'est pas un risque qui nous différencie des
2 autres.

3 Q. [76] Juste comprendre une partie de la réponse que
4 vous avez donnée. Je n'avais peut-être pas saisi la
5 façon dont Aviseo avait travaillé, hier, dans mes
6 questions.

7 Vous dites que c'est vous qui avez
8 identifié les risques d'affaires que vous
9 rencontrez chez Intragaz à Aviseo? Vous l'avez
10 donnée, la liste de vos risques d'affaires?

11 R. Absolument pas.

12 Q. [77] Ah?

13 R. Je pense qu'Aviseo a été très clair qu'ils ont
14 procédé par entrevues. Ça fait que dans le cadre
15 des entrevues, nous, c'était des questions pour
16 bien comprendre notre réalité, nos activités, les
17 genres de choses qui pouvaient nous affecter.

18 Ça fait que c'est une des sources qui
19 alimentent Aviseo. Il ne faut pas travailler de
20 façon isolé. Il fallait qu'ils comprennent notre
21 business. T'sais, Aviseo ne pouvait pas savoir que,
22 nous, on avait eu ce genre de défi-là,
23 historiquement, sans que nous on leur dise, là.

24 Ça fait que c'est sûr que ça vient donner
25 ce genre de discussions-là. Ce n'est pas quelque

1 chose qui est connue du grand public. C'est là
2 qu'on a des défis de certains jours parce que la
3 température est extrême.

4 Q. [78] D'accord. Puis au niveau de la capacité
5 d'injection, dans le fond, qui serait affectée à
6 cette température extrême. Si j'ai bien compris
7 votre réponse, dans la mesure où vous êtes capables
8 de vous rattraper d'autres journées, ça n'a pas
9 vraiment d'impact, si on peut dire, c'est plutôt
10 une question... ce que vous dites, c'est d'être
11 capable de se rattraper d'autres journées. Vous
12 n'êtes pas capable d'évaluer l'ordre de grandeur,
13 je vous posais la question en ordre de grandeur,
14 mais vous n'avez pas d'idée, là?

15 R. Bien, je n'ai pas ça avec moi, non, mais... C'est
16 ça. Nous, ce qui est important... Mais, ce qu'il
17 faut comprendre, c'est que ça ajoute aux défis
18 opérationnels.

19 T'sais, si on a plusieurs jours où ce qu'on
20 ne peut pas injecter les quantités qu'on avait
21 prévues, bien il faut se reprendre les jours
22 restants, ça fait que ça augmente les défis, ça
23 augmente les enjeux opérationnels. C'est ce que ça
24 fait.

25 Puis, comme vous dites, on a réussi à

1 trouver une solution pour deux mille vingt et un
2 (2021). Comment longtemps cette solution-là va être
3 efficace, en fonction de l'évolution des
4 températures extrêmes, je ne peux pas me prononcer,
5 on va voir ce que l'avenir nous réserve. En
6 souhaitant que ça puisse porter fruit pendant de
7 nombreuses années encore.

8 Q. [79] D'accord. Peut-être en suivi, là, pour
9 Énergir, là, pour une année comme deux mille
10 dix-neuf (2019) ou deux mille vingt (2020), avec
11 environ vingt-cinq (25) journées avec baisse de
12 capacité affectée par une température extrême,
13 pouvez-vous, vous, nous donner un ordre de grandeur
14 de l'impact monétaire annuel pour Énergir, de cette
15 baisse en capacité... de la capacité d'injection en
16 été?

17 R. Bien, je pense que j'ai répondu à cette question-
18 là. Je vous ai dit que, nous, on a une quantité de
19 gaz à injecter à Saint-Flavien pendant l'été pour
20 être plein. Ça fait que je vous ai dit que ces
21 enjeux-là ne nous ont pas empêchés d'injecter la
22 quantité totale de gaz. Donc, ça n'affecte
23 aucunement notre performance face à Énergir, parce
24 qu'à la fin de l'été, on a réussi à injecter.

25 Ça fait que l'enjeu, ici, c'est plus un

1 enjeu de défis opérationnels pour nous, de devoir
2 jongler avec le fait qu'on a moins de jours à
3 injecter, étant donné que certains jours ont des
4 températures extrêmes. Mais Énergir ne sont pas
5 affectés, ultimement, parce qu'on réussit à
6 injecter. On a historiquement réussi à injecter la
7 totalité du volume utile.

8 Q. [80] Et je comprends, dans l'entrevue que vous avez
9 donnée à Aviseo, là, sur cette question de risque
10 que vous aviez réglé, entre guillemets, pour deux
11 mille vingt et un (2021) - vous ne savez pas pour
12 quelle durée - vous n'avez pas mentionné à Aviseo,
13 que cette problématique-là avait été réglée? Ça a
14 pris la demande de renseignements pour en parler
15 ou...? Qu'est-ce qui en est de votre entrevue que
16 vous avez donnée à Aviseo, sur ce point-là?

17 R. Bien, écoutez, vous me demandez de... Sûrement que
18 l'entrevue s'est déroulée de façon... « Y'a-tu des
19 situations environnementales qui vous affectent,
20 tout ça? » Ça, l'entrevue a probablement eu lieu à
21 l'automne deux mille vingt et un (2021), puis ça,
22 les solutions ont été implantées au cours de
23 l'année deux mille vingt et un (2021). Ça fait que
24 je n'avais probablement même pas ces résultats-là,
25 lorsque j'ai donné l'entrevue.

1 Q. **[81]** Juste comprendre, là. Vous dites, l'entrevue a
2 été donnée quand?

3 R. Bien, je ne me souviens plus de la date précise,
4 mais le mandat... On avait l'échéancier, là, que...
5 l'échéancier qui a été présenté hier, là, si ma
6 mémoire m'est fidèle, c'était à l'automne deux
7 mille vingt et un (2021), que Aviseo a fait ses
8 séries d'entrevues.

9 Q. **[82]** Mais le graphique qu'on voit à l'écran, c'est
10 l'été deux mille vingt et un (2021). Donc, l'été
11 qui vient de passer, avant votre entrevue,
12 premièrement. Puis deuxièmement...

13 R. Non.

14 Q. **[83]** ... manifestement après l'implantation de
15 votre solution, là, parce que ça a réduit de façon
16 très significative les problématiques, là.

17 R. Non, mais c'est parce que les données deux mille
18 vingt et un (2021), c'est un peu comme des données
19 comptables, là. Quand qu'on regarde des états
20 financiers de deux mille vingt et un (2021), en
21 deux mille vingt et un (2021) on ne les connaissait
22 pas les résultats, on les connaît après. Ça fait
23 que, nous, ces données-là de deux mille vingt et un
24 (2021), on les a connues, peut-être au début de
25 deux mille vingt-deux (2022), quand on a compilé

1 les résultats de l'année deux mille vingt et un
2 (2021), là. Ça fait que, c'est ça que...

3 Q. **[84]** O.K. Mais là, vous ne saviez pas à l'automne,
4 là, que votre solution que vous aviez mis en place
5 pour l'été deux mille vingt et un (2021) avait
6 porté fruit. Bon, je m'excuse, je vous vois...

7 R. Bien, excusez...

8 Q. **[85]** Je vais vous...

9 R. En fait, non...

10 Q. **[86]** ... laisser continuer la discussion, allez-y.

11 R. Non, sinon, on m'a juste précisé que les entrevues,
12 c'était à l'été deux mille vingt et un (2021). Ça
13 fait que c'est encore plus...

14 Q. **[87]** Parfait. Mettons à l'été deux mille vingt et
15 un (2021). Mettons l'été deux mille vingt et un
16 (2021) pour les fins de la discussion. Alors, vous
17 êtes dans l'été deux mille vingt et un (2021). Vous
18 venez d'implanter une solution qui va avoir un
19 impact quand même manifeste, là, dans votre
20 capacité...

21 R. La solution...

22 Q. **[88]** ... d'injection, on le voit à l'écran.

23 R. ... la solution... la solution n'était pas
24 implantée. Ça a été implanté plus tard dans l'été.
25 Ça fait qu'au moment de l'entrevue, là, ça s'est

1 fait au début de l'été, la solution n'était pas
2 implantée, puis on ne connaissait pas les résultats
3 de la solution, non plus. C'est bien beau de faire
4 quelque chose, mais il faut que tu le vives pour
5 voir ça donne quoi comme résultat. Mais moi, je le
6 sais que je n'avais pas ces résultats-là quand
7 qu'on a donné l'entrevue.

8 Q. **[89]** Non, c'est sûr que vous n'aviez peut-être pas
9 le résultat concret, là, mais vous aviez mis en
10 place une solution pour éliminer le problème. Ça,
11 c'est clair parce que vous l'avez fait pour l'été,
12 là, donc, parce que c'est là que le problème se
13 passe. Qu'on soit au début ou à la fin de l'été,
14 là... Vous l'avez fait au début, sûrement, je vous
15 le souhaite.

16 R. Bien, écoutez, Monsieur Cadrin, là... Je vais...
17 Me ADINA GEORGESCU :

18 Q. **[90]** Oui...

19 R. ... juste répéter pour une énième fois, là, ce
20 risque-là n'est même pas un facteur déterminant
21 dans la détermination du taux de rendement demandé.
22 Ça fait que, je ne sais pas de combien de façons je
23 peux vous l'expliquer, là.

24 Je sais qu'on veut aller dans la
25 granularité, l'extrême, mais je pense qu'il faut

1 faire un recul pour voir la forêt dans son
2 ensemble. On n'est pas juste dans les arbres, on
3 n'est pas dans les branches, on est dans les
4 feuilles. Je veux dire, il faut reculer, ce n'est
5 pas un élément qui a contribué à la recommandation
6 sur le taux de rendement.

7 Donc, on peut s'acharner là-dessus comme on
8 veut. Nous autres, quand j'ai donné l'entrevue, je
9 n'avais pas les résultats, la solution n'était même
10 pas implantée. Ça fait que c'est ça, ma réponse. Si
11 ça ne vous plaît pas, c'est dommage, là, mais c'est
12 ça la réponse.

13 Me STEVE CADRIN :

14 Q. [91] Ce n'est pas une question de plaie, Monsieur
15 Marois, mais je vous remercie de votre réponse,
16 malgré tout, et de l'échange que nous venons
17 d'avoir. Ça complète nos questions, merci.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci, Maître Cadrin. Alors, avant de passer aux
20 questions de l'ACIG, on va prendre une pause de
21 quinze (15) minutes, on se revoit à dix heures
22 quarante-cinq (10 h 45). Merci.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24

25 REPRISE DE L'AUDIENCE

1 (10 h46)

2 LE PRÉSIDENT :

3 Rebonjour. Alors, on va poursuivre avec maître
4 Hamelin. Et si vous voulez nous indiquer combien de
5 temps vous prévoyez prendre.

6 Me PAULE HAMELIN :

7 Donnez-moi peut-être juste une petite minute,
8 Monsieur le Président, on va juste ajuster les
9 caméras pour que je puisse vous voir et les membres
10 du panel. Il y a des questions qui ont été
11 naturellement déjà couvertes par mon collègue
12 maître Cadrin à la fin. Alors, je vous dirais que
13 j'en ai peut-être pour une demi-heure, mais ça
14 dépend toujours des réponses. Notamment si on les
15 pose à monsieur Trahan, des fois elles sont plus
16 longues. Je dis ça à la blague. Mais j'essaie
17 d'évaluer. Je pense qu'on en aurait pour une demi-
18 heure à peu près.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Parfait. Merci.

21 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PAULE HAMELIN :

22 Q. **[92]** Bonjour aux membres du panel. Paule Hamelin
23 pour l'ACIG. Je vais débiter avec certaines
24 questions au niveau du dossier tarifaire R-4177 au
25 niveau de l'approvisionnement. Je suis à la pièce

1 B-0138 du dossier tarifaire qui a été déposé ce
2 matin, qui est la pièce C-ACIG-0073. Je vais
3 demander à madame la greffière de la mettre, cette
4 pièce-là, à l'écran. Et on irait à la page 21, le
5 graphique 1. Madame la Greffière, je ne sais pas si
6 vous voulez que je répète le numéro de la pièce? Je
7 vous remercie. Alors, ça, c'est tiré de votre Plan
8 d'approvisionnement dans la section « prévisions
9 des livraisons ». Est-ce que vous confirmez que
10 vous ne prévoyez pas de baisse de volume pour la
11 période vingt vingt-trois, vingt vingt-six (2023-
12 2026)? En fait au niveau du scénario de base, ça se
13 maintient, exact? Au niveau global j'entends.

14 Est-ce que vous me parlez, parce que
15 j'entends pas moi présentement?

16 M. VINCENT REGNAULT :

17 R. Pouvez-vous répéter votre question s'il vous plaît?
18 On avait juste une difficulté à trouver le document
19 de notre côté. Allez-y!

20 Q. **[93]** Je m'excuse. Je pensais que c'était mon son
21 qui faisait des siennes. Alors je répète ma
22 question. C'est tiré du Plan d'approvisionnement,
23 la section « prévisions des livraisons ». Je
24 voulais juste une confirmation de votre part à
25 l'effet que, au niveau des livraisons globales, là,

1 à l'Horizon vingt vingt-trois, vingt vingt-six
2 (2026), le scénario de base indique que ça se
3 maintient au niveau des volumes?

4 R. Oui, effectivement, je confirme. Par contre, je
5 mettrais juste peut-être un petit bémol que j'ai
6 mentionné un peu plus tôt, de mémoire, c'est que si
7 on regarde ici la prévision globale, effectivement,
8 on voit une certaine stabilité. Par contre, là-
9 dedans, il y a la venue d'un grand client de la
10 métallurgie qui est quand même très important. Puis
11 on le voit ici en deux mille vingt-cinq (2025) et
12 deux mille vingt-quatre (2024). Donc, si on n'avait
13 pas évidemment ce très grand client... Bien,
14 évidemment, il reste encore beaucoup d'incertitude
15 à savoir si, effectivement, il sera raccordé ou
16 non. C'est une prévision. Mais on aurait une baisse
17 d'environ trois à quatre pour cent (3-4 %).

18 Q. **[94]** Et ça devrait se confirmer quand au niveau du
19 client métallurgique?

20 R. C'est un client qu'on espère raccorder depuis
21 plusieurs années. Le projet est reporté année après
22 année pour différentes raisons, donc est-ce qu'il
23 va finalement s'installer et se raccorder au gaz
24 naturel? On l'espère, mais c'est la meilleure
25 prévision qu'on avait là, donc on prévoit deux

1 mille... deux mille vingt-cinq (2025).

2 Q. **[95]** D'accord. Et je comprends que ces scénarios-là
3 sont essentiellement sur vos hypothèses
4 économiques, c'est basé essentiellement là-dessus.

5 R. Bien écoutez sans... sans reprendre la méthode de
6 la prévision de la demande, là, qui pourrait quand
7 même être...

8 Q. **[96]** Non, je...

9 R. ... assez complexe à expliquer aujourd'hui, mais en
10 gros au niveau des... ce qu'on appelle le PMD,
11 petit moyen débit, on parle évidemment d'un modèle
12 plus macroéconomique, auquel cas on utilise un modèle
13 qui intègre différents paramètres économiques, dont
14 évidemment le PIB, etc., là, des pertes de client,
15 l'efficacité énergétique. Pour ce qui est par
16 contre des grandes entreprises, là, notre segment
17 VGE, plus intime, ça ici on parle d'une prévision,
18 là, qui est beaucoup plus micro, donc il y a une
19 communication entre les représentants, les
20 conseillers vente et leurs clients pour établir,
21 là, la prévision dans le modèle que vous voyez
22 devant vous. Donc, je vous dirais il y a deux...
23 peut-être deux grandes façons de... d'atteindre
24 le... de faire la prévision globale.

25 Q. **[97]** D'accord. Allons maintenant à la page 26 de

1 cette même pièce, le tableau 17. Puis juste
2 avant... oui, parfait. On voit dans le titre du
3 tableau « Marché petit et moyen débit ». Alors vous
4 confirmez avec moi que quand on parle de marché
5 petit et moyen débit on se réfère aux clients du...
6 essentiellement D1 et D3, c'est exact?

7 R. Écoutez, ici je pense que globalement vous n'avez
8 pas tort, majoritairement c'est effectivement D1,
9 D3 pour le petit moyen débit.

10 Q. **[98]** D'accord. Au niveau des livraisons en mètres
11 cubes pour les années vingt vingt-deux-vingt vingt-
12 six (2022-2026) j'ai la même question que j'avais
13 tout à l'heure pour l'autre tableau : est-ce que
14 vous êtes d'accord avec moi pour dire que les
15 livraisons demeurent stables pour l'ensemble de la
16 période?

17 R. Bien comme je vous ai dit au niveau du petit moyen
18 débit. Si on regarde effectivement le... les quatre
19 années, moi, ce que je peux constater c'est une
20 légère baisse, là. Je n'ai pas le chiffre exact, je
21 pense que c'est un point trois pour cent (1,3 %) ou
22 quelque chose comme ça, là.

23 Q. **[99]** Parfait. On peut enlever maintenant la pièce,
24 Madame la Greffière. On a déposé également la pièce
25 B-0140. On n'a pas besoin d'y aller. Et juste de

1 façon générale, au niveau des contrats de transport
2 est-ce que vous êtes d'accord avec moi qu'en
3 moyenne on parle de contrats de longue durée?

4 M. VINCENT REGNAULT :

5 R. Je pense que tout dépend, là, de la définition que
6 vous avez de « contrats de longue durée ». On a des
7 contrats qui ont des durées variées. Je pense qu'il
8 y a une pièce, là, au dossier tarifaire, là, qui
9 indique l'ensemble des... des capacités de
10 transport, là, qu'on... qu'Énergir a présentement
11 contractées avec des échéances diverses, là, qui
12 vont, de mémoire, là, de deux mille vingt-six
13 (2026) à deux mille trente et un (2031) ou deux
14 mille trente-trois (2033), là, je... j'ai pas le...
15 le détail exact, là, mais donc il y a... il y a un
16 certain nombre d'échéances différentes, là.

17 Q. [100] Mais de façon générale est-ce que... c'est
18 quoi la proportion de... des contrats qui seraient
19 sur une période plus longue que cinq à dix (10) ans
20 ou dix (10) ans et plus?

21 R. J'ignore le chiffre exact, Maître Biron. Il
22 faudrait qu'on réfère à la pièce exacte.

23 Q. [101] Alors, je suis maître Hamelin.

24 R. Maître Hamelin, c'est bon.

25 Q. [102] Il n'y a pas de problème.

1 R. Désolé.

2 Q. **[103]** O.K. Vous ne savez pas la proportion?

3 R. Je n'ai pas le chiffre en mémoire, exactement.

4 Q. **[104]** Mais on n'est pas sur du court terme?

5 R. Bien, en général, on a des contrats qui sont de
6 plus longs termes. On a des contrats de moyens
7 termes. Il y a également des contrats de plus
8 courts termes, dans la mesure où...

9 Par exemple, cette année, on a un besoin
10 d'outils d'approvisionnement qui doit être
11 contracté pour répondre à la demande de pointe qui
12 est projetée l'hiver prochain. Donc, il va y
13 avoir...

14 Je pense qu'on l'indique dans la preuve du
15 dossier tarifaire. On a un ensemble d'alternatives
16 ou de solutions qu'on examine, dont des contrats
17 de transport de courts termes.

18 Q. **[105]** D'accord, mais vous avez également du long
19 terme?

20 R. C'est certain que j'ai du long terme. Puis je pense
21 que, si je peux faire le lien avec ce que je disais
22 tantôt au sujet de la biénergie.

23 La biénergie, ce qu'on constate, en terme
24 d'impact sur le plan d'approvisionnement, ce n'est
25 pas nécessairement une baisse au niveau de la

1 pointe ou de l'hiver extrême, qui sont les deux
2 témoins, en quelque sorte, là, qui nous permettent
3 de fixer la quantité d'outils d'approvisionnement.

4 Donc, ce n'est pas surprenant, là, dans mon
5 esprit, qu'on ait toujours des contrats de longs
6 termes parce que, justement, en conservant cette
7 pointe-là en hiver, bien, on a besoin de ces
8 outils-là pour permettre d'y répondre.

9 Q. **[106]** Parfait, je comprends. En cas de baisse de
10 volume importante, c'est quoi votre marge de
11 manoeuvre pour mettre fin à des contrats de
12 transport pour ceux qui sont de longue durée,
13 notamment avec TCPL?

14 R. Bien, en fait, les contrats, ce sont des contrats
15 dans lesquels qu'il n'y a pas de façon de les
16 résilier. Par contre, évidemment, on a toujours des
17 opportunités sur le marché pour nous permettre de
18 revendre des contrats de transport sur une base
19 ponctuelle, si jamais on devait avoir des capacités
20 excédentaires.

21 Q. **[107]** Donc, vous avez des capacités de cessions,
22 exact?

23 R. On est effectivement capable de céder des contrats.
24 Ça fait partie des choses qui peuvent être faites.

25 Q. **[108]** D'accord. Est-ce que, quand on regarde

1 votre... Je vais appeler ça un portefeuille de
2 contrats, de transports, on peut dire que vous
3 n'anticipez pas, nécessairement, justement, une
4 baisse de volume drastique, à courts termes?

5 R. Euh... malheureusement, là, il y a une confusion,
6 ici, entre les volumes et les outils pour répondre
7 à la pointe. Ce sont deux choses différentes. Puis
8 on peut, peut-être, faire le mal agi entre
9 l'énergie et la puissance.

10 Donc, même s'il y a une baisse des volumes
11 ou une stagnation, une légère baisse des volumes,
12 là, je pense que c'est ce qu'on dit depuis le début
13 des audiences à cet égard-là. Ça ne signifie pas
14 nécessairement que nos outils d'approvisionnement,
15 pour répondre à la pointe ou à l'hiver extrême,
16 vont diminuer. Donc, ce n'est pas anormal de
17 constater que le portefeuille d'approvisionnement
18 ne change pas énormément au fil des ans.

19 C'est un peu une illustration, d'ailleurs,
20 quand on parle de volume versus la valeur. Bien,
21 tranquillement Énergir se transforme, justement,
22 pour être en mesure de répondre à la pointe. Et
23 c'est là qu'elle crée de la valeur plutôt, même si
24 elle a moins de volume. C'est une belle
25 illustration de ce principe-là.

1 Q. **[109]** Merci. Au niveau de... Je ne sais pas si la
2 question s'adresse à vous ou à quelqu'un d'autre du
3 panel. Est-ce que vous seriez d'accord avec moi
4 pour dire que les CFR sont des outils de mitigation
5 de risques?

6 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

7 R. Bon, les comptes de frais reportés sont... les
8 comptes d'écarts, là, dépendamment de comment est-
9 ce qu'on les nomme, sont des comptes réglementaires
10 qui étaient présents, et sont toujours présents, et
11 qui permettent de mitiger certains risques
12 d'affaires, là. Donc, à ce niveau-là, c'est... je
13 dirais que c'est très similaire à ce qui existait
14 précédemment.

15 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

16 R. Puis, peut-être, si je peux me permettre d'ajouter,
17 je vous dirais le risque court terme. Très court
18 terme, là. Un an ou deux.

19 Q. **[110]** Parfait. Hier, j'ai posé à monsieur Lachance
20 une question relativement au plan de résilience,
21 qui est la pièce C-ACIG-0072. Je ne pense pas qu'on
22 a besoin de le mettre à l'écran, mais je vais vous
23 faire référence à la citation qu'on y retrouve,
24 mais si vous voulez prendre le temps d'aller le
25 voir, il n'y a pas de souci. Mais je vais vous

1 reposer la question : à la page 17, on indiquait :
2 Afin d'apprécier l'impact financier
3 potentiel, une analyse a été effectuée
4 en fonction d'une ou de plusieurs de
5 ces mesures, soit l'impact sur le
6 bénéfice net, le taux de rendement,
7 ainsi que l'impact tarifaire, et
8 caetera.

9 Ma question, à vous... bien, en fait, la question
10 que j'avais posée à monsieur Lachance, c'était de
11 lui demander si ces analyses-là étaient au présent
12 dossier... ou si certaines de ces analyses étaient
13 au présent dossier. Je ne sais pas si vous êtes en
14 mesure de me répondre?

15 Me PATRICK OUELLET :

16 Est-ce que vous préférez voir le document, avant de
17 répondre? Parce qu'il n'est pas encore... Je pense
18 que c'est la page 17, Maître Hamelin?

19 Me PAULE HAMELIN :

20 Oui, tout à fait.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Au bout du deuxième paragraphe.

23 Me PATRICK OUELLET :

24 Oui. Est-ce que c'est...

25

1 Me PAULE HAMELIN :

2 Oui.

3 Me PATRICK OUELLET :

4 ... possible de le grossir un peu? Parce que, je ne
5 sais pas pour les témoins, mais moi je n'arrive pas
6 du tout à le lire.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Moi non plus. Ah...

9 Me PATRICK OUELLET :

10 Q. [111] Merci.

11 R. Donc... Bon, évidemment, la réponse à votre
12 question, c'est non. Donc, évidemment, on en a
13 discuté un peu plus tôt ce matin, donc... c'est de
14 notoriété publique, c'est au dossier, on ne s'en
15 est pas caché.

16 Donc, monsieur Marois vous a réexpliqué...
17 réexpliqué ce matin, à une question d'un de vos
18 collègues... recontextualisé comment le dossier du
19 taux de rendement a été abordé par les
20 demanderesses. Donc, je ne reprendrai pas tout ce
21 qui a été mentionné par monsieur Marois.

22 Mais bon, évidemment, le rapport d'Aviseo
23 vient énumérer certains risques. L'évolution,
24 aussi, évidemment des risques aussi des dix (10)
25 dernières années puis les dix (10) prochaines

1 années. Et cette information a été fournie à
2 docteur Brown, pour qu'il puisse faire une
3 recommandation d'expert sur les risques qui ont été
4 utilisés par la docteure Villadsen.

5 Donc, au niveau du dossier, notre preuve
6 est complète à cet égard et il n'y a pas
7 d'évaluation des différents risques spécifiques et
8 quantifiables, au niveau quantitatif. Ce n'est pas
9 l'approche qui a été privilégiée par les
10 demanderesses. Et cette approche est aussi une
11 approche qui a été utilisée historiquement par la
12 Régie, et c'est aussi l'approche qui est utilisée
13 par les autres régulateurs économiques, là, comme
14 la Régie de l'énergie dans d'autres juridictions.

15 Donc, c'est vraiment ce qui est fait
16 historiquement, puis c'est ce qu'on a fait, c'est
17 ce qu'on... qui était notre compréhension aussi de
18 ce que la Régie s'attendait : avoir une preuve sur
19 l'évolution des risques, les risques globaux, et
20 l'exercice comparatif avec d'autres juridictions et
21 comparables.

22 Q. **[112]** D'accord. Bien, écoutez, là-dessus, on pourra
23 revenir en plaidoirie sur la position de l'ACIG par
24 rapport à votre positionnement dans le dossier, au
25 niveau de l'évaluation du risque. Surtout dans le

1 contexte de transition énergétique, et ce que la
2 Régie a fait dans le passé sur l'évaluation de la
3 prime de risque, relativement à la détermination du
4 taux de rendement. Alors, on le... on plaidera
5 chacun notre vision des choses.

6 Mais si vous me le permettez, j'ai une
7 série de questions sur, peut-être, des évaluations
8 ou analyses quantitatives, que je veux juste
9 vérifier avec vous si vous l'avez fait ou pas fait.

10 Je comprends la prémisse de base, sur
11 laquelle vous dites « pas d'analyse quantitative »,
12 mais juste pour les fins du dossier, permettez-moi
13 de passer à travers ma liste. Et je comprendrai que
14 si j'ai un nom à... et vous pourriez quantifier ou
15 ajouter, mais je comprends que, de façon générale,
16 votre prémisse de base, c'est ce que monsieur
17 Marois nous a dit tout à l'heure et ce que vous
18 venez de réitérer. Mais pour les fins de
19 l'exercice, je veux juste passer à travers ma liste
20 d'éléments juste pour m'assurer que votre réponse
21 est également non avec toute la prémisse que vous
22 avez faite. Donc, parce que, là, vous avez répondu
23 par rapport à cette question-ci, il n'y a pas
24 d'analyse quantitative au présent dossier au niveau
25 du bénéfice net, c'est exact?

1 R. Au niveau du bénéfice net, non. Enfin, on demande
2 un taux de rendement qui va naturellement découler
3 en un bénéfice. Mais c'est ce qui est au dossier.

4 Q. **[113]** D'accord. Également, au dossier, je pense
5 qu'on n'a pas d'information non plus relative aux
6 baisses de revenus potentiels, c'est exact?

7 R. Non, ce qui est au dossier évidemment, c'est le
8 rapport d'Aviseo notamment qui dit qu'il y a
9 plusieurs facteurs de risque qui vont mettre une
10 pression sur la demande. C'est repris par docteur
11 Brown au niveau des différents risques, dont le
12 risque de la demande. Donc, évidemment, je vais le
13 laisser faire sa preuve. Ce qu'on constate,
14 notamment du document qu'on projetait il y a
15 quelques minutes, c'est que, évidemment, dans une
16 stratégie de décarbonation à l'Horizon 2030 ou 2050
17 pour avoir la carboneutralité, bien, étant donné
18 qu'on distribue une énergie fossile. Bien, écoutez,
19 il faut mettre en place des mesures de
20 décarbonation. Donc, soit la réduction à la source,
21 l'efficacité énergétique, des éléments comme la
22 biénergie, le gaz naturel renouvelable. Évidemment,
23 je pense que mon collègue Jean-Benoît Trahan a
24 mentionné tantôt que l'élément le plus important,
25 c'est de réussir à faire cette transition-là en

1 maintenant la situation concurrentielle pour
2 s'assurer qu'on a une résilience au niveau de notre
3 modèle d'affaires.

4 Q. **[114]** Mais au niveau des mesures de décarbonation,
5 je comprends également que ce n'est pas pour
6 l'instant chiffré ou quantifié au dossier?

7 R. Bien, je ne sais pas si on peut... Madame la
8 Greffière, si vous pouvez peut-être reprojeter le
9 document qui était projeté il y a quelques minutes,
10 le rapport sur la résilience climatique.

11 Je vous amènerais peut-être à la page 20 du
12 rapport, page 20 du PDF. Peut-être juste un peu
13 recadrer le contexte du rapport ici présent. Donc,
14 ici, comme monsieur Lachance vous avait dit, il y
15 avait plusieurs scénarios. En fait, les scénarios
16 vous le voyez ici, ces différents scénarios qui
17 découlent évidemment, bon, l'Accord de Paris et
18 d'autres... Accord de Paris plus, plus GIEC et
19 autres. Donc, ici, on voit différents scénarios de
20 décarbonation, soit l'Horizon deux mille trente
21 (2030) et l'Horizon deux mille cinquante (2050),
22 avec... Bon, évidemment, sous ces scénarios-là, il
23 y a des hypothèses, que ce soit réduction des
24 augmentations de la température de deux pour cent
25 (2 %) ou un point cinq pour cent (1,5 %) qui se

1 trouve être le scénario net zéro. Donc, ça, c'est
2 ce que vous voyez qui découle de toutes les
3 discussions qui ont cours présentement au niveau
4 international. Évidemment, bon, par différents
5 modèles qui sont expliqués là-dedans, puis ça
6 dépasse ma connaissance, mais on le ramène au
7 niveau québécois.

8 Et ensuite de ça si vous allez un petit peu
9 plus loin, je crois que c'est à la page 26... 27,
10 pardon, du PDF. Donc, c'est un peu un exercice à
11 rebours qui est fait par Énergir dans ce document-
12 là. C'est de dire, bon, bien, maintenant que, ça,
13 c'est connu, maintenant, exemple, la décarbonation
14 en deux mille cinquante (2050) d'arriver à zéro
15 émission si on met en place différentes mesures
16 chez Énergir, notamment, vous les voyez, GNR,
17 efficacité et autres, est-ce qu'on est en mesure
18 d'atteindre les différents objectifs qui sont fixés
19 ou qui sont discutés actuellement au niveau
20 international?

21 Bon. Évidemment, vous voyez deux colonnes.
22 En gros, c'est avec les technologies connues ou les
23 technologies peut-être connues mais qui ne sont
24 encore assez matures. Et là on peut voir
25 différents... différents scénarios de probabilité

1 ici ou en tout cas différents scénarios
2 hypothétiques, là, en lien avec ces obligations-là.
3 Ça fait que, t'sais, c'est vraiment un exercice je
4 vous dirais de dire : bien c'est quoi les... c'est
5 quoi les objectifs, qu'est-ce qui est demandé? Puis
6 si Énergir veut y contribuer et atteindre ses
7 objectifs, aider à la transition énergétique. Si on
8 met en place différentes mesures avec différentes
9 incertitudes au niveau de la réalisation de celles-
10 ci, est-ce qu'on est capable ou non d'atteindre les
11 différents types? Puis ça devrait combler au niveau
12 des résultats. Donc, c'est... c'est un peu comme ça
13 que vous le voyez. Donc, il y a une forme de
14 quantification, si vous voulez, encore de ce
15 rapport-là qui est fait. Et bien évidemment
16 derrière les GES on a évidemment des mètres cubes,
17 des BCF, si on y va à plus haut niveau.

18 Donc, t'sais, je peux vous donner peut-être
19 un exemple, là, mais t'sais dès qu'on prend ici le
20 scénario complètement à notre droite, là, qui se
21 trouve être en deux mille cinquante (2050), où est-
22 ce qu'on voit, là, une baisse de quatre-vingt pour
23 cent (80 %) des émissions de gaz à effet de serre.
24 Mais actuellement vous le voyez dans le plan
25 d'approvisionnement, là, on a environ un deux cent

1 quinze (215), deux cent vingt (220) BCF, là, qui
2 était le six millions (6 M) quelque chose de mètres
3 cubes, là, qu'on voyait tantôt. Bien évidemment,
4 c'est sûr qu'en deux mille cinquante (2050), si on
5 parle uniquement de gaz naturel fossile, on aurait
6 environ quarante (40) BCF sur le réseau.
7 Évidemment, il va couler, c'est ce qu'on espère,
8 plus de gaz naturel que quarante BCF, on parle de
9 peut-être environ un cent quarante (140), cent
10 cinquante (150) parce qu'on espère avoir environ un
11 cent (100), cent dix (110) BCF de GNR.

12 Donc, c'est quand même un défi important,
13 puis on pourrait faire le même exercice pour deux
14 mille trente (2030) pour les bâtiments, mais il
15 faut être en mesure de mettre en place ces mesures-
16 là, avoir par exemple du GNR, mais surtout du GNR,
17 comme disait monsieur Trahan tantôt, du GNR qui
18 reste compétitif, puis qui nous permet de s'assurer
19 que notre modèle est résilient. Puis je vous
20 amènerais peut-être à la page... un petit peu plus
21 loin à la page 33, où est-ce qu'ici on voit
22 évidemment la position concurrentielle, donc on
23 est... on a regardé les différentes mesures selon
24 l'horizon deux mille trente-deux mille cinquante
25 (2030-2050), puis on a dit : O.K. Bien avec les

1 hypothèses qu'on a est-ce qu'on réussit à préserver
2 la situation concurrentielle? Bon, ici, on y arrive
3 de justesse dans ce modèle-là, ce qui est souhaité.
4 Maintenant il y a beaucoup d'incertitude. Bon,
5 évidemment, on le voit, là, bon, les prix du gaz,
6 un, augmentent. Mais on voit aussi les prix du GNR
7 qui augmentent beaucoup. Évidemment, on n'est pas
8 les seuls à vouloir injecter du gaz naturel
9 renouvelable dans notre réseau. Il y a une demande
10 importante pour la biénergie. Bon, évidemment, dans
11 ces hypothèses-là la biénergie fonctionne très
12 bien, les gens se convertissent à la biénergie,
13 utilisent du GNR, donc évidemment ici c'est de
14 s'assurer que... bon, évidemment s'il y a des
15 clients qui quittent le système, on a une baisse de
16 volume, qu'on réussit à préserver le plus possible
17 de revenus pour s'assurer, comme on discutait hier,
18 là, qu'on n'a pas une pression importante à la
19 hausse sur les coûts du gaz naturel pour qu'on
20 demeure compétitif. Donc, c'est vraiment l'exercice
21 qui a été fait ici dans le cadre du rapport de la
22 résilience.

23 Q. **[115]** Est-ce que... puis j'aurai des questions sur
24 la... sur la... cette page-là, sur la position
25 concurrentielle. Est-ce que cette donnée-là a été

1 fournie à vos experts?

2 R. Bien assurément le rapport qu'on regarde
3 actuellement, non, parce que ça, ça a été...

4 Q. **[116]** Oui, c'est vrai, c'est février...

5 R. ... publié je pense en février.

6 Q. **[117]** ... vingt vingt-deux (2022).

7 R. Exact. Laissez-moi regarder. Oui, bien écoutez je
8 vous inviterais peut-être à poser la question à...
9 aux deux experts, là, qui vont... qui vont nous
10 suivre. On pense que non, mais bon évidemment il y
11 a eu beaucoup de documents qui ont circulé dans le
12 dossier, mais assurément la Régie nous avait
13 demandé de déposer le rapport, on l'avait déposé,
14 pas cette version-là, mais l'autre version, dans un
15 complément de preuve. Donc, évidemment ils ont dû
16 en prendre connaissance, mais là évidemment il y a
17 eu beaucoup de preuves complémentaires et de
18 documents déposés, donc j'aimerais leur laisser le
19 soin de répondre.

20 Q. **[118]** On en prend note. Mais juste vérifier avec
21 vous... je vous avouerai que j'ai pas fait
22 l'exercice hier soir, mais il me semble que cette
23 analyse-là de position concurrentielle ne se
24 retrouvait pas dans le premier plan de résilience.
25 Est-ce que j'ai raison?

1 R. Il faudrait aller valider, là, je sais que les
2 scénarios chiffrés un peu plus tôt dans le document
3 n'y étaient pas. La situation concurrentielle,
4 je... je ne peux confirmer. Il faudrait aller voir
5 la version qu'on a déposée en janvier. Je ne sais
6 pas si on peut prendre quelques minutes?

7 Q. **[119]** Ou on peut le faire sous engagement pour que
8 ça soit, peut-être, plus efficace, si vous
9 voulez...

10 R. Oui.

11 Q. **[120]** ... pour éviter que vous ayez à faire ça?

12 R. Bien, il a été déposé en preuve. Si vous me laissez
13 quelques minutes, on va aller valider.

14 Q. **[121]** Est-ce que vous préférez le faire maintenant?
15 Oui, d'accord.

16 R. O.K. La réponse est non. Effectivement, pour être
17 clair, ce qu'on voit ici, la diapositive ou la page
18 33, au niveau des positions concurrentielles
19 n'était pas présente dans la version précédente.

20 Q. **[122]** D'accord.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Q. **[123]** Je m'excuse. Si vous voulez répéter un peu
23 plus fort, on ne vous entendait pas.

24 R. Ah, oui. Donc, on vous confirme qu'effectivement,
25 dans le rapport de l'année précédente, cette

1 position concurrentielle qu'on voit ici, à la page
2 33, n'était pas présente.

3 Q. **[124]** Merci.

4 Me PAULE HAMELIN :

5 Q. **[125]** Est-ce que vous seriez d'accord avec moi pour
6 dire que, généralement, cette question-là de
7 compétitivité, position concurrentielle, c'est un
8 élément qui a été considéré dans le passé par la
9 Régie pour la détermination du facteur de risques?

10 R. C'est ma compréhension, oui.

11 Q. **[126]** Vu qu'on est dans le tableau, j'avais des
12 questions là-dessus. Je reviendrai à mes autres
13 questions tout à l'heure. On va en profiter vu
14 qu'on est là.

15 Je pense que vous l'avez dit. Vous avez dit
16 que... Vos termes, c'était que ça se maintient de
17 justesse. Mais si je comprends bien, selon
18 l'analyse, ici, à l'horizon vingt cinquante (2050),
19 il y a effectivement toujours une position
20 concurrentielle du gaz?

21 Puis même si on regarde, notamment, à
22 l'horizon vingt trente (2030), là, on pourrait dire
23 que la position concurrentielle du gaz est encore
24 présente, c'est exact?

25 R. C'est ce qu'on peut constater, en fonction,

1 évidemment, des hypothèses sous-entendant la
2 production de cette position concurrentielle. Mais
3 on voit que, graduellement, dans le temps, elle
4 s'effrite, si je peux utiliser le terme.

5 Et, bien, évidemment, il y a beaucoup
6 d'incertitude sur cette position concurrentielle-
7 là. Puis je vous dirais que c'est comme une pierre
8 angulaire de toute la transition énergétique.

9 Bien, il va falloir s'assurer, oui, de
10 réussir à faire le virage énergétique par de
11 l'efficacité énergétique, GNR et qui nous permette
12 de rester compétitifs. Vous comprenez que, par
13 exemple, l'efficacité énergétique, c'est bien une
14 baisse des volumes mais ça fait augmenter les
15 tarifs. Donc, évidemment, il y a plusieurs éléments
16 qui peuvent faire augmenter aussi et qui peuvent
17 dégrader la position concurrentielle.

18 Donc, il faut s'assurer qu'on soit en
19 mesure, évidemment, de réussir à atteindre nos
20 cibles en réduisant soit les volumes, mais en
21 préservant le plus de revenus possibles. Et nous
22 permettre de réaliser la transition énergétique,
23 tout en préservant cette situation concurrentielle-
24 là. Puis on le voit, là, ça s'effrite quand même
25 assez rapidement dans le temps.

1 Q. **[127]** J'en étais essentiellement à la donnée de
2 vingt trente (2030). Pour ce qui est de l'année
3 vingt trente (2030), on s'entend que la position
4 concurrentielle existe toujours?

5 R. Bien, écoutez, c'est sûr que c'est une prévision.

6 Q. **[128]** Je regarde votre tableau, là.

7 R. C'est que, oui, oui, évidemment... mais c'est une
8 prévision. C'est quand même huit ans en avant.
9 Donc, avec toute l'incertitude, je mets des bémols
10 sur les différents intrants.

11 Évidemment, c'est ce qu'on a dans notre
12 boule de cristal pour l'instant. Ceux qui suivent
13 le dossier de la cause tarifaire, il n'y a pas
14 longtemps, le prix de la molécule de gaz naturel
15 était beaucoup plus bas. On n'avait pas de
16 projection des analystes comme quoi que le gaz
17 naturel... Là, je parle du gaz fossile, aurait une
18 croissance, une hausse aussi importante qu'on vit
19 dans les dernières semaines, derniers mois.

20 Donc, tout bouge vite. On le sait, on est
21 dans une période qu'il y a beaucoup d'incertitude.
22 Maintenant, il y a beaucoup d'incertitude au niveau
23 de la transition énergétique.

24 Et, évidemment, cette position
25 concurrentielle, on parle qu'une différence de sept

1 pour cent (7 %) pourrait s'effriter très
2 rapidement.

3 Q. **[129]** O.K. Au niveau de la question... On a déposé,
4 ce matin, sous la pièce ACIG-0075, un article avec
5 la présidente d'Hydro-Québec, madame Brochu, qui
6 faisait référence à une future hausse des tarifs
7 d'électricité. Est-ce que c'est quelque chose que
8 vous avez considéré dans l'analyse de la position
9 concurrentielle - également, vous venez de me
10 parler du gaz fossile qui augmente, mais est-ce que
11 la possibilité que les tarifs d'électricité
12 augmentent a été également considérée par Énergir?

13 R. Bien, dans le cadre du rapport en question... Bon,
14 évidemment, il y a eu une... il y a des hypothèses
15 qui sont posées sur la hausse des différentes
16 sources d'énergie, dont l'électricité. Cela dit,
17 est-ce que ça l'inclut les propos de madame Brochu,
18 qui sont quand même assez récents, j'aurais
19 tendance à dire que non, là, évidemment.

20 Je n'ai pas participé personnellement aux
21 analyses qui ont mené au rapport qu'on est en train
22 de regarder, mais effectivement, il y a des
23 hypothèses qui sont émises au niveau de
24 l'augmentation des tarifs d'électricité en général.

25 Évidemment, il y a aussi des projections

1 qui sont faits au niveau du SPEDE. Donc,
2 évidemment, pour le gaz naturel, c'est un élément
3 qui... un élément de coût qui augmente année après
4 année, et qui va augmenter, et on pense de façon
5 plus exponentielle dans les prochaines années.
6 Donc, c'est les différents éléments qui ont été
7 considérés.

8 Évidemment, ça bouge vite, c'est ce qu'on
9 vous dit depuis deux jours maintenant. Beaucoup
10 d'incertitude. Ça s'accélère. Donc, il peut y avoir
11 différents éléments qui peuvent être aidants,
12 d'autres moins. Mais on vit effectivement beaucoup
13 d'incertitude, là, dans cette transition
14 énergétique.

15 Q. [130] O.K. Je reviens avec certaines questions de
16 quantification, juste pour m'assurer que... d'avoir
17 la réponse, puis on débattrait de la pertinence des
18 questions et de la réponse plus tard, dans le cadre
19 du dossier.

20 Au niveau des prévisions de la demande en
21 gaz naturel, en lien avec les risques soumis, outre
22 ce qu'on a discuté relativement - de toute façon,
23 au niveau du dossier tarifaire, qui était
24 essentiellement des prévisions économiques - est-ce
25 que vous avez fait des prévisions de la demande de

1 gaz naturel en lien avec les différents risques
2 allégués dans le présent dossier?

3 Puis, je vais peut-être vous donner...
4 décliner ensuite certains exemples, juste pour
5 m'assurer que, oui ou non, c'est au dossier. Je
6 comprends la prémisse de base, que vous êtes d'avis
7 que ce n'est pas... que ce n'est pas pertinent pour
8 l'exercice, mais juste avoir votre réponse.

9 R. Peut-être juste répéter la question, là, c'est...
10 je suis un peu confus.

11 Q. **[131]** Oui. Alors, ma question, c'était au niveau
12 des prévisions de ventes... pardon. Je voulais être
13 plus précise et je... je vous mélange. Les
14 prévisions de la demande de gaz naturel - on
15 s'entend, fossile - avec les risques qui sont
16 soumis dans le présent dossier.

17 Puis, je vais peut-être vous donner un des
18 exemples de ce que j'avais mis comme déclinaison,
19 on parle d'une baisse potentielle de la demande, au
20 niveau... pour les questions de variation
21 climatique. Alors, est-ce que, par exemple, quant à
22 ce risque précis là, on a essayé de faire
23 l'exercice de façon précise, de dire : « Bon. On va
24 essayer de quantifier une prévision possible de
25 demande en lien avec ce risque. »?

1 R. Bien, il n'y a pas de... comme j'ai dit tantôt, là,
2 il n'y a pas de quantification des différents
3 risques, autre que le rapport de docteur Brown, au
4 dossier, qui vient évidemment qualifier les risques
5 et les comparer avec un échantillon. Donc, il n'y a
6 pas plus de prévision de la demande, ou de
7 projection, dix (10), ou vingt (20), ou trente (30)
8 ans dans le cadre du dossier.

9 Évidemment, vous avez versé ce matin la
10 prévision de la demande du dossier tarifaire deux
11 mille vingt-trois (2023), qui est devant la Régie,
12 c'est la prévision la plus récente qu'Énergir a à
13 offrir sur un quatre ans.

14 Évidemment, ici, on parle de taux de
15 rendement. Il faut aussi le remettre en contexte.
16 C'est... pour un investisseur, c'est la
17 récupération du capital sur la durée des actifs.
18 Donc, on ne parle pas d'un an ou deux. Au niveau de
19 la perspective d'un investisseur, on parle d'un
20 risque long terme, qui est prédominant dans
21 l'analyse d'un taux de rendement, et des risques.

22 Donc, quand un investisseur investit dans
23 une entreprise, il y a une perspective long terme,
24 et c'est effectivement au niveau des analyses qui
25 sont au dossier d'avoir cette évaluation des

1 risques long terme, donc sur la durée de vie des
2 actifs, donc on parle de vingt (20), trente (30),
3 quarante (40) ans.

4 Q. **[132]** C'était justement ma prochaine question. Est-
5 ce que vous avez évalué la valeur de vos actifs en
6 lien justement avec certains... certains risques
7 allégués? Je vais vous poser la question plus
8 générale puis après ça, dépendamment de votre
9 réponse je vais voir si j'ai besoin de décliner.

10 R. Oups, je pensais pas que c'était la question,
11 pardon. Bien l'évaluation de nos actifs...

12 Q. **[133]** Voulez-vous que je la répète?

13 R. ... aujourd'hui, je n'ai pas le chiffre exact, là,
14 mais on a une base de tarification deux point deux
15 milliards (2,2 G), quelque chose comme ça, là. Donc
16 ça, c'est... c'est nos actifs sur une base
17 comptable réglementaire.

18 Q. **[134]** Puis alors je vais préciser peut-être à ce
19 moment-là ma question : est-ce que vous avez
20 considéré la nécessité, par exemple, de radier ou
21 de déprécier certains des actifs en lien avec
22 notamment la question, par exemple, de changement
23 de réglementation en fonction des changements
24 climatiques? Donc, une analyse de la valeur de vos
25 investissements en fonction des risques allégués.

1 R. Personnellement, je n'ai pas eu vent que ce type
2 d'analyses-là ont été faites... en tout cas, elles
3 n'ont pas été portées à mon attention. Cela dit,
4 pour avoir eu des discussions avec des membres de
5 la haute direction, ma compréhension c'est
6 qu'Énergir à cette étape-ci n'est pas à évaluer une
7 solution dite d'amortissement ou accélération des
8 actifs ou de radiation d'actifs. On est vraiment
9 dans une... à regarder des solutions qui vont nous
10 permettre, oui, d'atteindre les objectifs des
11 gouvernements, mais aussi les objectifs qu'Énergir
12 s'est donné pour réduire les gaz à effet de serre à
13 l'horizon deux mille trente (2030) ou deux mille
14 cinquante (2050). On est en mode solution. On
15 regarde, comme vous le savez, là, différentes...
16 bon, qu'on appelle les mesures de mitigation dans
17 le cadre de ce dossier-ci, les occasions, les
18 opportunités, là, peu importe le qualificatif.
19 Donc, on est vraiment aujourd'hui dans une optique
20 de dire : bien on pense qu'on... on a des
21 ingrédients, on a des solutions, des opportunités à
22 l'intérieur de cette nouvelle réalité de la
23 transition énergétique pour être en mesure... oui,
24 on va probablement perdre un peu de clients, on va
25 probablement perdre des volumes, mais on devrait

1 être en mesure de maintenir une certaine base de
2 revenus, qui va nous permettre de maintenir les
3 hausses tarifaires dans une... un intervalle je
4 pourrais dire, là, mais dans un... dans un... un
5 intervalle qui nous permet de rester compétitif,
6 donc c'est ce qu'on voit notamment dans le rapport,
7 là, qu'on regardait précédemment. Donc, pour
8 l'instant c'est pas... c'est pas une solution qui
9 est regardée, je vous dirais que c'est... le terme
10 « dernier recours », « solution finale », j'aime
11 pas le terme, c'est pas nécessairement positif,
12 mais je veux dire c'est pas quelque chose qu'on...
13 c'est pas quelque chose qu'on... qu'on regarde, là,
14 on n'en est vraiment pas là. On pense qu'il y a
15 des... il y a des solutions beaucoup plus porteuses
16 à court terme puis c'est ce qu'on... sur quoi on
17 travaille, pardon.

18 Q. **[135]** D'accord. Est-ce que vous avez fait une
19 analyse des investissements qui sont requis, liés à
20 la transition énergétique?

21 R. Bien dans le cadre du dossier ici présent, non.
22 Puis même plus général je ne suis pas sûr de vous
23 suivre sur le type d'investissement. Si vous parlez
24 de base de tarification, des actifs, comme des
25 tuyaux, là. Je vous dirais que ce que j'ai en tête

1 c'est l'hydrogène, qu'on a demandé à la Régie, là,
2 de pouvoir faire des tests sur ce qu'on avait
3 appelé la résilience de nos réseaux. Évidemment, si
4 on... on va de l'avant avec l'injection de
5 l'hydrogène peut-être qu'il va y avoir des
6 ajustements ou des investissements à faire sur nos
7 réseaux de distribution, mais pour l'instant on
8 n'en est pas là, on essaye juste de... justement de
9 voir cet impact avec les différents pourcentages,
10 là, d'hydrogène qui pourrait être injecté.

11 Q. **[136]** D'accord.

12 R. Je dirais que j'ai ça en tête. Sinon, j'ai pas
13 d'autres éléments, là, qui me reviennent à court
14 terme.

15 Q. **[137]** Puis si on... on regarde côté coûts
16 d'exploitation liés à la transition énergétique,
17 quelle serait votre réponse? Est-ce que c'est
18 quelque chose que vous avez analysé?

19 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

20 R. Bonjour, Maître Hamelin. Simplement, mentionner
21 ici, là, pour débiter, il n'y a pas d'analyse
22 précise, mais c'est sûr qu'il y a des charges
23 additionnelles qui s'en viennent.

24 T'sais, on peut penser, par exemple, à la
25 réduction des émissions fugitives, là, qui sont de

1 plus en plus regardées, qu'il y a des technologies
2 plus dispendieuses, plus complexes qui sont
3 aujourd'hui envisagées à être utilisées. Ces
4 éléments-là, ils n'ont... moi, de mon côté, chez
5 Gazifère, n'ont pas été quantifiés. Je peux vous
6 dire qu'on regarde, encore une fois, tout ce qui se
7 passe, puis on va intégrer ces éléments-là.

8 Même au niveau de la conception
9 opérationnelle, au niveau de l'opérationnabilité du
10 réseau, il y a des éléments où on se pose des
11 questions, aujourd'hui, ce qu'on ne se posait pas
12 il y a quelque temps. Par exemple, maintenir une
13 clientèle au gaz, s'il y avait un dommage, on
14 maintenant la clientèle au gaz. C'était l'objectif
15 premier. Aujourd'hui, on est rendu qu'on se pose la
16 question : est-ce qu'on devrait agir différemment
17 pour réduire les émissions, durant une telle
18 situation.

19 Donc, ces éléments-là sont en transition,
20 il n'y a pas d'évaluation, mais c'est sûr que ça
21 ajoute des coûts, et ça modifie la manière dont on
22 va faire les travaux dans le futur. Ça, c'est une
23 partie des choses qui sont en évolution.

24 Quand qu'on dit que c'est... qu'on est en
25 transition, là, tous ces éléments-là ne sont pas

1 complétés, mais le lancement est débuté sur ces
2 choses-là. Ça, ça fait partie des éléments où il y
3 a des changements quand même importants dans les...
4 l'aspect opérationnel, là, qui se mettent en place.

5 Q. **[138]** D'accord.

6 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

7 R. Bien, je peux peut-être compléter pour Énergir. Au
8 niveau des dépenses d'opérations, bon...
9 Évidemment, je considère qu'on déborde beaucoup du
10 cadre d'un taux de rendement, je dois l'avouer,
11 mais bon, on est bons joueurs.

12 Mais cela dit, t'sais, c'est sûr que, bon,
13 évidemment, la transition énergétique amène aussi
14 des nouvelles dépenses. Ne serait-ce que... bon, le
15 gaz naturel renouvelable. Évidemment, il y a
16 quelques années, on n'avait pas d'équipe dédiée au
17 gaz naturel renouvelable. En tout cas, s'il y en
18 avait, ils étaient peu. Évidemment, il y a beaucoup
19 plus de personnel, maintenant, qui travaille à
20 aller chercher des sources de gaz naturel
21 renouvelable pour qu'on puisse évidemment les
22 injecter dans notre réseau. Donc, évidemment, il y
23 a évidemment certaines dépenses d'opérations qui
24 sont à la hausse.

25 Et comme bon opérateur, bien, évidemment,

1 je vous le dis depuis le début, il faut réussir à
2 maintenir... se maintenir dans une situation
3 concurrentielle favorable, c'est à la base notre
4 résilience de notre modèle d'affaires. Donc, il
5 faut faire aussi des choix, il faut être... bien
6 gérer nos dépenses.

7 Bon, pour les trois prochaines années, on a
8 un cadre réglementaire, là, qui a fixé nos
9 dépenses, on doit naviguer à travers de ça. Mais
10 c'est sûr que c'est une préoccupation constante
11 qu'on a pour s'assurer, évidemment, de... pour
12 qu'il y ait des nouvelles dépenses, évidemment, il
13 faut qu'il y ait d'autres postes budgétaires qui
14 viennent contrebalancer, pour qu'on puisse se
15 maintenir dans une situation compétitive, notamment
16 au niveau des tarifs de distribution, sur ce qu'on
17 contrôle.

18 Évidemment, il y a d'autres... comme vous
19 le savez, il y a d'autres services, là, donc il y a
20 d'autres actions qui doivent être posées aussi.

21 Q. [139] D'accord. Je...

22 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

23 R. Bien, si vous me permettez, pour compléter... Bien,
24 j'étais vraiment dans l'aspect opérationnel lorsque
25 je vous ai répondu, mais tous ces éléments-là de

1 transition énergétique ont beaucoup bougés.

2 Transition énergétique Québec est arrivé,
3 il a fallu mettre des ressources, travailler avec
4 des organismes additionnels, chose qu'on ne faisait
5 pas nécessairement précédemment. Bon, Transition
6 énergétique a bougé, c'est le ministère qui a
7 repris. Il faut évoluer, il faut suivre ça.

8 Il faut faire les représentations auprès du
9 gouvernement, à plusieurs ministères maintenant qui
10 s'occupent de la transition énergétique, chose
11 qu'on ne faisait pas auparavant. Donc, beaucoup de
12 ressources additionnelles, beaucoup de travaux...

13 Au niveau marketing, au niveau
14 communication, éducation avec la clientèle,
15 beaucoup d'investissements doivent être effectués
16 sur cet aspect-là. Le GNR, ce n'est souvent pas
17 connu, donc beaucoup d'investissements au niveau du
18 GNR.

19 Mais il faut également se préparer, parce
20 que les contre-coûts associés à l'utilisation du
21 gaz naturel sont différents des contre-coûts
22 précédents.

23 Bon, avant, c'était une énergie à faible
24 coût, donc c'était bien. Aujourd'hui, il y a de
25 l'opposition, donc lorsqu'on veut faire un projet,

1 lorsqu'on regarde la mise en place d'un projet, il
2 faut davantage préparer la société. Donc, toute
3 l'acceptabilité sociale, aujourd'hui, est beaucoup
4 plus vaste, elle prend beaucoup plus de ressources
5 qu'elle ne prenait précédemment.

6 Alors, ça touche à beaucoup d'endroits. En
7 réalité, je vous dirais, s'il y a une chose qui est
8 claire, c'est que la transition énergétique affecte
9 l'ensemble de l'entreprise, de la tête aux pieds.
10 C'est-à-dire, autant au niveau des opérations,
11 comme je le mentionnais, au niveau de la manière de
12 faire les choses, autant au niveau de la
13 récupération des équipements, des... des bouts de
14 tuyau qu'on coupe, et caetera, des choses qu'on
15 améliore tous plus rapidement que ce qu'on faisait
16 auparavant.

17 Mais même au niveau de la pensée, de la
18 stratégie, du développement, des relations
19 publiques, marketing, tous ces éléments-là sont
20 affectés et on doit bouger pour, justement, rentrer
21 dans cette transition-là et y participer
22 adéquatement.

23 Q. **[140]** Je comprends toutes vos réponses, au niveau
24 des charges additionnelles et vous les avez
25 énumérées. Ma question était juste si on avait une

1 quantification précise de ces coûts-là
2 présentement, pour... au dossier. Ma compréhension
3 de votre... de vos réponses, c'est qu'on n'a pas
4 nécessairement une quantification précise au moment
5 où on se parle dans le présent dossier, c'est
6 exact?

7 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

8 R. C'est exact de notre côté.

9 Q. **[141]** C'est la même chose pour Énergir?

10 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

11 R. Effectivement. Je pense que c'est assez clair
12 depuis le début.

13 Q. **[142]** C'est bon. Sur une autre question plus... et
14 s'il y a des aspects peut-être plus de droit et de
15 plaidoirie, on en parlera à ce moment-là. Mais je
16 veux juste être certaine de bien comprendre votre
17 demande amendée. Donc, peut-être que c'est vous, la
18 question va s'adresser plus à vous, Monsieur
19 Tremblay. Au niveau de la réglementation, on
20 comprend que vous demandez à la présente formation
21 d'appliquer, donc d'approuver le taux de rendement,
22 pour ce qui est d'Énergir, à partir du premier
23 (1er) octobre vingt vingt-deux (2022). Est-ce que
24 je dois donc comprendre que la formation du 4177,
25 là, ce que vous proposez, c'est qu'elle n'ait plus

1 à déterminer le moment d'intégration du taux de
2 rendement? Je veux juste essayer de comprendre, ce
3 serait une application provisoire que vous demandez
4 à compter du premier (1er) octobre vingt vingt-deux
5 (2022)?

6 R. Donc, bon, évidemment, on demande ici à la
7 formation de rendre une décision sur le taux de
8 rendement et structure de capital pour le premier
9 (1er) octobre. Dans le cadre du dossier tarifaire
10 deux mille vingt-trois (2023) qu'on a déposé, enfin
11 ce qu'on va demander, c'est que les, comme on fait
12 à chaque année, c'est que les tarifs soient
13 reconduits provisoirement au premier (1er) octobre,
14 évidemment parce que le dossier, la Régie n'aura
15 pas rendu une décision sur la cause tarifaire.
16 Normalement, la décision est rendue fin octobre,
17 début novembre.

18 Donc, pour l'instant, ce qu'on avait en
19 tête avec le calendrier de ce dossier-ci, c'est que
20 vous serez en mesure de rendre une décision quelque
21 part fin octobre pour qu'on puisse finaliser les
22 tarifs finaux dans notre cas pour le premier (1er)
23 décembre deux mille vingt-deux (2022). Donc, les
24 deux décisions, si vous voulez, autant de ce panel
25 ou... pas ce panel, désolé, de cette formation,

1 donc autant la décision de cette formation, si vous
2 rendez une décision pour la fin octobre, on aurait
3 aussi en parallèle une décision de la formation sur
4 le dossier tarifaire deux mille vingt-trois (2023)
5 quelque part fin octobre.

6 Donc, ce que je vous disais, c'est que,
7 autant cette formation ici si on a une décision fin
8 octobre, que la formation sur le dossier tarifaire
9 deux mille vingt-trois (2023) fin octobre, on
10 serait en mesure des tarifs finaux avec évidemment
11 votre décision sur le taux de rendement et
12 structure de capital qui serait applicable pour le
13 premier (1er) décembre deux mille vingt-deux
14 (2022).

15 Q. **[143]** Juste pour être sûre de bien comprendre.
16 Naturellement, dans le présent dossier du taux de
17 rendement, on ne peut pas discuter de l'impact
18 tarifaire. Puis maintenant dans la tarifaire, si on
19 a déjà une date d'application au premier (1er)
20 octobre vingt vingt-deux (2022) du taux de
21 rendement, à quel endroit on va pouvoir parler de
22 l'intégration ou pas tarifaire de l'impact du
23 nouveau taux de rendement?

24 R. Bien, nous, on considère que c'est dans le dossier
25 tarifaire deux mille vingt-trois (2023). Donc, la

1 Régie a rendu une décision procédurale récemment
2 puis elle a maintenu ce sujet à l'ordre du jour.
3 Donc, c'est-à-dire comment le taux, le taux de
4 rendement de cette formation va être intégré dans
5 la cause tarifaire deux mille vingt-trois (2023).

6 Nous ce qu'on a fait, c'est qu'on a déposé
7 notre dossier tarifaire... Là, je parle pour
8 Énergir parce que je sais que Gazifère a un
9 traitement différent, donc, je pourrai laisser
10 Gazifère répondre à la même question mais pour eux.
11 Puis peut-être aussi Intragaz avec Rock. Mais pour
12 Énergir, nous ce qu'on a fait, c'est qu'on a déposé
13 notre dossier tarifaire deux mille vingt-trois
14 (2023) avec le taux de rendement et la structure de
15 capital qui est demandé dans cette formation, donc
16 dix pour cent (10 %), quarante-trois pour cent
17 (43 %). Donc, c'est ce qui a été fait. Évidemment,
18 les tarifs finaux vont être en vigueur au premier
19 (1er) décembre. Et, historiquement, il y a toujours
20 une différence entre les tarifs provisoires du
21 premier (1er) octobre et du premier (1er) décembre,
22 soit à la hausse, soit à la baisse, tout dépendant
23 des paramètres de la décision finale de la Régie.
24 Et ça va dans un compte de frais reportés qu'on
25 appelle « décision tardive ». Donc soit en plus,

1 soit en moins pour les mois d'octobre, novembre.

2 Q. [144] O.K. Et donc, je comprends que, déjà, dans le
3 dossier tarifaire, on a déjà intégré le taux de
4 rendement à dix pour cent (10 %) du côté d'Énergir?

5 R. Exactement. Ça fait que quand vous regardez le
6 dossier tarifaire, je n'ai plus les chiffres en
7 tête, mettons on demande une hausse de sept pour
8 cent (7 %), juste comme ça, en distribution. Donc,
9 dans le sept pour cent (7 %), il y a évidemment une
10 hausse qui est reliée à l'augmentation du taux de
11 rendement et de la structure de capital. Donc, ça a
12 été déjà modalisé dans le dossier tarifaire deux
13 mille vingt-trois (2023).

14 Donc, par exemple, si la formation décidait
15 d'un taux de rendement plus élevé, donc il y aurait
16 un manque à gagner au niveau du compte de frais
17 reportés décision tardive, pour les mois d'octobre
18 et novembre. Évidemment, bien, là, mais blague à
19 part, évidemment si cette décision-là... pardon, la
20 décision de cette formation était retardée, bien,
21 là, effectivement, il faudrait voir qu'est-ce qu'on
22 met en place pour les tarifs deux mille vingt-deux,
23 deux mille vingt-trois (2022-2023). Est-ce que les
24 tarifs pourraient être reconduits provisoirement
25 jusqu'à la décision de cette formation? Évidemment,

1 les différences seraient portées à un compte de
2 frais reportés. Donc, il n'y aurait pas d'impact
3 pour les clients.

4 Q. **[145]** O.K.

5 R. Comme je vous dis, c'est pour Énergir. Je sais que
6 mes collègues ont un traitement qui peut être
7 différent. Ça fait que je ne sais pas si... Je vous
8 laisse savoir si c'est pertinent pour vous de leur
9 poser la question.

10 Q. **[146]** J'ai juste deux autres questions. Je vais
11 pouvoir terminer, Monsieur le Président. Tout le
12 monde pourra aller à la pause pour l'heure du
13 lunch. Juste revenir sur une question et réponse au
14 niveau de mon collègue maître David tout à l'heure
15 sur les changements au niveau de la stratégie
16 commerciale d'Énergir. J'ai compris de votre
17 réponse que c'était quelque chose qui était comme
18 en mutation. Je voulais juste savoir, ce changement
19 d'approche au niveau commercial, vous prévoyez ça à
20 partir de quand? Parce que, là, on a dit que c'est,
21 t'sais, de ne plus nécessairement faire de
22 publicité pour l'augmentation des ventes du gaz
23 fossile, c'était en mutation, c'est ce que j'ai
24 compris des questions et réponses. Mais à quel
25 moment vous considérez qu'il va y avoir

1 véritablement un changement? Est-ce qu'il y a une
2 décision ferme de la direction à cet effet-là?

3 R. C'est déjà en cours. Donc, on me dit que ça percole
4 dans l'organisation et sur le terrain. Donc, c'est
5 quand même... Il faut se remettre en contexte. On
6 travaille avec des humains. On travaille avec des
7 gens qui évidemment sont sur le terrain qui
8 doivent... qui vont devoir évidemment adapter leur
9 travail. Donc, c'est quelque chose quand même qui
10 est quand même assez sensible. Et c'est
11 présentement en cours. Donc, les informations ont
12 été communiquées.

13 Par exemple, vous faites référence au
14 programme CASEP ou aux programmes de rabais à la
15 consommation qui ne seront plus offerts à certains
16 segments de marché. Donc, c'est quelque chose qui
17 est présentement en cours. Évidemment, c'est ce qui
18 est connu actuellement. Et est-ce qu'il va y avoir
19 d'autres changements dans le futur? Bien,
20 évidemment, la réponse est oui.

21 Mais pour l'instant ce qui est connu est
22 présentement... c'est en train de percoler dans
23 l'organisation. On parle d'organisation, mais il ne
24 faut pas oublier aussi qu'on travaille avec une
25 force de vente externe aussi, qu'on appelle nos

1 partenaires certifiés. Gaz Métropolitain, ils ont
2 changé leur nom récemment. Donc, les partenaires
3 certifiés, donc c'est aussi une force de vente,
4 entre guillemets, externe qui doit revoir sa façon
5 d'approcher les clients. Donc vendre de la
6 biénergie, ça aussi c'est en cours sur le terrain;
7 de vendre du GNR. On a accéléré nos efforts au
8 niveau de la vente de gaz naturel renouvelable.
9 Donc, c'est tout ce qui est présentement actif, qui
10 percole dans l'organisation puis dans nos
11 partenaires externes également.

12 Q. [147] D'accord. Donnez-moi deux petites secondes,
13 je veux juste m'assurer que j'ai tout couvert.

14 Me PAULE HAMELIN :

15 Alors ça complète mes questions. Je vous remercie,
16 Membres du panel.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Merci, Maître Hamelin. On passerait aux questions
19 de la Régie. Maître Legault, Cardinal?

20 INTERROGÉS PAR ME AMÉLIE CARDINAL

21 Me AMÉLIE CARDINAL :

22 Q. [148] Oui, Monsieur le Président, donc ce sera moi
23 pour le présent panel. Donc, bonjour aux membres du
24 panel. Amélie Cardinal pour la Régie. Je vais avoir
25 quelques questions pour monsieur Marois d'Intragaz.

1 Donc, en fait je vais vous référer à la pièce B-
2 0325, si on peut l'afficher, Madame la Greffière
3 s'il vous plaît. C'est en fait la réponse
4 d'Intragaz à la DDR-2 de la Régie à la page 1.
5 Parfait, donc à la question 1.1 la Régie faisait
6 l'hypothèse, là, selon laquelle elle ne retenait
7 pas la prime de cinquante (50) points de base pour
8 tenir compte de la période tarifaire de dix (10)
9 ans. Et elle demandait à Intragaz de confirmer
10 qu'elle :

11 [...] serait en accord avec la
12 proposition de son experte de lier son
13 taux de rendement à celui d'Énergir
14 sur l'horizon 2023-2032.

15 Et Intragaz confirmait. Donc, est-ce qu'on... est-
16 ce que la Régie comprend bien, là, que hormis la
17 question du cinquante (50) points de base pour
18 tenir compte de l'horizon tarifaire de dix (10)
19 ans, Intragaz souhaite obtenir le même taux de
20 rendement que celui d'Énergir si elle se voit
21 octroyer la même structure de capital. Là, je
22 m'excuse, madame la Greffière, mais il y a quelque
23 chose qui me dérange un peu dans l'écran. Je ne
24 sais pas si c'est juste moi... O.K. Merci. Parfait.
25 Merci. Monsieur Marois, est-ce que vous avez besoin

1 que je répète la question, vu que j'ai...?

2 M. ROCK MAROIS :

3 R. Oui, excusez-moi, mais c'est parce que c'est ça, je
4 ne suis pas sûr de bien la saisir. Je vais vous
5 écouter très attentivement.

6 Q. **[149]** Parfait. Donc, hormis la question, là... est-
7 ce qu'on comprend bien que, hormis la question du
8 cinquante (50) points de base pour tenir compte de
9 l'horizon tarifaire de dix (10) ans, est-ce qu'on
10 comprend bien qu'Intragaz souhaite obtenir le même
11 taux de rendement que celui d'Énergir, si elle se
12 voit octroyer la même structure de capital?

13 R. Oui, parce que c'est ça qui est la demande dans le
14 présent dossier. Les recommandations de l'expert
15 c'est qu'on a le même niveau de risque puis les
16 recommandations au niveau des structures de
17 capital, les taux de rendement sont par conséquent
18 les mêmes, hormis le cinquante (50) points de base,
19 qui est vraiment juste une prime de maturité étant
20 donné le dix (10) ans. Ça fait que je ne suis pas
21 sûr si... mais comme je vous dis c'est ça la nature
22 de la demande, c'est que les... les risques sont
23 les mêmes, donc le taux de rendement des structures
24 de capital serait le même.

25 Q. **[150]** Parfait. Puis dans l'hypothèse où la Régie

1 approuvait pour Intragaz, là, la structure de
2 capital existante d'Énergir, quels seraient les
3 avantages puis les inconvénients pour... pour
4 Intragaz?

5 R. Quand vous dites « existante » vous parlez de la
6 structure du capital présumée, qui contient des
7 actions privilégiées?

8 Q. **[151]** Oui, exactement.

9 R. Bien, moi, je pense que ce serait totalement
10 inapproprié parce que c'est pas la façon qu'on se
11 finance. Pour moi, la structure du capital présumée
12 doit être le reflet, dans la mesure du possible.
13 Surtout pour une entreprise comme la nôtre, qui a
14 simplement des activités réglementées, nous, on n'a
15 pas d'autres activités. Notre seule activité c'est
16 le stockage. Puis, nous, on n'est pas éligibles aux
17 actions privilégiées. Ça fait que, nous, comme je
18 vous expliquais hier, on emprunte de l'argent
19 essentiellement d'une banque, qu'on a d'un emprunt
20 à court terme, puis on a de l'équité. Ça fait que
21 si jamais la Régie nous imposait, comme structure
22 de capital présumée, une structure de capital qui
23 contient des actions privilégiées, ce serait une
24 structure de capital que je qualifierais de
25 complètement déconnectée de notre réalité.

1 Ça fait que ça, ça voudrait dire que le
2 taux de rendement qu'on obtiendrait sur notre
3 équité serait... ne serait pas celui qui reflète
4 notre niveau de risque parce que ce serait un taux
5 de rendement qui serait dilué par une composante,
6 la composante actions privilégiées, qui n'est pas
7 une composante qui est le reflet de la façon qu'on
8 se finance.

9 Ça fait que, pour moi, la structure du
10 capital présumée ne devrait pas... qu'il y a
11 simplement une activité réglementée et refléter
12 dans la mesure du possible notre... la façon qu'on
13 se finance.

14 Puis là-dessus, je voudrais juste réitérer
15 ce que j'ai dit hier, c'est : dans le cadre du
16 présent dossier, nos experts recommandent une
17 structure de capital composée de cinquante-sept
18 pour cent (57 %) dette. Pour nous, là, c'est pas
19 mal la limite maximale qu'on peut se financer sur
20 un horizon de dix (10) ans.

21 Ça fait que si jamais... On ne pourrait pas
22 faire mieux que ça. Puis ça sous-entend qu'on est
23 en mesure de se financer sur dix (10) ans. Puis
24 pour se financer sur dix (10) ans, ça nous prend, à
25 la fois, un contrat de dix (10) ans avec Énergir,

1 notre seul client. Et à la fois un tarif qui peut
2 assurer qu'on va générer suffisamment de liquidités
3 pour rembourser la banque.

4 Q. **[152]** Merci. Je vais juste valider quelque chose,
5 un instant. Merci. Et pouvez-vous indiquer, là...
6 Qu'en serait-il si le taux de rendement que la
7 Régie approuvait pour Intragaz et Énergir,
8 entraînait une diminution du rendement d'Intragaz
9 par rapport à son rendement actuel?

10 R. Je ne comprends pas votre question, excusez-moi.

11 Q. En fait, la question, ça serait de comprendre quels
12 seraient les impacts pour Intragaz si la Régie
13 octroyait un rendement inférieur à celui que vous
14 avez présentement?

15 R. Excusez-moi. Donnez-moi un instant, s'il vous
16 plaît. Oui, je suis revenu. Écoutez, je trouve que
17 c'est une question un peu difficile à répondre. Ça
18 me surprend un peu qu'elle soit posée juste à nous,
19 là, parce que je pense qu'on n'est pas différent
20 des autres.

21 Mais des éléments de réponse qui nous
22 viennent à l'esprit, c'est que si le taux de
23 rendement qui est octroyé à Intragaz ne reflète
24 pas, sur une base comparable, les risques qu'on
25 encourt, bien, premièrement que nos investisseurs,

1 ils vont être... une expression anglaise,
2 « shortés », là, ils vont être sous-rémunérés par
3 rapport aux risques qui encourent.

4 Deuxièmement, ça peut avoir une portée
5 importante sur le financement qu'on peut avoir
6 parce que le taux de rendement affecte les
7 « cashflows » qu'on génère. Si on ne génère pas
8 assez de « cashflows », bien, là, on ne pourra pas
9 se financer à un niveau approprié.

10 Ça fait que si on se finance, on n'est pas
11 capable de se financer au niveau qui est dans la
12 structure du capital présumée. Alors, ça va venir
13 diluer davantage le rendement sur l'équité.

14 Ça fait que si on recommence avec un taux
15 de rendement qui est inférieur à qu'est-ce qu'on
16 devrait avoir en fonction de nos risques. Puis en
17 plus de ça, on n'est pas capable de se financer à
18 un niveau convenable, bien, là, on vient diminuer
19 encore plus le rendement sur...

20 Ça fait que ma réponse à ça, c'est que les
21 conséquences pourraient être catastrophiques, là.
22 Mais on maintient notre position que le rendement
23 d'Intragaz devra être en fonction de ces risques
24 comparatifs.

25 Puis il y a deux experts au dossier qui

1 indiquent clairement que les risques d'Intragaz
2 sont comparables à ceux d'Énergir. Donc, la logique
3 dicterait qu'on aurait le même taux de rendement et
4 la même structure de capital.

5 Q. **[153]** Je vais juste prendre encore une minute.

6 Merci. Donc, je vais me réessayer un peu. Je vais
7 me réessayer, puis... bon.

8 Donc, en fait, ce qu'on constate dans
9 l'état actuel, et vous me direz si c'est exact ou
10 pas, là, vous complétez dans votre réponse - mais
11 quand on vous compare à Énergir, on peut constater
12 une certaine situation favorable d'Intragaz, par
13 rapport à Énergir, que ça soit au niveau de sa
14 structure de capital ou de son taux de rendement.
15 Donc, si jamais...

16 Dans l'hypothèse où la Régie octroyait à
17 Intragaz les mêmes conditions qu'à Énergir, c'est-
18 à-dire par rapport... la même structure de capital,
19 le même taux de rendement, est-ce qu'Énergir ne se
20 verrait pas un peu défavorisée? Euh, Intragaz. Je
21 m'excuse. Intragaz.

22 R. Le premier élément, effectivement, juste pour... je
23 vais peut-être commenter sur votre question,
24 puisque vous aviez comme prémisse qu'on aurait une
25 situation plus favorable par rapport à Énergir.

1 Peut-être juste rappeler que le taux de
2 rendement actuel d'Intragaz est inférieur à celui
3 d'Énergir. Intragaz a un taux de rendement sur
4 équité de huit virgule cinq (8,5), tandis
5 qu'Énergir a un taux de rendement autorisé de huit
6 virgule neuf (8,9). Fait que... Je pense qu'une de
7 vos prémisses de base semblait dire qu'on avait un
8 rendement supérieur, puis qui n'est pas le cas.

9 On a le même taux d'endettement, on a
10 cinquante-quatre pour cent (54 %) les deux. C'est
11 ça. À cinquante-quatre (54), oui. Cinquante-quatre
12 (54). Puis nous, on n'a pas d'actions privilégiées
13 dans notre structure de capital. Fait que ça, c'est
14 une des différences.

15 Mais dans le cadre du présent dossier, ce
16 qui est recommandé par les experts, c'est de...
17 dans le fond, d'avoir la même structure de capital,
18 le même taux de rendement pour les deux entités.
19 Parce que, selon eux, nos niveaux de risques sont
20 comparables. Fait que c'est ça, je pense... je ne
21 suis pas nécessairement d'accord avec votre
22 prémisse d'ouverture, qu'Intragaz est présentement
23 favorisée.

24 Puis, je vais réitérer que la structure de
25 capital proposée dans le cadre du présent dossier,

1 structure de capital présumée, nous, ce qu'on
2 viserait chez Intragaz, c'est d'avoir une structure
3 de capital réelle, qui s'en rapproche le plus
4 possible, pour faire en sorte que la structure du
5 capital reflète notre réalité, puis que le taux de
6 rendement qu'on obtient ultimement sur notre
7 équité, soit celui approuvé par la Régie.

8 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

9 R. Je ne sais pas si je peux me permettre, peut-être,
10 d'ajouter de façon peut-être un peu plus globale,
11 là, pour... pas juste Intragaz.

12 T'sais, je pense qu'ici, une des
13 opportunités qu'on a, que la Régie a entre les
14 mains, d'avoir un dossier avec les trois
15 demanderesses, donc Gazifère, Intragaz, Énergir,
16 c'est peut-être de réajuster des décisions du
17 passé, là, pour le futur. Dans le sens - je
18 m'explique.

19 Évidemment, bon, il y a le taux de
20 rendement, c'est une chose, il y a les structures
21 de capital, aussi. Puis historiquement, bien les
22 dossiers ont été rendus dans des dossiers, comme
23 vous savez, individuels. Pour Énergir, bien,
24 évidemment, on traîne une structure présumée avec
25 des actions privilégiées. Évidemment, on n'a plus

1 d'actions privilégiées chez Énergir, donc on traîne
2 un peu, si vous voulez, des reliques du passé.

3 Donc ici, je pense, ce qui est intéressant,
4 c'est que l'expert, docteure Villadsen, amène une
5 proposition - au-delà, là... je ne me prononce pas
6 sur le dix pour cent (10 %) ou sur les risques,
7 là - mais elle amène une proposition qui a le...
8 l'avantage d'être cohérente entre les trois
9 entités. Puis après ça, vous pourrez juger des
10 risques et des taux, mais je considère... que nous,
11 on considère que ça permet... ça va permettre de
12 s'assurer que les trois gazières ont des taux de
13 rendement et une structure de capital qui reflète
14 bien leurs risques d'affaires.

15 Et évidemment, par la suite, on vous laisse
16 évidemment écouter des experts. Mais, je pense que
17 c'est quelque chose d'intéressant, que docteure
18 Villadsen amène, du fait qu'on a un dossier
19 conjoint devant vous.

20 Q. **[154]** Merci. Donc, ça va compléter mes questions.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Merci, Maître Cardinal. Une question de madame
23 Falardeau?

24

25

1 INTERROGÉS PAR LA FORMATION

2 Mme ESTHER FALARDEAU :

3 Hum, oui. J'ai quelques questions, là. Peut-être à
4 vous, Monsieur Marois, puis monsieur Tremblay. Je
5 pense que la difficulté ou... qu'on avait, c'est de
6 faire l'équation entre le risque des deux
7 entreprises. Donc, à risques comparables,
8 rendements comparables, c'est ce qu'on a compris.

9 Donc, on se disait, si on ramène... si on
10 garde les conditions, par exemple, de rendement
11 pour Énergir égales à ce qu'elles sont maintenant -
12 étant donné que les deux entreprises, risques
13 comparables, rendements comparables - on
14 appliquerait donc les conditions, les mêmes
15 conditions, structure de capital et taux de
16 rendement, à Intragaz. Là, on comprend que vous
17 jugez que ce serait inacceptable comme résultat.

18 Donc, d'une part, Monsieur Tremblay, je
19 comprends que vous jugez que ce serait inacceptable
20 à cause du maintien des actions privilégiées.

21 Pourriez-vous élaborer là-dessus un peu plus? Vous
22 êtes... Énergir est éligible à des actions
23 privilégiées? Votre micro est fermé pour... ah.

24 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

25 R. Bien écoutez, vous avez parlé de... est-ce qu'on a

1 accès? Écoutez, je... je présume que oui, là, est-
2 ce qu'on pourrait avoir encore des actions
3 privilégiées? Je présume que oui, là, mais par
4 contre je ne suis pas financier, là, donc c'est...
5 ma réponse se limiterait dans cet axe-là... dans
6 cette voie-là. Par contre, t'sais, clairement on
7 n'a plus d'actions privilégiées, donc évidemment
8 c'est une structure présumée du capital, on en est
9 conscient. Cela dit, dans le passé il y a eu quand
10 même des questions qui avaient été amenées par la
11 Régie lors d'autres dossiers. La Régie avait
12 mentionné que lors du prochain dossier du taux de
13 rendement cet aspect-là des actions privilégiées
14 serait rediscuté. Donc, qu'est-ce que la Régie
15 avait en tête quand elle a rendu cette décision? Je
16 ne peux le présumer.

17 Cela dit, nous, on a quand même... on a
18 quand même vu cette demande, cette préoccupation de
19 la Régie ou cette intention de vouloir en discuter
20 lors d'un prochain taux de rendement. Donc, nous,
21 c'est quelque chose qu'on a... on a discuté avec
22 notre expert, là, la docteure Villadsen, à savoir
23 bien : faites-nous une recommandation en lien avec
24 les actions privilégiées. Nous, on a regardé aussi
25 à l'interne est-ce qu'il y avait une... une valeur

1 ajoutée ou est-ce qu'il y avait une contre-
2 indication à maintenir les actions privilégiées
3 dans la structure de capital. En fait, tout le
4 monde était unanime que c'était un relique du
5 passé. Évidemment, quand on a mise en place cette
6 structure-là, elle représentait grosso modo la
7 structure de financement réel à l'époque, là, il y
8 a plus d'une trentaine d'années. Énergir, dans le
9 temps, a éliminé les actions privilégiées. Donc, on
10 trouvait qu'on avait une occasion de pouvoir
11 effectivement éliminer ces actions privilégiées de
12 la structure de capital présumée.

13 Je vous rappelle que lors des... de
14 certains dossiers historiques il y avait quand même
15 beaucoup de questions, notamment de la Régie sur la
16 fixation du taux de ces actions privilégiées, étant
17 donné qu'on n'en a pas. Donc, comme la dette, par
18 exemple, on est capable... la Régie est capable de
19 voir qu'on a un porte-feuille de dettes, elle est
20 capable de constater les taux du financement de
21 notre dette. Ce qui n'est pas le cas pour les
22 actions privilégiées. Le marché est quand même peu
23 liquide, c'est un marché qu'on pourrait dire plus
24 privé entre guillemets, là, donc c'est toujours
25 plus difficile de déterminer le pourcentage de

1 rendement sur les actions privilégiées. Donc, notre
2 experte docteure Villadsen a fait une proposition
3 qui permet d'éliminer les actions privilégiées de
4 notre structure présumée.

5 Puis notre structure réelle, bien comme
6 vous le savez chez Énergir on... on se calque sur
7 la structure présumée le plus possible. Donc, c'est
8 pas... c'est pas nécessairement... Moi, je l'avais
9 utilisé comme terme, Madame Falardeau, là, mais
10 c'est pas... c'est pas majeur si on les garde, mais
11 je pense qu'on a une opportunité de venir
12 effectivement corriger quelque chose qui traîne
13 dans notre structure de capital présumée.

14 Cela dit, il faut le corriger correctement
15 pour évidemment... t'sais, si vous éliminez toutes
16 les actions privilégiées, il y en a sept point cinq
17 pour cent (7,5 %) d'actions privilégiées à cinq
18 pour cent (5 %), donc c'est sûr que si vous rendez
19 une décision puis vous dites : bien on vous donne
20 une structure d'équité de trente-huit et demi
21 (38,5) avec un taux de rendement puis que tout le
22 reste s'en va en dette, bien évidemment vous
23 comprenez que là vous devez faire cette
24 mathématique-là pour s'assurer que votre décision
25 mène à un taux de rendement qui est raisonnable,

1 là. Donc, c'est sûr que c'est pour ça que si vous
2 regardez la proposition de docteure Villadsen, elle
3 propose un taux de rendement, mais sur une
4 structure de quarante-trois pour cent (43 %)
5 d'équité. Donc, t'sais, il y a un équilibre dans la
6 proposition qui est fait, en considérant
7 l'élimination des actions privilégiées.

8 Q. [155] Je vous remercie. Une autre question sur...
9 sur un autre sujet. Donc, on comprend par le
10 rapport d'Aviseo, là, qu'il y a des grandes
11 tendances qu'on observe sur le marché, qui
12 pourraient affecter vos volumes à la baisse, c'est
13 ce qu'on a compris, là. Puis... et donc,
14 constituaient un risque, qui devrait se refléter
15 sur le taux de rendement. Mais ce qu'on observe
16 dans les dernières années c'est que les volumes ont
17 quand même diminué de façon importante et que le
18 taux de rendement, lui, n'a pas été affecté. Il a
19 été rencontré.

20 Donc, est-ce vrai qu'on ne peut pas
21 vraiment faire un lien direct entre les volumes
22 puis le rendement réalisé de l'entreprise qui peut
23 très bien avoir un trop-perçu en distribution puis
24 que les volumes aient diminué.

25 Donc, sur une perspective de trois à cinq

1 ans, maximum, là, parce qu'on n'est pas dans le
2 long terme, ici. N'est-ce n'est pas vrai qu'on ne
3 peut pas tirer cette conclusion-là, établir ce lien
4 direct-là entre les volumes puis le rendement
5 réalisé?

6 R. Je vais tenter une réponse. Personnellement, je
7 trouve que c'est un terrain vers des experts, puis
8 je n'ai aucune prétention d'être un expert auprès
9 de la Régie sur le taux de rendement et les
10 risques.

11 Ma compréhension... Bien, vous dites qu'il
12 y a eu des variations de volumes. Bon, évidemment,
13 dans les dernières années, il y a eu la COVID, qui
14 a eu un impact.

15 Est-ce qu'on a réussi, quand même, à
16 atteindre notre taux de rendement en fin d'année?
17 Bon, la réponse c'est oui. On regarde les données
18 historiques et, de façon générale, on réussit à
19 atteindre les taux de rendement fixés par la Régie,
20 à part, peut-être, une exception dans notre cas, je
21 crois, là, dans les dernières années.

22 Mais ici, je pense qu'il faut se ramener
23 plus à une perspective long terme. Donc, oui, il
24 peut y avoir des variations volumétriques, d'une
25 année à l'autre, au niveau de différentes

1 relativement compétitif au niveau de l'électricité,
2 les quantités sont ouvertes. Donc, les efforts
3 d'Énergir pour réussir, justement, à maintenir le
4 plus de volume ou de revenus, là, si on s'en remet
5 au niveau des revenus, c'est ce qui est important.
6 Ça va quand même être un défi très, très important
7 dans les prochaines années.

8 Donc, on amène vraiment ici la notion de
9 risques à long terme. Puis pour ce qui est vraiment
10 de... Nous, on considère, est-ce que la compagnie a
11 atteint son taux de rendement une année sur une
12 autre?

13 Ce n'est pas un élément qui doit être pris
14 en considération par la Régie dans la fixation d'un
15 taux de rendement. Je vais laisser nos procureurs
16 qui pourront vous plaider cet aspect-là, dans la
17 suite de l'audience. Mais ici, il faut vraiment se
18 voir dans une perspective de récupération du
19 capital à long terme. Et, là, c'est là-dessus qu'on
20 vient fixer un taux de rendement.

21 Puis ici, bien, ultimement, c'est ce qu'on
22 vous dit, c'est que la pression va s'accroître. Il
23 va y avoir une baisse de volume importante dans les
24 prochaines années si on veut atteindre les cibles.

25 Puis cette transition énergétique-là, est-

1 ce qu'on va réussir à avoir assez de volume sur le
2 système pour s'assurer de toujours restés
3 compétitifs? C'est le défi qu'on a devant nous.

4 Q. [156] Merci pour votre réponse. C'est tout.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci. Maître Duquette?

7 Me LISE DUQUETTE :

8 Q. [157] Oui. Bonjour, Lise Duquette pour La
9 Formation. Juste un instant, s'il vous plaît. Oui,
10 alors, la première question est pour monsieur
11 Tremblay. Je reviens sur une réponse que vous avez
12 donnée à maître Hamelin. Et puis là, je vais vous
13 mettre le contexte, là, avant de vous poser
14 d'autres questions.

15 Alors, elle vous avait posé une question
16 sur les CFR qui sont des outils de mitigation de
17 risques. Alors, en fait, vous n'avez pas besoin de
18 sortir la décision, mais c'est la décision D-2015-
19 181, dans le dossier R-3879-2014, phases 3 et 4.
20 C'est à la page 121.

21 Gaz métro, à l'époque, comme elle était
22 appelée, indiquait... Et ça, c'est au paragraphe
23 452, disons, disait :

24 Soulignons que la création des CFR a
25 largement contribué à diminuer les

1 risques reliés à l'estimation et la
2 prévisibilité des résultats à venir
3 aux fins d'établissement des tarifs et
4 donc que ceux-ci assurent un
5 allègement réglementaire bénéfique à
6 toutes les parties, tout en
7 contribuant à éviter les chocs
8 tarifaires pour la clientèle.

9 Tantôt, dans votre réponse, Monsieur Tremblay, vous
10 avez mentionné, à la question de maître Hamelin,
11 que ça réduisait les risques, mais seulement à
12 court terme. Je... Pouvez-vous faire le lien avec
13 la réponse qui avait été donnée dans le dossier
14 précédent, que je vous ai citée, et votre réponse
15 là? Je ne vois pas le lien avec le court terme.

16 R. Bien, évidemment, je considère qu'il n'y a pas de
17 contraction, là. T'sais... Évidemment, ce qu'on
18 comprend, notamment des différents experts qui vont
19 passer devant vous pour la suite du dossier, c'est
20 que, bon, il y a des... évidemment, les risques
21 courts termes, les risques longs termes.

22 Pour ce qui est des risques courts termes,
23 ils peuvent être mitigés, notamment par des comptes
24 de frais reportés. Donc, évidemment, une compagnie
25 comme Énergir, qui a des comptes de... un compte de

1 frais reportés pour la normalisation, bien il est
2 moins sujet à des variations climatiques. Donc
3 évidemment, ça, c'est... pour nous, c'est le risque
4 court terme.

5 Et sur un exercice comparatif, l'important,
6 ce n'est pas ce qu'Énergir a, c'est : est-ce que
7 c'est bien différent des autres, dans un
8 échantillon représentatif. Donc ça, c'est... Les
9 experts pourront en discuter avec vous.

10 Bon, cela dit, quand qu'on regarde les
11 risques longs termes, là, ici, c'est vraiment de
12 dire : bon, est-ce que je vais récupérer mes
13 investissements sur une longue période, est-ce
14 qu'il y a un risque, ou quels sont les risques
15 importants à long terme.

16 Je ne sais pas si je peux faire une
17 analogie ou un exemple, pour peut-être simplifier
18 la compréhension. Bien, c'est sûr que si la Régie
19 disait : « On va vous mettre en place un compte de
20 frais reportés, qu'on va appeler "transition
21 énergétique", et toutes les pertes volumétriques de
22 revenus que vous allez avoir en lien avec la
23 décarbonation de l'économie, on va pouvoir le...
24 vous allez pouvoir le mettre dans un compte de
25 frais reportés. » Là, on pourrait effectivement

1 dire que... à la limite, ça pourrait réduire les
2 risques. Mais encore faut-il être en mesure de
3 récupérer les sommes du compte de frais reportés,
4 auprès de, bon, d'une clientèle.

5 Donc, je vous dirais que c'est peut-être la
6 différence, là, qu'on voit. Il n'y a pas de comptes
7 de frais reportés qui nous protègent sur un risque
8 ou une variation à long terme de nos volumes ou de
9 nos revenus, là.

10 Évidemment, vous allez nous répondre que
11 tout CFR, évidemment, qui demeure présent, dans
12 trois ans, trois ans, trois ans, bien, à un moment
13 donné, on est toujours dans le court terme. Mais
14 évidemment qu'on se place dans une perspective,
15 aujourd'hui, et on regarde, oui, est-ce qu'on a
16 des... est-ce qu'Énergir a un compte de
17 normalisation? Oui? Est-ce que les autres en ont?
18 Parfait. Donc, il y a une différenciation au niveau
19 du risque ou non.

20 Puis évidemment, on considère que ce... ces
21 comptes-là vont demeurer dans le temps. Maintenant,
22 c'est plus de regarder le risque long terme. Puis
23 ça, évidemment, on n'est pas protégé par un compte
24 de frais reportés, quand on regarde des risques sur
25 une plus longue période.

1 Je vous dirais que vous avez pas mal
2 atteint ma limite de la compréhension, là, de...
3 d'un dossier d'expert en taux de rendement, là.
4 Peut-être, vous inviter à poser votre question
5 aussi aux experts qui vont suivre, qui vont
6 probablement vous donner un meilleur éclairage que
7 moi sur la perspective... la considération d'un
8 risque long terme et comment les comptes de frais
9 reportés s'inscrivent là-dedans.

10 Q. **[158]** Ah, bien vous avez anticipé ma question,
11 parce que, dans la mesure où on prolonge le compte
12 de frais reportés, d'année en année, je voyais peu
13 le court terme. Mais vous avez répondu à ma
14 question...

15 R. Bien, si je peux...

16 Q. **[159]** ... à ce moment-là.

17 R. ... me permettre, t'sais, c'est... Peut-être, je
18 prendrais l'opportunité, puis, t'sais, vous pourrez
19 en rediscuter aussi tantôt avec les experts.

20 Mais, t'sais, on a un peu le sentiment que
21 les gens disent : « Bien, le taux de rendement,
22 s'il est fixé pour trois ans... » par exemple, bien
23 on regarde les risques pour trois ans. Pendant la
24 période de son applicabilité. Pour nous, c'est
25 complètement deux choses, puis les experts vont

1 pouvoir se prononcer.

2 T'sais, ce n'est pas parce que le taux de
3 rendement est en vigueur trois ans qu'il faut
4 regarder uniquement les risques pour trois ans, sur
5 la durée d'application d'un taux de rendement, on
6 sait que c'est complètement deux choses. C'est le
7 risque d'un financier qui met des sous dans une
8 compagnie, il regarde le risque long terme.

9 Puis évidemment, ce risque-là, si le taux
10 de rendement est fixé trois ans, bien à chaque
11 trois ans il y a un nouvel exercice, puis il y a un
12 regard qui est posé sur un autre vingt (20), trente
13 (30) ans, à se dire : « Bon, bien, est-ce que la
14 perspective d'investissement, est-ce que le risque
15 a changé? » Donc...

16 Puis évidemment, bien, s'il y a une
17 formule, bien la formule normalement devrait tenir
18 compte de certains paramètres qui s'ajustent. Mais
19 l'exercice ici c'est vraiment de dire : bien on
20 fait un exercice à chaque X année, c'est ce qu'on
21 fait, ça faisait dix (10) ans. On le regarde.
22 Maintenant on regarde le futur puis on se dit :
23 bon, est-ce que les risques long terme ont changé?
24 Est-ce qu'il y a des éléments qui ont évolué? Notre
25 prétention avec nos preuves d'expert c'est oui.

1 nouvelle compétition, si on peut l'appeler comme
2 ça. Dans la transition énergétique évidemment ce
3 n'est plus juste une question de mazout, gaz, donc
4 on rentre vraiment dans une compétitivité vers la
5 carboneutralité, donc ça... il y a effectivement
6 différentes pistes ou différentes façons de... de
7 réussir à atteindre cette carboneutralité. Pas
8 nécessairement juste avec le gaz, mais avec
9 d'autres... d'autres sources d'énergie. Donc ça,
10 c'est peut-être la première prémisse.

11 Moi, ma compréhension, puis je vais être
12 prudent puis je vais aussi laisser les experts, là,
13 qui sont beaucoup mieux placés que moi pour
14 répondre à votre question, mais en tout cas ma
15 compréhension à moi - puis mes collègues pourront
16 compléter - c'est que l'objectif d'un régulateur
17 qui fixe une structure de capital, c'est vraiment
18 une structure de capital qui permet à l'entité
19 réglementée, le Distributeur, de minimiser ses
20 coûts de financement, donc d'avoir ce qu'on appelle
21 une cote de notation de crédit, là, qui... bon, le
22 terme A ou A+, là, je n'ai plus exactement les
23 termes, mais d'avoir vraiment une notation de
24 crédit qui amène la structure... qui amène, pardon,
25 un financement qui minimise effectivement les coûts

1 pour la clientèle. Et pour ça, bien il faut avoir
2 une notation de crédit, là, assez élevée au niveau
3 des notations. Donc c'est cet... cet élément qui
4 est recherché. Évidemment, bien plus une structure
5 de capital est importante au niveau de la dette,
6 bien plus ça fait en sorte que le risque est
7 important pour l'investisseur parce qu'évidemment
8 plus l'entreprise a de la dette, évidemment la
9 dette, les banques ont priorité quand une
10 entreprise va moins bien au niveau de la
11 récupération de leur capital. Donc, plus il y a de
12 dette dans une structure de capital, plus le coût
13 de financement va être élevé, donc plus la
14 compagnie est à risque. Enfin, elle va se ramasser
15 avec des notations de crédit double B et autres. Et
16 donc, ça fait en sorte effectivement, toute chose
17 étant égale, d'augmenter les tarifs, parce
18 qu'évidemment si on se finance avec des taux
19 d'intérêt plus élevés, bien ça augmente le coût...
20 ça augmente les tarifs. Donc, en gros, je vous
21 dirais que c'est ma compréhension, là, de... de
22 l'élément. Je ne sais pas si mes collègues
23 voudraient ajouter à la réponse.

24 Q. **[161]** Je vois des « nons » de la tête. Alors je
25 vais juste continuer. C'était pour vous amener sur

1 la notion des actions privilégiées parce que ma
2 compréhension est... c'était de dire : bien les
3 actions privilégiées sont une façon d'optimiser,
4 quand on est en situation concurrentielle, cette
5 notion-là de risque et de maximisation du rendement
6 de l'actionnaire. Donc, c'est un bel outil pour ça,
7 donc pour optimiser la structure du capital. Et je
8 me demandais si, dans une situation monopolistique,
9 pourriez-vous me confirmer que c'est plus
10 avantageux pour... pour les actionnaires d'avoir
11 une proportion d'avoirs propres plus élevée Énergir
12 en soustrayant les actions privilégiées?

13 R. Dans quelle perspective, pardon?

14 Q. **[162]** Bien en enlevant les actions... si on dit que
15 dans une situation de compétition les actions
16 privilégiées est un outil ou un bel outil pour
17 amoindrir le risque et puis tout en maximisant
18 l'avoir des actionnaires, si on enlevait l'avoir...
19 les actions privilégiées, ce que vous demandez ici,
20 c'est... pouvez-vous me confirmer que c'est plus
21 avantageux d'avoir, pour Énergir - mais également
22 Intra... bien, enfin, ça concerne plus Énergir,
23 là - d'avoir une proportion d'avoirs propres plus
24 élevée, pour Énergir, en enlevant les actions
25 privilégiées? Donc, au lieu d'être sur trente...

1 Vous feriez du rendement, au lieu de trente-huit
2 pour cent (38 %), sur quarante... quarante-trois
3 pour cent (43 %).

4 R. Je ne peux pas parler... d'une perspective, là,
5 d'agence de notation de crédit et autre, là, ça, ça
6 dépasse ma compétence.

7 Par contre, t'sais, ce que je peux vous
8 dire, si on parle, mettons, plus de l'impact
9 tarifaire, là, pour la clientèle... Comme je disais
10 tantôt, je pense, à une réponse à madame Falardeau,
11 c'est une question d'équilibre.

12 T'sais, aujourd'hui, bon, Énergir, le taux
13 de rendement qu'on avait, c'est huit point neuf
14 pour cent (8.9 %) sur trente-huit point cinq pour
15 cent (38.5 %) d'équité. Et évidemment, on avait un
16 taux de rendement de... ça varie, mais autour de
17 cinq point quatre pour cent (5.4 %) sur les actions
18 privilégiées, là, le sept point cinq pour cent
19 (7.5 %) d'actions privilégiées.

20 Donc ici, t'sais, on peut faire un calcul
21 mathématique, puis dire : bon, bien si on regarde
22 le rendement sur l'équité actuel, donc autant les
23 actions privilégiées que les actions ordinaires,
24 avec le huit point neuf (8.9) et le cinq point
25 quelque chose, là, qui peut varier dans un dossier,

1 bien on a un taux de rendement, Énergir, sur
2 quarante-six pour cent (46 %) d'équité de huit
3 point trois pour cent (8.3 %). C'est un calcul
4 mathématique bête, là.

5 Donc, c'est un peu la façon dont on peut le
6 regarder. Donc, ici, c'est-à-dire, bien, Énergir,
7 actuellement, on a huit point neuf (8.9) sur
8 trente-huit point cinq pour cent (38.5 %) d'équité
9 et cinq point « X » pour cent sur sept point cinq
10 pour cent (7.5 %) d'équité privilégiée. Donc, ce
11 qui nous donne un taux moyen pondéré, si vous
12 voulez, sur l'équité, de quarante-six pour cent
13 (46 %) de huit point trois pour cent (8.3 %).

14 Donc, évidemment, vous pourrez en discuter
15 avec docteur Villadsen, mais c'est quelque chose
16 qu'elle a considéré. Donc, quand qu'elle est venue
17 enlever les actions privilégiées, elle a tenu
18 compte, effectivement, de cet effet-là. Donc, il
19 faut comparer, effectivement, les structures de
20 capital égal, et les taux de rendement aussi, là,
21 pour pouvoir juger.

22 Donc, t'sais, si vous voulez avoir la
23 référence, bien, c'est... Énergir, actuellement, on
24 a huit point trois pour cent (8.3 %) de rendement
25 sur quarante-six pour cent (46 %) d'équité. Puis,

1 t'sais... Je ne l'ai pas ici, devant moi, là...

2 Fait que c'est ça.

3 Q. **[163]** C'est ça, alors... Je me demandais si, dans
4 une situation de compétition - parce que la Régie
5 doit agir comme un proxy de marché. Donc, dans une
6 situation de compétition, est-ce que... est-ce que
7 ça serait de viser une structure optimale, à ce
8 moment-là, d'aller vers du quarante-trois pour cent
9 (43 %) de marché?

10 Je ne sais pas si vous voulez me référer à
11 docteur Villadsen, là, à ce moment-là, mais ce
12 serait de voir... est-ce que vous considérez, dans
13 une... si on est dans une situation de compétition,
14 quel est cet impact-là des... d'enlever les actions
15 privilégiées.

16 R. J'enverrais vraiment la réponse aux experts, là,
17 dans le sens que... t'sais, ce que vous ai dit
18 tantôt : ma compréhension, c'est qu'on veut
19 effectivement minimiser les coûts de la dette pour
20 la clientèle, donc on veut une structure de capital
21 avec un certain pourcentage de dette qui nous
22 permet d'avoir une meilleure cotation de crédit
23 possible pour minimiser les coûts.

24 Q. **[164]** Un instant. Juste...

25 R. Oui.

1 Q. **[165]** On... Il y a un bruit épouvantable, ici, je
2 n'entends pas votre réponse. Écoutez, Monsieur...
3 Monsieur Tremblay, là, le bruit a arrêté, mais je
4 comprends de toute façon que vous vouliez renvoyer
5 la réponse...

6 R. Oui, effectivement. Donc...

7 Q. **[166]** Et puis, ça serait...

8 R. ... je réfèrais la réponse...

9 Q. **[167]** ... ma dernière question, alors je vais vous
10 remercier beaucoup de...

11 R. Merci, je réfèrais.

12 Q. **[168]** ... vos réponses.

13 R. Effectivement.

14 Q. **[169]** Merci.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Merci. Alors, ça va compléter les questions du côté
17 de la Régie. Alors, je vous suggère qu'on... peut-
18 être qu'on reprenne... treize heures quinze
19 (13 h 15)? Ça vous convient, du côté... treize
20 heures trente (13 h 30)? Bon, on me suggère plutôt
21 treize heures trente (13 h 30), ici. Est-ce que ça
22 vous convient? Oui? Je vois maître...

23 Me ADINA GEORGESCU :

24 C'est parfait.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 ... Ouellet qui est...

3 Me PATRICK OUELLET :

4 Oui, oui.

5 LE PRÉSIDENT :

6 ... et maître Georgescu.

7 Me ADINA GEORGESCU :

8 C'est parfait.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Très bien. Alors...

11 Me ADINA GEORGESCU :

12 Merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 ... merci beaucoup, on se revoit à treize heures

15 trente (13 h 30). Merci.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17

18

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 LE PRÉSIDENT :

21 Bonjour, Maître Georgescu.

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Bonjour, Monsieur le Président. Alors, nous sommes

24 de retour. Voici maître Ouellet également. Je vais

25 demander à notre témoin, monsieur Toby, d'allumer

1 sa caméra. Toby, can you turn your camera on,
2 please? Monsieur Toby Brown, doctor Toby Brown. Ça
3 se peut que nous ayons des petits problèmes
4 techniques. On aimerait, avant de commencer,
5 Monsieur le Président, peut-être de tester le
6 WebSwitcher.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Oui.

9 Me ADINA GEORGESCU :

10 Simplement pour nous assurer que ça va fonctionner.

11 Je ne sais pas si le technicien est disponible
12 peut-être pour faire un test déjà en commençant.

13 So, Doctor Brown, we will be testing WebSwitcher to
14 begin, just to make sure that everything works
15 properly later on if you have any questions in
16 French that might be address to you. So, we are
17 just waiting to see if the technician is available
18 in order to do that.

19 Me PATRICK OUELLET :

20 Si je peux me permettre de demander, est-ce que les
21 avocats des intervenants ont l'intention de contre-
22 interroger le témoin en posant les questions en
23 français? Parce que si tout le monde le fait en
24 anglais, on peut peut-être commencer tout
25 simplement.

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 Bonjour. Donc, je vais contre-interroger en
3 anglais. Je ne sais pas si les autres vont avoir
4 des questions. C'est principalement moi qui vais
5 contre-interroger.

6 LE PRÉSIDENT :

7 O.K.

8 Me STEVE CADRIN :

9 Bonjour. Maître Cadrin pour l'AHQ-ARQ. Je vais être
10 en mesure de contre-interroger en anglais aussi, le
11 cas échéant, s'il reste des questions, pas de
12 souci.

13 Me ANDRÉ TURMEL :

14 Bonjour à tous. Maître Turmel pour la FCEI. Même
15 chose pour moi, en anglais, s'il reste des
16 questions, le cas échéant.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Oui, ce sera en anglais aussi pour la Régie.

19 Me PATRICK OUELLET :

20 Parfait.

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Parfait. Excellent!

23 Me PATRICK OUELLET :

24 Donc, commençons. So, all do this in English. I
25 just want to, I'll be leading the examination in

1 chief, it is possible that maître Georgescu will
2 also ask questions if that's the case, I'll stop
3 talking and she will ask her own questions if
4 that's the case. So, doctor Brown... Je vais
5 laisser le témoin être assermenté, puis je vais
6 avoir des questions après.

7
8 IN THE YEAR TWO THOUSAND TWENTY TWO, on this
9 fourteenth (14th) day of June, PERSONALLY CAME AND
10 APPEARED:

11
12 Dr. TOBY BROWN, economist, business address is 4-6,
13 Blight Street, Sydney (Australia);

14
15 WHO, after having made a solemn affirmation, doth
16 depose and saith as follows:

17
18 EXAMINED BY Me PATRICK OUELLET:

19 Q. **[170]** Good afternoon, Doctor Brown. On a des
20 problèmes techniques avec le témoin, on va essayer
21 de régler le problème. Quelques petites minutes.

22 Peut-être que je peux profiter du temps que
23 nous avons pour m'assurer que tout le monde a reçu
24 la présentation PowerPoint du docteur Brown qui a
25 été mise sur le SDÉ.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Oui, tout à fait.

3 Me PATRICK OUELLET :

4 Parfait. Merci.

5 Me PAULE HAMELIN :

6 Monsieur le Président, est-ce que je peux proposer
7 que pendant qu'on essaie de régler l'aspect
8 technique du côté des demanderesses qu'on puisse
9 peut-être avoir juste cinq minutes pour imprimer la
10 présentation. Ça serait apprécié. Alors, peut-être
11 qu'on peut prendre juste une pause et...

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui oui. Très courte pause, puis...

14 Me PAULE HAMELIN :

15 Parfait. Merci.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17

18 REPRISE DE L'AUDIENCE

19 LE PRÉSIDENT :

20 Donc, on est prêts. Je veux juste m'assurer que
21 maître Hamelin est de retour.

22 Me PAULE HAMELIN :

23 C'est bon. Oui. Je m'excuse. Je vous avais fait un
24 « thumbs-up », mais je pense qu'on ne m'a pas vue.
25 Merci.

1 M. PATRICK OUELLET :

2 Q. [171] Good afternoon Dr Brown. We have sent a
3 Powerpoint Presentation to the Régie and to the
4 lawyers for the Interveners. Do you have that in
5 front of you?

6 R. I do.

7 Q. [172] Do you recognize the Powerpoint Presentation?

8 R. I do.

9 Q. [173] Do you agree with it and do you adopt it as
10 forming part of your evidence?

11 R. I do.

12 Q. [174] So perhaps you can start at slide number 1
13 with the overview and I'll let you go. I'll
14 probably have questions as we go. So go ahead and
15 explain your presentation.

16 R. Okay. Just before I start. Can I check that
17 everybody is able to see the presentation?

18 LE PRÉSIDENT :

19 Si c'était possible, Madame la Greffière, de la
20 partager à l'écran.

21 R. Thank you very much and I'm on the next slide
22 please. Thank you. On the slide I am showing an
23 overview of what I would like to cover in my
24 presentation and these topics are of course
25 explained in more detail in my written testimony

1 that has been filed.

2 So just in brief I will cover my
3 assignments, what I was asked to do in this
4 proceeding and explain a little bit about my
5 background and the areas in which I have expertise.

6 I will then set through the approach that I
7 took to the assignment I've been given and I will
8 explain in a little bit of detail the concept of
9 business risk. What I understand by that concept
10 and in particular how it relates to the fair return
11 standard.

12 Then the heart of my testimony is to
13 describe the most significant elements of the
14 business risk of the Quebec Utilities based on the
15 report of a video which was given to me in
16 preparation for... as I prepared my testimony and
17 explain how in my judgment the business risk of the
18 Quebec Utilities compares to the business risk of
19 the utilities, the gas distribution utilities
20 which... the companies in Dr Villadsen's sample
21 that she will... that she has analysed for cost, to
22 assess cost in capital. And of course I will finish
23 with some conclusions about where I see the
24 business risk of the Quebec Utilities relative to
25 that sample. If I could have the next slide please.

1 The Utilities ask me to assess their
2 business risk and importantly, just to be clear
3 about the respective roles, I was provided with the
4 Aviseo Report which describes in a factual way the
5 business risks facing the Quebec Utilities. I then
6 assessed those risks.

7 I then find the ones which are the most
8 significant from a business risk perspective and
9 compared those elements of business risk with the
10 same elements of business risk for the utilities in
11 Dr Villadsen's sample. So that's what I set out to
12 do in this proceeding.

13 Just to give you a little bit of background
14 about me and my experience I've been doing economic
15 consulting now for about twenty (20) years and my
16 area of specialization is in the economics and
17 regulation of energy utilities gas and electricity
18 utilities primarily.

19 I have worked in a number of jurisdictions
20 across the world and the plants for which I had
21 worked are in Canada, the US, UK and other parts of
22 Europe, Australia, New Zealand and some in Asia.

23 I began my career in economic consulting in
24 Oxford in the United Kingdom after working as a
25 consultant for a couple of years, I moved too

1 often, then the equivalent of the Régie in London
2 and then I joined the Brattle Group in two thousand
3 six (2006).

4 I've worked in a number of offices and I'm
5 now based in Sydney Australia and perhaps I'll
6 mention also that within... I sort of focus on the
7 economics and regulation of gas and electricity
8 utilities, the topic of business risk is one that
9 comes up repeatedly.

10 Most recently besides this proceeding, most
11 recently I have submitted written evidence in
12 proceeding in Alberta in the generic cost of
13 capital proceeding there on aspects of business
14 risk.

15 Prior to that I have been involved in
16 several of the generic cost of capital proceedings
17 there, analysing the business risk of both the gas
18 and the electricity utilities in Alberta relative
19 to... compare to utilities elsewhere.

20 Similarly I have worked on business risk
21 matters for natural gas pipelines and for oil
22 pipelines in both US and Canada. So that's my
23 background.

24 And my approach the approach I've taken to
25 assessing business risk in this proceeding is...

1 the methodology is the same as I have used in those
2 prior cases.

3 Q. [175] Talking about approach I think we can go to
4 the next slide and you can give us details on your
5 approach in this particular case.

6 R. Yes. Surely. So in my testimony I have tried to
7 explain how business risk relates to cost of
8 capital and the allowed or authorized return, the
9 fundamental connection is via the regulatory
10 compact and the fair return standard.

11 So in my understanding the regulatory
12 compact is where the investors in... Utility
13 investors are provided with a reasonable
14 opportunity to earn the fair rate return on their
15 investments provided that this investment is
16 prudent and the fair return is a... The fair return
17 standard means that the authorized return should be
18 set at a level that reflects the risk of the
19 investments that is at a level that investors could
20 achieve elsewhere by making different investments
21 of similar risk.

22 And that's the fair return standard in the
23 identification of similar... Of the level of risk
24 is what the business risk analysis is all... Is
25 about.

1 And so really what business risk means to
2 me anyway is that we... Looking at anyone
3 particular utility we need to understand what are
4 the risks associated with investing in that utility
5 relative to other utilities that investors could
6 invest in and in particular that means that we need
7 to understand the risks that investors care about
8 and what it is about the environment in which that
9 particular utility operates that makes its either
10 more risky or less risky than a different utility.
11 And one... So perhaps...

12 Q. [176] I'm sorry. Go ahead.

13 R. And so one way to think about so or perhaps an
14 analogy is that any one particular utility has a
15 set of cards to play and those cards consist of the
16 environment in which the utility operates, the
17 external factors which make it either more or less
18 difficult to operate as a utility and different
19 utilities are dealt different cards and then over
20 time the utility and the managers are going to play
21 those cards as best they can.

22 The business risk assessment is to say well
23 the utility that we have in front of us here, what
24 cards does that utility been put with and how does
25 that hand compare with other utilities in other

1 jurisdictions.

2 And so what this means is that in assessing
3 business risk I'm assessing the environment in
4 which the utility operates but I'm not assessing
5 management performance or how well or how poorly
6 management is playing the cards with which they've
7 been dealt because that management performance
8 doesn't have anything to do with the environment in
9 which the utility operates and therefore doesn't
10 have anything to do with business risk.

11 Business risk goes to the determination of
12 the authorized return and management performance,
13 how well a utility is operated of course that will
14 influence whether achieved returns are high or low
15 over time and of course that's a very important
16 part of how regulation works, but management
17 performance doesn't have anything to do with the
18 level of the authorized return in my judgment.

19 So that's what business risk is. There's
20 different ways in which an assessment of business
21 risk and analysis can be structured. One way that's
22 typically used is to consider five elements on the
23 slight, that's supplied risk, demand risk,
24 competition risk, operating risk and regulatory
25 risk and I've, in reviewing the risks described in

1 the Aviseo report that's the way that I've sort of
2 classified and grouped them together.

3 Another way that can be used and that I
4 also discussed in my testimony is to think of what
5 investors care about in terms of risk and consider
6 two elements. The volatility of returns over time
7 from one period to the next. Returns can be higher
8 or lower and that's something that that volatility
9 is something that investors care about.

10 And the second element is that over time
11 there may be an uncertainty in how capital is going
12 to be recovered and how investors will recover
13 their investments over the life of that investment
14 and that's another aspect of business risk that
15 investors care very much about.

16 Sometimes business risk is discussed in
17 terms of short-term and long-term risk and that's
18 not usually a description that I use because I
19 think it's a little bit confusing as to what
20 actually short-term and long-term means and I'll
21 come on to you a little more about that in a
22 minute.

23 As I've mentioned I used the Aviseo report
24 as an input to identify the more significant
25 components of the Utilities, the Quebec Utilities

1 business risk and then I test, I compare those, the
2 more significant ones of them against the business
3 risk of the utilities in Dr Villadsen's sample.

4 And important to note not all of the risks
5 facing the Quebec Utilities are really relevant for
6 present purposes. Even if they are risks that must
7 be dealt with and managed, if those risks are
8 similarly facing other utilities then specifically
9 the utilities in Dr Villadsen's sample then they're
10 not really relevant for our purposes here because
11 what we're trying to do is to assess the business
12 risk of the Quebec Utilities relative to the
13 business risk of the sample and it's that
14 comparison that allows a conclusion to be drawn
15 about where the Quebec utility sits relative to a
16 range of business risk defined by the utilities in
17 the sample.

18 If I could have the next slide please. As
19 I've mentioned the fair return standard means that
20 the authorized return has to be appropriate,
21 commensurate with the level of risk that the
22 utility faces and we can think of that risk in
23 terms of two elements volatility over time above
24 and below the level of the expected return and
25 uncertainty about capital recovery over the long

1 term.

2 And in making the assessment of business
3 risk it's important that we look forward over the
4 whole economic life of the utility assets because
5 for an investor's perspective investors are worried
6 about being able to recover their investment and
7 that investment is only coming back over the
8 economic life which could be thirty (30) or forty
9 (40) years in the case of utility assets.

10 And another way to see why that longtime
11 horizon is essential is as if you think of that how
12 investors actually receive their returns. Investors
13 receive dividends. Equity investors receive
14 dividends every year or twice a year but they also
15 receive... They have a value of their investment.
16 It goes up and down over time as well.

17 So there's a capital appreciation of the
18 appreciation elements to the return that investors
19 get. And so even over a period of... Even after a
20 short period let say two or three years the...

21 If one was to look only at the dividends
22 that the investors received over that short period
23 that wouldn't be a full picture because the value
24 of the investors' investment will also change over
25 that short period and in particular if over a

1 period of two or three years new investment... new
2 information comes to light and the situation
3 changes the environment changes in a way that makes
4 the long-term prospects for that utility
5 investments by the better or worse than that's...

6 Even though that's a long-term... Even
7 though that changes the long-term that change has
8 an impact on the value of the investment today and
9 so even over a period of a few years what's
10 relevant for investors is the whole life of the
11 assets and that's why our forward assessment of
12 business risk at... that we're doing today for the
13 purposes of setting the authorized return today
14 that assessment has to look forward over the life
15 of the assets.

16 The last point I want to make is that in my
17 opinion even though we're talking about uncertainty
18 of capital recovery, investors are not bearing
19 stranding risk which means to say because of the
20 fair return standard in the Regulatory compact
21 investors actually expect to earn the authorized
22 return and they expect to get all of their invested
23 capital back.

24 The only reason that investors would
25 anticipate not to get their investment back as if

1 managers are in (inaudible) directing that
2 investment.

3 And one way that we can tell that investors
4 are not bearing stranding risk is that if they were
5 the authorized return would be higher than the cost
6 of capital. And while pretty much any jurisdiction
7 which you look, economic regulators when they set
8 the authorized return, they, they give out and
9 measure the cost of capital of utilities and they
10 use that cost of capital as the authorized return.
11 There is no gap between the authorized return and
12 the cost of capital such as there would be if
13 investors were bearing stranding risk.

14 So, the Regulatory compact means that if
15 needed, over time the regulatory framework will
16 adapt to ensure that investors continue to have a
17 reasonable opportunity to earn a fair return,
18 always assuming that the investment has been
19 prudently made.

20 But, if a utility is in a situation while
21 looking forward, they may need to be changes to
22 the, to the framework to allow that, to allow the
23 reasonable opportunity to continue to be provided.
24 The facts that changes may be needed that creates
25 uncertainty. And that's the uncertainty that we are

1 talking about. How will the framework need to adapt
2 and how will that be achieved. That's the
3 uncertainty in capital recovery that we are talking
4 about and as an element of business risk. Next
5 slide please.

6 I'm now turning to the business risk of the
7 Quebec Utilities. And as I mentioned, I used the
8 Aviseo report as an input to my analysis. The most
9 important risks are... there is which could have
10 been in... could have an impact on demand for
11 natural gas. Let say you could think about that as
12 a demand risk or you could labelled it as a
13 competition risk. And, there is... and the sources
14 of that risk are public policies in Québec aiming
15 to control or reduce the emissions of greenhouse
16 gas associated with natural gaz and those policies,
17 some bare directly on natural gas demand such as
18 the regulations to control or ultimately prevent
19 the use of natural gas in municipal buildings. Or
20 there could be policies which result in the price
21 of natural gas going up such as through pricing of
22 emissions.

23 I'll say considering the exposure to
24 industrial customers and gas moderate industrial
25 customers as a potential source of a demand risk.

1 The availability here of cheap electricity in
2 Quebec also creates a demand risk. And perhaps an
3 illustration of the extent to which Quebec
4 Utilities are exposed to these types of risks to a
5 greater degree than utilities elsewhere is the
6 small share of natural gas in the household fuel
7 mix in Quebec relative to other places.

8 Q. [177] I lost the sound Doctor Brown, so perhaps...
9 I don't know if I'm the only one who has that. I
10 lost the last thirty (30) seconds.

11 R. O.K. I was talking... I mentioned that Industrial
12 customer gas demand which I looked at...

13 Q. [178] You were talking about electricity and then
14 you were in the illustration I think you were
15 talking about.

16 R. Oh yes. So, an observation which I think that
17 demonstrates the extent to which the environment in
18 Quebec is different to the environments for
19 utilities elsewhere is the small share of natural
20 gas in the fuel mix per household, something else
21 that I have examined and compared against the
22 doctor Villadsen's sample.

23 I have also mentioned a number of
24 operating risks facing the Utilities in Quebec such
25 as the, such as the possibility that climate

1 changes is, is, is creating operating challenges
2 different in the future than, than in the past.

3 And so, those, those are some of the
4 business risks which I, which I considered for the
5 Quebec Utilities and then I need to... for the
6 purposes of this proceeding I then need to compare
7 those business risks with the business risks of
8 utilities in doctor Villadsen's sample. So that
9 sample, so that the cost of the capital analysis
10 for that sample can be used as a benchmark. Doctor
11 Villadsen will talk, I believe, about how the
12 sample was selected. That's to, just to give a
13 brief idea of the analysis I did of that sample. It
14 contains nine holding companies if you like and
15 each of those companies owns one or more natural
16 gas distribution utilities in various locations in
17 the US. All together I think it's something like
18 twenty-four (24) different states so... so almost
19 half of the country is in some way represented in
20 the sample.

21 About... in my analysis I focused in on
22 those jurisdictions which are the most significant
23 for each of the companies in turn. So, any, any
24 jurisdiction in which only a very small amount
25 of... in which the operations were very small, I

1 didn't recast, but I come in sixteen (16)
2 jurisdictions, sixteen (16) states in total which
3 between them cover seventy-five percent (75 %) at
4 least of the operations of each of the nine
5 companies.

6 And so, in terms of public policy on
7 greenhouse gas emissions, I looked at the Rules and
8 Regulations in those sixteen (16) states and in
9 terms of some the other aspects such as Industrial
10 gas demand, for example, I looked at the customer
11 make in each of the nine, each of the nine
12 companies in the sample. And so it's by going in a
13 sort of systematic way to look at each of the
14 companies and each of the jurisdictions that I may
15 make my comparison. Next slide, please.

16 So, here in the table of three, three
17 public policies dimensions concerning greenhouse
18 gas emissions where the Quebec Utilities are, these
19 policies bare on the operations of the Quebec
20 Utilities in the future.

21 Natural gas emissions are priced in Quebec,
22 that means that relative to not pricing the
23 emissions, natural gas is most expensive and so,
24 potentially that makes it... that creates a demand
25 risk. Quebec has emissions pricing, none of the

1 sixteen (16) US jurisdictions relevant to the
2 sample have emissions pricing; that's not to say
3 that no jurisdictions in the US price emissions but
4 only one currently prices emissions for gas
5 distribution companies that's California. And
6 California is not one of the jurisdictions in which
7 the sample operates.

8 Directs policy interventions to control the
9 use of natural gas being implemented in Quebec, in
10 contrast in the sample only one jurisdiction is
11 currently considering implementing such policies
12 and in the majority of the jurisdictions in which
13 the sample companies operate, legislation has been
14 put in place to make sure that cities and local
15 governments are in fact not allowed to make
16 regulations controlling natural gas use. So the
17 situation is very different for the Quebec
18 Utilities than for the sample companies.

19 And similarly for renewable natural gas,
20 Quebec's stands out has being different from the
21 average of the sample.

22 Q. [179] How is it different from the rest of the
23 sample?

24 R. In Quebec, the government has, in my understanding,
25 has made regulations which give targets for the

1 amount of renewable natural gas that must be
2 distributed, and these targets increase over time.
3 And so, a public policy is requiring the Quebec
4 Utilities to obtain renewable natural gas and to
5 adapt their systems as necessary to be able to
6 distribute at their customers. And with it, that...
7 that brings sudden challenges including the fact
8 that renewable natural gas would be more expansive,
9 and so therefore more difficult to... to sell to
10 customers potentially than fossil natural gas. In
11 contrast...

12 Q. [180] Go ahead. My question was about the contrast,
13 so go on.

14 R. In contrast, similar targets are already in place
15 for one of the US jurisdictions relevant for the
16 sample, they're in... they are under consideration
17 and one other, so it might be 2 out of 16
18 eventually, but in most of... the large majority of
19 the jurisdictions there is no policy requiring
20 renewable natural gas to be used. And so again,
21 that's... that's a difference that stands out in
22 terms of the comparison. If I can go to the next
23 slide, please.

24 Competition from electricity is significant
25 because if that competition continues and

1 strengthens in the future, that brings forth the
2 possibility of reduced (inaudible) and possibly
3 losing customers in the longer... in the longer
4 run. And so, that's a... that's a challenge which
5 the Quebec Utilities will have to face, that they
6 are facing and will have to face to a greater
7 degree in the future. But it's not... it's not...
8 this challenge is not present to the same extent
9 for the sample companies.

10 There is a number of reasons for that, I
11 think primarily electricity is so much cheaper in
12 Quebec than it is in other locations in North
13 America, between two and five times more expensive
14 in American cities than in... than in Quebec. In
15 addition, electricity in Quebec, I think, we can
16 say is in a certain way cleaner or greener than
17 electricity in almost other locations and certainly
18 in the US. And so, what is this competition or how
19 does it.. What are the consequences? Well it's
20 certainly consistent with the observation that
21 natural gas is only seven percent (7%) of household
22 energy consumption in Quebec, whereas depending on
23 the region that you look at it's always much
24 larger, between twenty-five and sixty percent (25
25 and 60%) according to which... which region of the

1 US that you look at.

2 Energir is growing all the time, it's
3 adding customers, but it doesn't grow at the same
4 rates as the utilities in the sample and that's
5 consistent with a stronger competition in Quebec
6 from electricity.

7 And the last point I make on this topic is
8 that Energir is relatively small, small relative to
9 the utilities in the sample, which I think makes...
10 makes the prospect of losing, potentially losing,
11 customers to electricity more significant for
12 Energir and the other Quebec Utilities than it is
13 for the utilities in the sample.

14 Next slide, please. I mentioned that there
15 are some other factors identified by Aviseo as...
16 as risks facing the Quebec Utilities which are not
17 important for my... for my conclusions, because the
18 degree to which the Quebec Utilities are exposed to
19 those risks is not that different from... from the
20 risks facing the sample. So, one example is
21 regulatory lag associated with periodic rate cases
22 and the length of time it takes to adjust rates and
23 revenues when there is a change in utility cost.
24 That contributes to return volatility an element of
25 business risk. But in my judgement, having looked

1 at the way which the sample companies are regulated
2 and the availability of decoupling in the deferral
3 accounts and so on, in my judgement, although there
4 are differences, they are not that significant.

5 Another example, I mentioned... I mentioned
6 the impact of climate change on the utility
7 operations. All of the utilities that I looked at
8 are facing, and need to deal, with the impacts of
9 climate changes in their operations and I didn't
10 see really evidence that this impact is greater for
11 the Quebec utilities or give rise to risks, greater
12 risks, for the Quebec Utilities than for the sample
13 utilities. So, in my judgement that's not a source
14 of difference.

15 And lastly, you'll note it's true that
16 Énergir does have a greater, concentrate, a greater
17 fraction of its total load is industrial load and
18 this... one might expect this to give rise to a
19 greater volatility because of the industrial
20 customers being more exposed to fluctuations in the
21 economy. When I looked at it, this seems not in
22 fact to again be significant in terms of elevating
23 the business risk.

24 For the most part, the factors that I have
25 been talking about apply equally to all of the...

1 to all three of the Utilities in Quebec. However,
2 Gazifère does stand out as being higher, in that it
3 is smaller than Énergir and its supplies has a much
4 larger fraction of its total customers on
5 households. In my assessment, that means the demand
6 risks from factors such as climate change policy,
7 greenhouse gas emissions policy, the impact of
8 those risks is greater for Énergir than -- I'm
9 sorry -- is greater for Gazifère than for Énergir.

10 And as for Intragaz, I examined Intragaz
11 and the way in which it's regulated and the way in
12 which it recovers its revenues, it obtains its
13 revenues, from a single customer, Énergir. It has
14 longer regulatory lag, but in the end my judgement
15 is that really the business risk of Intragaz is
16 bound up with the business risk of Énergir, and
17 therefore it doesn't... it doesn't seem reasonable
18 to make any distinction in terms of the overall
19 business risk. So, I judge that Intragaz and
20 Énergir have similar business risk, but Gazifère is
21 higher.

22 And so I now have -- I'm sorry -- if I can
23 have the next slide, please? I have two slides with
24 my conclusions and I think I can... I think I've
25 probably covered most of this, but perhaps just to

1 point out the great... the most important of my
2 conclusions really is that we must look over the
3 assessment time horizon as the economic life of
4 utility assets and in particular we need to... I
5 have identify factors at work in Quebec which mean
6 that the regulatory, which mean that... which
7 create demands and which create uncertainty about
8 capital recovery over the long term and that...
9 those factors operate in Quebec with greater
10 extents that may, that may do for the sample
11 companies.

12 But I don't want you to loose sight of the
13 fact that despite the differences I've been talking
14 about, the utilities in doctor Villadsen's sample
15 are fundamentally similar to the Quebec Utilities
16 in terms of their operations and what they are
17 doing. And also in terms of how the regulation...
18 how economic regulation works. The fair return
19 standard underpins economic regulation in the US in
20 the same way as it does in Quebec. And therefore,
21 the sample provides a reasonable benchmarker, it's
22 a reasonable place to start. And, I conclude that
23 the business risks of the Quebec Utilities is
24 within the range define by the sample.

25 If I can have the last slide, please. But

1 because of the uncertainty in capital recovery, the
2 business risk of the Quebec Utilities is greater
3 than the business risk of the sample and among the
4 Utilities Gazifere has more risks than Energir. And
5 therefor my conclusion is that Intragaz and Energir
6 are above average relative to the sample. And
7 therefor Gazifere should... is located towards the
8 top of range. And that is my testimony.

9 Q. **[181]** So I'll ask, to be permitted me maybe two
10 minutes to consult with my colleagues to see if I
11 have further questions.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui, très bien.

14 Me PATRICK OUELLET :

15 So, those were my questions. Donc je n'ai plus de
16 questions pour le docteur Brown. Merci.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors je comprends que pour les intervenants c'est
19 maître David qui va prendre la parole?

20 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

21 Oui. C'est exact.

22 CROSS-EXAMINATION BY Me ÉRIC McDEVITT DAVID:

23 Q. **[182]** Good afternoon, Doctor Brown.

24 R. Good afternoon.

25 Q. **[183]** My name is Éric David, I represent one of the

1 interveners in this case. And I'm gonna have a few
2 questions about your report and...

3 R. Okay.

4 Q. **[184]** To clarify things hopefully for the Board. I
5 do want to start with a clarification maybe about
6 your mandate in this file. Because I think it's
7 important to, it's important for the, the Board to
8 fully understand what your mandate was and the
9 limit of your analysis. So, if I understand
10 correctly your mandate essentially, was to compare
11 the business risks of the three Quebec Utilities to
12 that doctor Villadsen's US sample. Is that correct?

13 R. Yes.

14 Q. **[185]** Okay. And, if I'm not mistaken, basically you
15 have relied upon the Aviseo report in order to
16 assess the business risks of the three Quebec
17 Utilities?

18 R. Perhaps I might put it in a slightly different way.
19 The inputs to my assessment so... are the facts, if
20 you like, about the operations and the risks of the
21 Quebec Utilities. I didn't collect that information
22 for myself. It's adapt from the Aviseo report.

23 Q. **[186]** Yes. That's essentially what I said that
24 you've relied on the Aviseo report in order to
25 assess the business risks.

1 R. Huh huh.

2 Q. **[187]** O.K. We also read in your report that the
3 Aviseo report essentially focuses on demand risk.
4 Is that correct?

5 R. Hum... no I don't think so. I would say that, I've
6 explained that one way you can structure an
7 analysis of business risks is into the five
8 components: supply, demands, competition, operating
9 and regulatory. And so when I reviewed the Aviseo
10 report I had that structure in mind and in my
11 judgment, the more significant of the risks
12 describe in the Aviseo report could be classified
13 as either demand or competition risks. It's not to
14 say that Aviseo didn't, didn't discuss other
15 things. But in my judgment, the most significant of
16 the risks, for present purposes, are demand or
17 competition risks.

18 Q. **[188]** Right, I mean, essentially I'm referring to
19 what you wrote at the top of page 3 of your report.
20 Where you state that:

21 Second,
22 These are your conclusions that you put at the
23 beginning. It says that
24 the business risks of the Utilities
25 described in Aviseo are primarily

1 factors which could cause a reduction
2 in the quantity of gas distributed by
3 the Utilities, and/or reduction in the
4 number of gas distribution customers,
5 and which thus might be described as
6 demand risks or competition risks.

7 Because you lump together competition risks and
8 demand risks, if I'm not mistaken.

9 R. That's correct.

10 Q. **[189]** O.K. So basically, when I ask you if Aviseo
11 report essentially focuses on demand risk, I
12 understand your answer to be yes.

13 R. No. I don't wish to speak for Aviseo or... what
14 they focused on. But, when I read their report and
15 attempt to draw from it the most significant, most
16 important risks for my analysis, those risks that I
17 drew from that report are what I would labelled,
18 what I have labelled demand or competition risks.

19 Q. **[190]** O.K. I just want to clarify that, that issue
20 a bit more. Did Aviseo demonstrate, in any way,
21 that a reduction in demand for natural gas, would
22 result in a shareholder earning a lower return? Did
23 they calculate this?

24 R. Perhaps before answering directly I might clarify
25 what I mean or what I meant when I wrote that the

1 business risks of the Utilities described in the
2 Aviseo report are primarily facts that could cause
3 a reduction in the quantity of gas distributed.
4 This is a risk analysis, a forward looking risk
5 analysis and, in many, in many ways risks are
6 almost synonymous. So, what we are identifying is
7 factors which could result in demand being lower in
8 the future. These are factors which are, would be
9 more concerning to investors in the Quebec
10 Utilities that may would be to investors in
11 utilities elsewhere. And so, since we are looking
12 forward and considering what the future may hold,
13 this is really about uncertainty. To go back to
14 your question, I believe that Aviseo said anything
15 about the relationship between gas demand and
16 returns to investors.

17 Q. [191] Okay. Thanks. And did you undertake any
18 quantitative analysis of how demand changes, the
19 demand changes that Aviseo identified could impact
20 the profit of the Quebec Utilities?

21 R. I... no. It's the short answer, Sir. But I would
22 like to... again just refer back to something I
23 said a few minutes ago. That, that... the risks
24 that investors are concerned about, I explained
25 that they're... you could think of it into two

1 components, volatility and uncertainty about
2 capital recovery. I was, I hope, clear to specify
3 that I don't believe investors are bearing
4 stranding risks. I don't believe that investors are
5 anticipating that they will fail to recover their
6 capital that they have invested. But, the actors
7 operating in Quebec, mean that the way in which
8 investors get their capital back or the way in
9 which they are afforded a reasonable opportunity to
10 earn a fair return, that maybe different in the
11 future, in the way that all kind changes may be
12 required in the future. And those changes are more
13 likely to be required or... may be required sooner
14 in Quebec than in other places. And it's that
15 uncertainty which... which created the business
16 risks.

17 Q. [192] Okay. I prefer your short answer actually.

18 R. Yes.

19 Q. [193] I think it's a given that you did not do a
20 quantitative analysis of how demand changes, the
21 demand changes that Aviseo identified impacts the
22 province of Quebec Utilities. I understand the
23 proviso that you added on but essentially the
24 answer to the question is that, no you did not?

25 R. No. Because that's not really relevant for my

1 business risk analysis.

2 Q. **[194]** Okay. Now, I understand that you structured
3 you report in order to examine the demand risk that
4 Aviseo identified but in the US sample?

5 R. That's... yes you could say it that way.

6 Q. **[195]** Well, it's what you say on page 14 of your
7 report.

8 R. Oh, okay.

9 Q. **[196]** So, basically line 20 where you say that you
10 examined each of these demand risks, the ones
11 identified by Aviseo for doctor Villadsen's gas LDC
12 sample. So, that I understand is the structure of
13 your report.

14 R. Yes.

15 Q. **[197]** Okay. Now, did you conduct an independent
16 analysis of the business risks of the three Quebec
17 Utilities, or did you solely depend on the Aviseo
18 report?

19 R. I maybe at risk of repeating myself, the Aviseo
20 report is an input to my analysis. The task of
21 determining which aspects of business risks are the
22 more significant and hence whether the business
23 risks in the Quebec Utilities is similar or
24 different from that of the US, US Utilities that,
25 that was my task.

1 Q. **[198]** Okay. Did you undertake a verification of
2 Aviseo's findings or did you simply accept their
3 findings as is?

4 R. I did not verify, I did not independently verified
5 Aviseo's findings.

6 Q. **[199]** Okay. So, your primary if not your only
7 source of data, for your report, is the Aviseo
8 report? Is that correct?

9 R. The primary source of information about the Quebec
10 Utilities is the Aviseo report. That may, they were
11 one or two pieces of information that I obtained
12 directly from the Utilities that weren't in the
13 Aviseo report but for the best part I was relying
14 on Aviseo.

15 Q. **[200]** Okay. I have a few questions that goes to the
16 methodology that you used or that were used by the
17 three experts retained by the three Quebec
18 Utilities because there is obviously an
19 interrelationship between the three reports.
20 Yesterday, the representative of Aviseo said that
21 they did not do any quantification analysis to
22 quantify the risk because this was your
23 responsibility. Is this your understanding as well?

24 R. Hum, well. Certainly, my task was to compare the
25 business risks of the Quebec Utilities with the

1 business risks of the sample and within that
2 identify where the Quebec Utilities were, at a
3 higher or lower or the same as the sample.

4 Q. **[201]** Correct. So basically you're talking about a
5 comparative analysis?

6 R. Yes.

7 Q. **[202]** Okay... But there was no quantitative of
8 analysis undertaken by you?

9 R. Hum. Well... There are, I mean there are numbers in
10 my report. Some... I think one... the assessment of
11 business risk is by no means an exact tool, you
12 can't measure business risk in the same ways you
13 can measure temperature or other physical things.
14 But, where, where it was possible to quantify
15 things, I did that. And so, even if it's on a unity
16 level of, you know, counting. Which, which
17 utilities have rules about, have targets about
18 renewable natural gas. So one does one's best but
19 it's, it's not, it's not something that can be
20 measured exactly.

21 Q. **[203]** Okay. I guess that's getting to the heart of
22 what I want to clarify here. Because, what I don't
23 understand is how can you do a comparative analysis
24 if you're not basing it on a quantitative analysis?
25 How, how exact... what are you comparing exactly?

1 That's what I'd like to know.

2 R. Well, I've tried to set out in my, in my report
3 the, the information and analysis that I'm relying
4 on to reach my conclusions. So, so the, so it's,
5 it's set out there. I can go through and give you
6 some examples if you'd like, but I'm not gonna say
7 something that not in the report.

8 Q. **[204]** Okay. Because, basically, what I surmise from
9 the three Utilities case from your report, is that
10 basically they're invoking some new developments
11 that are unique to them, that are fast changing, in
12 order to justify a higher rate of return. And you,
13 you invoke these same factors to say well the
14 Quebec Utilities should benefit from a higher rate
15 of return than the US sample. But nobody has put
16 forward any quantitative analysis confirming that
17 these factors, these unique factors, that Aviseo
18 identified, have an actual impact on the rate of
19 return. So, I guess that's where I find that
20 there's a, if you wish, a gap, in the analysis
21 undertaken by the three experts. Where's the link
22 between these unique factors and the impact on the
23 rate of return?

24 R. Well. Let me just respond first by saying that in,
25 in my view, the connection between these factors

1 and the connection between the analysis of business
2 risks and the rate return, is that what we're
3 applying here is the fair return standard. And
4 that, that standard means that in order, in order
5 to meets that standard, the authorized rate return
6 has to be at a level commensurate with the business
7 risk. And so, we need to look and see: is the
8 business risk of the Quebec Utilities the same as
9 business the risks of the utilities from which the
10 cost of capital can be observed by doctor
11 Villadsen? Or is it higher or is it lower. And if
12 we find that the business risk of the Quebec
13 Utilities is higher, than in order to meet the fair
14 return standard, the authorized return must be set
15 higher than the midpoint for the average of the
16 cost of capital of the sample. Otherwise the fair
17 return standard is not, is not being met.

18 So, it's not... we can't measure an impact
19 on the rate of return for the Quebec Utilities
20 because we talk measure of their cost of capital.
21 Doctor Villadsen has measured the cost of capital
22 for the sample and there are... doctor Villadsen's
23 evidence has ranges in it. And so, one way to
24 interpret those ranges of, of returns, is that the
25 sample as a whole, has different utilities in it

1 and those different utilities have slightly
2 different business risks. And that, sort of
3 correspond with a range of rate of return.

4 And because, in my assessment the Quebec
5 Utilities are above average in terms of business
6 risk, is that the appropriate authorized return for
7 the Quebec Utilities is above average relative to
8 the observed cost of capital in doctor Villadsen's
9 testimony.

10 Q. [205] Okay. So you structured your report on the
11 basis of the unique features identified by Aviseo.
12 You've compared these unique features to the US
13 sample, and than on that basis you say the Quebec
14 Utilities should have a higher rate of return. But
15 you're not really able to speak to how those unique
16 features of the Quebec Utilities, directly impact
17 on the rate of return. All you invoke is a general
18 standard of the fair return principle? Or can you
19 point us something else more specific?

20 R. Well, I maybe misunderstanding what you mean in
21 your question, but the impact of the, of these
22 business risks, elevated business risk factors in
23 Quebec, is not only the returns of the Quebec
24 Utilities. It's not something observable about the
25 Quebec Utilities. It's, it's that... because we

1 observe elevated business risk for the Quebec
2 Utilities, the authorized return needs to be set
3 correspondingly slightly high.

4 Q. **[206]** Okay. So your opinion is just, is based not
5 on a quantitative analysis, it's based on, on what
6 exactly?

7 R. I've done my best in a systematic way to review the
8 risks described in the Aviseo report and to
9 identify those, those elements which, which are
10 different for the Quebec Utilities relative to the
11 sample. Those differences are what give rise to my
12 conclusions. I've done my best to set them out as
13 clearly as I can in my testimony. But it's not,
14 these are not topics which can be measured or have
15 exact numbers attached to them.

16 Q. **[207]** Alright. I just want to clarify also the
17 issue of the sample that you based your report on.
18 Because you compared the three Quebec Utilities to
19 the US sample of doctor Villadsen which contains
20 nine companies. But doctor Villadsen has other
21 samples in her report. She has Canadian gas
22 utilities, Canadian utilities, and she also has
23 water utilities. And in your footnote number 3,
24 basically on page 2 you explain to us that you're
25 going to base your report only on the US sample and

1 not on the Canadian gas utilities sample. And in
2 the footnote you say :

3 I have not compared the Utilities to
4 the other samples described by Dr.
5 Villadsen because the gas LDC sample
6 is the closest in terms of business
7 operations. While the Canadian sample
8 contains some gas distribution
9 utilities, it is also rather
10 heterogeneous.

11 So, can you tell us in a nutshell why you didn't
12 think it was valid to compare the three Quebec
13 Utilities to the Canadian gas utilities sample used
14 or mentioned by Dr. Villadsen in her figure 18 on
15 page 53 of her report?

16 R. If you'll give me a moment to all just call that
17 up, if I may?

18 Me PATRICK OUELLET :

19 Quelle page du rapport, Maître David?

20 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

21 18... non, 53 du rapport de Dr. Villadsen.

22 Me PATRICK OUELLET :

23 O.K. Merci.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Pendant qu'on cherche les documents, Maître David,

1 si... est-ce que ça va compléter cette ligne de
2 questions ou vous allez en avoir d'autres, parce
3 que je pense à prendre une petite pause bientôt,
4 là.

5 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

6 Ah, je ne fais que débiter, là, j'ai... on a
7 annoncé un contre-interrogatoire de trois heures,
8 là, de la part des...

9 LE PRÉSIDENT :

10 Oui oui.

11 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

12 ... des intervenants.

13 LE PRÉSIDENT :

14 O.K. Parfait.

15 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

16 Je ne suis qu'au début.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Oui.

19 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

20 Ça fait que honnêtement... Ah, bien vous voulez
21 savoir quand faire la pause au fond?

22 LE PRÉSIDENT :

23 Oui.

24 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

25 Effectivement, bien, une fois que j'aurai terminé

1 cette question-là, je change de sujet.

2 LE PRÉSIDENT :

3 O.K. Bon.

4 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

5 Ce serait l'occasion.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Donc, on attendra la réponse, puis...

8 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

9 Oui.

10 LE PRÉSIDENT :

11 ... on va prendre une pause. Merci.

12 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

13 D'accord.

14 Q. **[208]** Sorry, Dr. Brown, we were just talking about
15 when is the appropriate time to take a break. So...

16 R. Yes.

17 Q. **[209]** I'm in Dr. Villadsen's report on page 53, the
18 Canadian utilities sample and... yes. So, why did
19 you decide to exclude the Canadian utilities sample
20 as a valid comparable?

21 R. Well, firstly, as indicated in figure 18, the
22 Canadian sample is less concentrated in regulated
23 assets. Some of the... some of the entities have
24 assets that are not regulated. And then the... and
25 included within those unregulated activities are

1 power generation which is different in terms of
2 business risk than is natural gas distribution. And
3 so for that reason this sample is less satisfactory
4 because the activities it contains are not limited
5 to natural gas distribution and the other
6 activities different from gas distribution are not
7 close in terms of... are not very close to the test
8 of business risk. So TCL has unregulated
9 activities, it also has regulated activities,
10 pipelines, liquid pipelines which are really quite
11 different in my judgment from the activities of
12 distributing natural gas.

13 Q. **[210]** Okay. Just my last question on this topic and
14 then I think, the President would like us to take a
15 break. Do you know what doctor Villadsen used to
16 establish the Canadian sample, because I see it
17 include an electric distributor in the sample. So
18 what were the criteria that she used to establish
19 her sample, do you know?

20 R. No.

21 Q. **[211]** No. Okay. So... Monsieur le Président, à
22 votre guise.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Très bien alors on va prendre une petite pause
25 santé de dix minutes, on se rejoint à quinze heures

1 (15 h).

2 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

3

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5 LE PRÉSIDENT :

6 Alors, nous sommes prêts. Nous allons poursuivre
7 jusqu'à quinze heures trente (15 h 30).

8 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

9 D'accord.

10 Q. **[212]** So, Dr. Brown, I'd like to address now the
11 issue of the components of business risk, and I'm
12 referring in particular to what you state on page 7
13 of your report. At the bottom. So, it's from line
14 23 on. So, you identify five components of business
15 risk, there is supply risk, demand risk,
16 competitive risk, operating risk and regulatory
17 risk. So, your report speaks at length about demand
18 risk, which you lump together with competitive risk
19 and about regulatory risk, but you don't address in
20 any substantive way supply risk or operating risk.
21 Why is this?

22 R. Because... because the supply and operating risks
23 facing the Quebec Utilities are not unusual
24 relative to the sample.

25 Q. **[213]** Okay. So, there is no greater risk for the

1 Quebec Utilities in these two respects? Compared to
2 the US sample, I mean.

3 R. Neither greater nor less, just normal, I would say.

4 Q. **[214]** Okay. But on the next -- sorry -- on page 7
5 of your report, you go into more details basically
6 about a sixth component apart from those five that
7 I mentioned, which is capital recovery risk. And in
8 your conclusions on page 33, you basically say that
9 capital recovery risk is an important element of
10 your... of your report and your analysis. And I'll
11 just read you what you say on page 33 about capital
12 recovery risk :

13 I have examined the way in which the
14 Utilities -- the Quebec Utilities --
15 and the utilities in Dr. Villadsen's
16 gas LDC sample are regulated, and I
17 find no significant differences that
18 impact the business risk or the
19 Utilities relative to the sample.

20 There is, however, an important
21 difference between the business risk
22 of the Quebec Utilities -- I add the
23 word « Quebec » just for clarity in
24 the note -- of the Quebec Utilities
25 and that of the utilities in Dr.

1 Villadsen's gas sample in relation to
2 uncertainty about long term capital
3 recovery. In my opinion, the Utilities
4 are facing more uncertainty than the
5 average utility in Dr. Villadsen's gas
6 sample. Because of this difference, I
7 consider that the business risk of the
8 Utilities is higher than that of the
9 sample.

10 So, this issue of capital recovery risk is
11 obviously something that's important in your
12 assessment of the comparative risks. Did Aviseo
13 analyse capital recovery risk for the three
14 Utilities?

15 R. I'm not sure that Aviseo uses, I don't know, not
16 the way that I used that term, in the report. But
17 just to... just to avoid any risk of
18 misunderstanding, I think I've said that there's
19 different ways in which one can structure an
20 analysis of business risk. One way is to think
21 about supply and demand risk and so on. And perhaps
22 you can think about as a difference, that's a way
23 of characterizing the subcauses of business risk in
24 a way. And a different way of structuring a
25 discussion of business risk is on the one hand

1 volatility of returns, and on the other hand look
2 uncertainty of capital recovery. And that's, you
3 could say that's in a way the consequences of
4 the... of the risk... of the risk factors. It could
5 be volatility of returns or it could be uncertainty
6 in longer term... in longer term capital recovery.
7 I don't think those are... those are different ways
8 of describing the same fundamental thing, which is
9 the business risk of the utilities.

10 Q. **[215]** Okay. I understand what you're telling me in
11 theory, but what I'd like to know is in practice,
12 did either Aviséo or yourself conducted an analysis
13 of -- a quantitative analysis -- of the capital
14 recovery risk of the three Quebec Utilities? I
15 submit to you Aviséo did not.

16 R. Well, I... I mean, most of my report really is
17 about uncertainty in capital recovery, I would say,
18 and the input for that analysis are the... are the
19 facts in the Aviséo report.

20 Q. **[216]** Okay. But can you point to me where in the
21 Avisio report there are facts related to capital
22 recovery risk?

23 R. Well, as an example, one of the more important
24 aspects of business risk facing the Quebec
25 Utilities and creating an important difference of

1 business risk for the Quebec Utilities versus the
2 sample is policies about controlling emissions from
3 natural gas use, and such as regulations to reduce
4 or prevent the use of gas in municipal buildings,
5 and that's... that's an example of something that's
6 described in the Aviseo report, and which I've
7 analyzed.

8 Q. [217] Yes, well...

9 R. And that gives rise to uncertainty in capital
10 recovery.

11 Q. [218] Alright. Well, that's, I guess, that's pretty
12 much what you deal with in your answer to your
13 question 55, because this is where you're going to
14 more details about long term capital recovery, and
15 you say that there are two factors which in
16 combination mean that the Utilities are facing more
17 uncertainty about longer term capital recovery than
18 utilities in Dr. Villadsen's sample as a whole.
19 First, policies relating to emissions, that's the
20 first one that you mention. So, which policies are
21 you referring to? You've mentioned two of them now,
22 but I don't want to speak for you, so perhaps you
23 could just summarize for us which policies you're
24 referring to?

25 R. The more important ones are natural gas use in

1 buildings, pricing... pricing of greenhouse gas
2 emissions from gas use and targets for renewable
3 natural gas, those would be the more important
4 ones.

5 Q. **[219]** Okay. Are you aware of the bienergy program
6 that was developed by Énergir?

7 R. I know what you're referring to, but I can't claim
8 any knowledge of the details, but yes I know
9 what... I know what that is.

10 Q. **[220]** Okay. Were you briefed about this program
11 when you were preparing your report, or before
12 you... in the course of the preparation of your
13 report, did Énergir briefed you about this program?

14 R. I think it's described in the Aviseo report.

15 Q. **[221]** Okay. So, are you aware that's it's a dual
16 energy system that's designed to meet the peak for
17 electricity?

18 R. So, my understanding of this program is that it is
19 a way to... for customers who might otherwise
20 switch away from natural gas to use only
21 electricity. That these customers would remain
22 connected to the natural gas network. So, that they
23 can use natural gas at the peak of electricity
24 demands and use electricity otherwise and thereby
25 reduce the need for investing in additional peak

1 electricity production.

2 Q. **[222]** That's correct. So basically what it means is
3 that on the coldest days, these customers will be
4 using natural gas. Which also means that the full
5 gas infrastructure is required under this program.
6 So, I submit to you that the full gas
7 infrastructure is still capital that would be
8 recovered under cost of service. So, under that,
9 under that description, would you agree that the
10 bi-energy program creates no additional risk for
11 capital recovery?

12 R. Just to make sure I'm clear. No there's no risk
13 relative to... to what?

14 Q. **[223]** To the US sample.

15 R. Hum. I think that the, the bi-energy proposal is
16 something happening in Quebec because of the
17 unusual circumstances that are obtained in Quebec
18 and which don't appear in the US. And so, it's an
19 illustration of one of the ways in which the
20 environment in Quebec is not the same as the
21 environment in the US, or at least, in the parts of
22 the US where the sample companies operate.

23 Q. **[224]** Yes. Well I mean, do you know of any US
24 sample companies that have a dual energy program
25 like bi-energy?

1 R. No. And that's... it would be surprising because
2 the possibility to replace natural gas use in
3 building with electricity does not exist to the
4 same extent in the US as it does in Quebec.

5 Q. **[225]** I'm simply trying to clarify why, on page 33
6 of your report, that longer term capital recovery
7 seems to be something of great importance. Because
8 if I take the bi-energy program, for example, it is
9 not, it is not a problem. Because it is perfectly
10 predictable that the regulators will allow the
11 recovery of the full assets required for the full
12 gas infrastructure. In fact you say as much on page
13 34.

14 R. Yes, and I, well I've tried to be clear that I do
15 not consider that investors in the Quebec Utilities
16 are at risk of stranding, at risk of being unable
17 to recover their investment. When I talk about
18 uncertainty in capital recovery, what I mean is
19 that the way in which capital will be recovered in
20 the future is different than how it has been
21 recovered in the past. Perhaps even the bi-energy
22 proposal is an example of this and that Utilities
23 in Quebec are... will need to make changes and seek
24 approvals and permissions for things that they
25 haven't had to do in the past and to a greater

1 expense or more quickly than utilities in other
2 jurisdictions and specifically than the utilities
3 of the sample. And it's that uncertainty which
4 contributes to business risk.

5 Q. **[226]** Okay. I understand, I mean, your answer in
6 theory. It's... I mean, with respect it's a
7 theoretical answer but I'm trying to understand why
8 there would be more risk for long term capital
9 recovery in the case of Énergir? In fact.

10 R. Well, perhaps I can put it this way, investors have
11 choices and an investor given the choice between
12 investing in a utility in Quebec where there is
13 strong competition from electricity, which is
14 already resulting in changes such as the bienergy
15 proposal, and that's one choice. Another choice is
16 to invest in a utility in the southern part of the
17 US where such things are not in prospect. Why not
18 choose to invest outside Quebec, and because...
19 thereby avoid the uncertainty that I'm talking
20 about. And in order to redress the balance and make
21 those two investments be equally attractive, the
22 authorized return in Quebec needs to be slightly
23 higher.

24 Q. **[227]** Okay. Now, you're stating in your testimony
25 that you do not see any immediate capital recovery

1 risk for the Quebec Utilities, only longer term
2 capital recovery risk. Is that correct?

3 R. The second part is correct, I'm not sure if I said
4 the first part.

5 Q. [228] Well, I mean, by extension, if the risk is
6 for longer term capital recovery, I presume the
7 risk is not for immediate capital recovery. If
8 there is a risk for immediate capital recovery,
9 well then you should say so.

10 R. Well, again, I... I think I mentioned in my... in
11 my presentation that I find the distinction between
12 short term and long term in the business risk
13 context to be not very helpful. Capital recovery is
14 over the long term by definition because the
15 capital is not recovered until the... until
16 economic life of the asset is finished, and for
17 most utilities assets, that's a very long time. But
18 that doesn't mean that capital uncertainty about
19 capital recovery is irrelevant in shorter time
20 scales. As I said earlier, investors are looking
21 forward all the time, and if something happens to
22 create additional risk of long term capital
23 recovery, when that information is revealed,
24 investors will update expectations about the long
25 run and will price down, the value of assets, and

1 so the impact on investors of that new information
2 is immediate.

3 Q. **[229]** Can you help the board here... You're talking
4 about the long term, immediate... can you give us
5 some... some years, can you tell us what you
6 consider to be long term in terms of time? I find
7 it a very vague concept so far.

8 R. Well, I think I've said thirty (30) or forty (40)
9 years might be a typical period over which
10 investment and utility assets is recovered. If you
11 take a period of twenty (20) years, then most of
12 the investment will have been recovered, but a
13 sizeable fraction will not, so that the long term
14 is thirty (30) or forty (40) years.

15 Q. **[230]** So, in your report, on page 33, when you say
16 that uncertainty about longer term capital recovery
17 is a justification for a higher rate for the three
18 Quebec Utilities, you're talking about long term
19 recovery in forty (40) years, that's what you're
20 talking about?

21 R. I'm talking about investors looking forward over
22 the life of the assets and that's... thirty (30) or
23 forty (40) years is the number.

24 Q. **[231]** But you'll agree with me that there is no
25 imminent threat here to the Utilities?

1 R. I'm not sure...

2 Q. **[232]** The next two... for the next two or three
3 years, do you see a... a capital recovery risk for
4 the three Quebec Utilities over the next two or
5 three years?

6 R. I think it's... I think new information about the
7 future, about the long term future of... of
8 utilities is appearing all the time, and proposals
9 are being developed, policies are... new policies
10 are being worked on, technology is developing and
11 there's a lot of uncertainty, and as time goes by
12 that uncertainty... well, the new information
13 causes investors to update their expectations about
14 the future, and those updated expectations change
15 the value of utility assets. That's why... that's
16 why utility share prices change from day to day.
17 So, I don't, as I've said a couple of times, I
18 don't see the distinction between long term and
19 short term as being particularly helpful in this
20 context.

21 Q. **[233]** Well, it's... it's the... it's the concept
22 that you invoke in your report, longer term capital
23 recovery. I'm trying to clarify that notion. Okay.
24 I think I'll move on to my next line of questions.
25 It has to do with...

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 Monsieur le président, je pense que j'aurais le
3 temps de faire une dernière... un dernier sujet.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Oui oui, allez-y.

6 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

7 Le contre-interrogatoire n'est pas terminé, là,
8 mais au moins j'aurais terminé cet autre sujet-là.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Oui, ça va, et on poursuivra demain matin.

11 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

12 O.K.

13 Q. **[234]** So, I was just verifying with the president
14 how much longer he would like us to continue. So, I
15 want to draw your attention to your report, and I
16 would ask the clerk... Madame la greffière, I you
17 could put on the screen, so it's Exhibit B-0027.
18 B-0027, c'est la page 51 du PDF.

19 So, Dr. Brown, I'm in your... one of your
20 schedules.

21 R. M'hm. I have it.

22 Q. **[235]** Yes. And page 7. So, you have a table here
23 dealing with « Cost Recovery Mechanisms », which
24 includes in the right hand column « Revenue
25 Decoupling ». So, why did you put this in your

1 schedule? Why did you think this was pertinent
2 information?

3 R. An... an element of business risk analysis is to
4 consider whether regulatory -- I'll use the term
5 regulatory lag, I'll explain it first. The
6 regulatory lag is a term which I use to refer to
7 the fact that when all the time the cost of
8 operating utility changes from, let's say, one year
9 to the next, the cost is different. The sort of the
10 default is that change in cost does not immediately
11 result in a change of rates and revenues, and is
12 therefore a contribution to achieved returns either
13 going up, if the cost are going down, if the costs
14 are going up. And the reason for that is that,
15 traditionally anyway, utility regulation doesn't
16 permit rates to change unless first there's a rate
17 case and the rates are authorized in a rate case.
18 That's the sort of the default, but other time in
19 many jurisdictions, new ways of... new ways of
20 setting rates, rate setting mechanisms have been
21 implemented which allow at least some aspects of a
22 change to be follow through into rates and
23 revenues, either automatically or at least in an
24 expedited way, but regulatory lag is the gap in
25 time between when costs change and revenues change

1 to allow those costs to be recovered. So, if
2 regulatory lag is long for one utility and short
3 for another, then the first utility with the long
4 regulatory lag, other things equal, one would
5 expect that the returns achieved by that utility
6 might be more volatile in a time that one with the
7 shorter regulatory lag. And since volatility in
8 returns is something that investors care about,
9 although actually I don't think it's as important
10 as uncertainty capital recovery. In any events,
11 return volatility is one of the aspects of business
12 risk that I've analyzed, and so this table is my
13 attempt to capture some of the ways in which the
14 utilities in the sample are able to reduce
15 regulatory lag through mechanisms other than
16 general rate case.

17 Q. **[236]** Okay. My question more specifically goes to
18 the issue of revenue decoupling. Is revenue
19 decoupling an important consideration in evaluating
20 regulatory risk?

21 R. In the business risk context, it's... it's not very
22 important, but it's something that I've looked at
23 typically and I've looked at it, yes. I think it's
24 something... it's something if you add a sample
25 where none of the utilities has revenue decoupling,

1 you would want to sort of check in some detail to
2 make sure that that wasn't giving rise to a
3 significant difference of business risk ultimately.

4 Q. **[237]** So, are you saying revenue decoupling is not
5 that important to the analysis of business risk or
6 that cost recovery generally is not that important
7 to business risk?

8 R. Cost recovery is important. Revenue decoupling is
9 not very important because for the most part, well,
10 for the most part, many utilities have revenue
11 decoupling, but in any events if revenue decoupling
12 removes, for example, in the contrary gas utility
13 revenue decoupling removes the sort of seasonal
14 variation you might otherwise see where gas
15 consumption is higher in the winter than in the
16 summer, and it removes the variation of one winter
17 being colder than the next winter, but that
18 variation is random, or at least it's not something
19 that you would expect, well it isn't correlated in
20 any way with economic activity with returns from
21 the market. It's not... it's not a systematic risk,
22 and therefore it's not one which... which is
23 relevant for expected returns, because it's could
24 be (sound cut).

25 Q. **[238]** Are you aware of the fact that Énergir has a

1 general revenue decoupling mechanism since two
2 thousand nineteen (2019)?

3 R. I am aware that Énergir has revenue decoupling.

4 Q. **[239]** Are you aware that it's essentially a
5 general, has a broad scope?

6 R. M'hm...

7 Q. **[240]** It's not the specific types of program that
8 we see here in your table, it covers everything.

9 R. That's my understanding.

10 Q. **[241]** Okay. Do many of the companies in the US
11 sample have such a general decoupling mechanisms?

12 R. Well, they certainly don't all, some of them do and
13 some of them have decoupling for weather but not
14 for other things. So, it' a mixture.

15 Q. **[242]** I noticed that two of them in fact have no
16 decoupling mechanism, Chesapeake and Nisource.

17 R. Yes, that's correct.

18 Q. **[243]** So, with respect to revenue decoupling, would
19 you agree that Énergir has significantly less risk
20 than the US sample because of the general
21 decoupling mechanism?

22 R. M'hm...

23 Q. **[244]** Would you agree that the decoupling mechanism
24 protects shareholders returns?

25 R. I would say that relative to the sample, Énergir

1 has better protection from revenue decoupling than
2 the average company in the sample.

3 Q. [245] So, Énergir is at less risk than the US
4 sample with respect to revenue decoupling?

5 R. Yes.

6 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

7 O.K. Monsieur le président, je crois que vous
8 vouliez qu'on arrête à trois heures et demie (3 h
9 30) ou...

10 LE PRÉSIDENT :

11 Oui. Nous sommes à et trente-deux (32).

12 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

13 O.K. Désolé pour le deux minutes de retard.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Non non, ça va, il n'y a pas de problème.

16 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

17 Vous avez une gestion suisse de cette audition.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci beaucoup.

20 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

21 J'ai fait un peu moins que la moitié de ce que je
22 vais faire en termes de contre-interrogatoire,
23 juste pour vous donner une idée.

24 LE PRÉSIDENT :

25 D'accord. Est-ce que vous vous attendez à ce que

1 vos collègues en aient assez long eux aussi? Est-ce
2 qu'on peut avoir une petite idée pour demain pour
3 la planification de la journée?

4 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

5 Je vais leur laisser prendre la parole. Je ne veux
6 pas trop parler en leur nom. Essentiellement, de la
7 façon qu'on s'est concerté, c'est que c'est moi qui
8 faisais le gros de l'interrogatoire.

9 LE PRÉSIDENT :

10 O.K. Merci.

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 Pour notre part, comme maître David fait un très
13 bon travail, jusqu'à maintenant on entrevoit peu ou
14 pas de questions. C'est ça de notre côté.

15 Me PATRICK OUELLET :

16 Donc, si vous en avez, ça veut dire qu'il n'aura
17 pas fait du bon travail demain matin.

18 Me ANDRÉ TURMEL :

19 On verra.

20 Me STEVE CADRIN :

21 De notre côté, ce sera un test pour maître David,
22 si nous avons des questions. Mais blague à part,
23 nous aussi on aura peu de questions. Les sujets ont
24 été couverts. On avait convenu ensemble de se
25 concerter là-dessus.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Très bien. Merci.

3 Me PAULE HAMELIN :

4 Alors, j'aurai quelques questions. Et ce n'est pas
5 parce qu'il ne fait pas un bon travail.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Merci, Maître Hamelin. Donc, Maître David, demain
8 matin, probablement une bonne heure de votre côté?
9 Plus que ça?

10 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

11 C'est qui qui parle? Désolé, je...

12 LE PRÉSIDENT :

13 C'est le président qui vous demande pour demain
14 avant-midi. Combien de temps vous pensez qu'il vous
15 reste pour les questions, à peu près?

16 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

17 Là, ça fait combien de temps que j'interroge?

18 Excusez! J'ai commencé vers deux heures et demie
19 (2 h 30).

20 LE PRÉSIDENT :

21 Oui, mais il y a eu la pause.

22 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

23 Oui. Je dirais qu'il me reste pour une heure et
24 demie. Une heure et demie, quelque chose comme ça.
25 Maximum deux heures.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Parfait. Très bien. Merci beaucoup à tous.

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 Ce qui veut dire que, normalement, on aurait
5 terminé avec docteur Brown dans la matinée. Parce
6 que je sais selon l'horaire que docteure Villadsen
7 doit témoigner dans l'après-midi... Ah non, bien,
8 ensuite, il y a la Régie.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Oui.

11 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

12 O.K.

13 Me PATRICK OUELLET :

14 Docteure Villadsen va être prête peu importe le
15 moment où on veut qu'elle commence. Donc, si c'est
16 demain matin, elle va être prête à commencer.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Oui, probablement vers la fin de l'avant-midi, on
19 devrait être capable de la faire suivre avec le
20 panel 5. Alors, bien, merci beaucoup. On se revoit
21 demain matin à neuf heures (9 h). Merci.

22 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

23

24

Riopel Gagnon Larose & Associés.